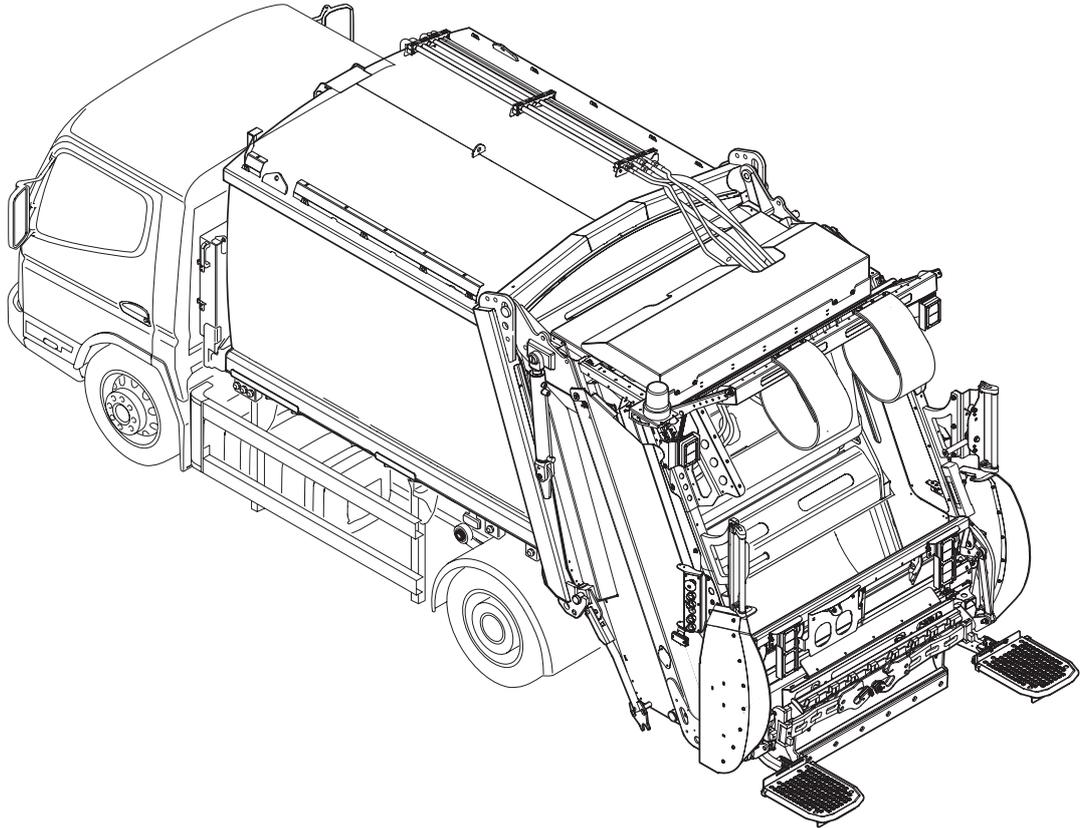


OLYMPUS MINI

MANUEL DE L'UTILISATEUR

Ce manuel d'utilisation contient des informations sur le véhicule à ordures Olympus Mini.

L'information contenue dans ce manuel doit être utilisée avec le manuel d'utilisateur des châssis-cabine et tout équipement auxiliaire comme les appareils de levage des conteneurs à ordures adaptés au véhicule à ordures.



**IMPORTANT:
AVANT D'UTILISER LE VÉHICULE DE COLLECTE DES DÉCHETS.**

AVANT D'UTILISER LE VÉHICULE DE COLLECTE DES DÉCHETS, IL EST ESSENTIEL QUE TOUS LES OPÉRATEURS:

- **AIENT SUIVI UNE FORMATION AGRÉÉE CONCERNANT L'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ DES VÉHICULES DE COLLECTE DES DÉCHETS.**
- **LISEZ, COMPRENEZ ET OBSERVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS ÉNONCÉES AU CHAPITRE 2 « PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ » DE CE MANUEL.**

Ce Manuel de l'Opérateur doit être conservé en permanence dans un endroit sûr, à l'intérieur du véhicule avec lequel il a été fourni.

Ros Roca S.A. (La société) se réserve le droit de changer le cahier des charges, la conception, les matériaux, les procédures et des dimensions de l'équipement décrit dans cette publication sans préavis à l'avenir, conformément à la politique de la Société d'amélioration constante du produit.

La Société fait tout son possible pour proposer un guide précis et complet assurant une utilisation sûre et économique des équipements, et pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce manuel, mais décline néanmoins toute responsabilité concernant les éventuelles inexactitudes ainsi que leurs conséquences, dommages, pertes matérielles ou blessures.

© 2022 Ros Roca S.A.

TOUS DROITS RESERVES.

Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite, conservée sur système de recherche documentaire ou transmise sous quelque forme que ce soit sans autorisation préalable de la Société.

Traduction des instructions d'origine.

Compilé et publié par:

TERBERG MATEC FRANCE

7 Rue des Malines

91090, Lisses

France

Téléphone: +33 (0)1 60 19 87 80

commercial.matec.fr@terberg.com

Description

La benne de collecte des ordures Olympus Mini est chargée et fixée à l'arrière et construite en EN 1501-1

Usage prévu

La benne de collecte des ordures est montée sur des châssis cabine prévus pour la collecte des ordures. Il est utilisé pour ramasser et transporter des ordures domestiques, industrielles et recyclables.

La benne de collecte des ordures Olympus n'est pas conçue pour:

- Un usage dans des conditions difficiles comme aux températures suivantes:
 - - 25°C et 40°C.
 - Climat tropical.
 - A des vents supérieurs à 75 km/h.
- Dans un environnement contaminé.
- Dans un environnement corrosif.
- Dans des atmosphères potentiellement explosives.
- Gestion de charges dont la nature est dangereuse (déchets chauds, acides et bases, substances radioactives, déchets contaminés, notamment les charges fragiles, les explosifs.
- Sur des bateaux.

Nom et adresse du constructeur

TERBERG MATEC FRANCE

7 Rue des Malines

91090, Lisses

France

Dossier de publication

| EDITION | RÉFÉRENCE DU DOCUMENT | DATE DE PUBLICATION | COMMENTAIRES |
|---------------------|-----------------------|---------------------|--|
| Cette édition. | OM1R-OH-FR03R | Mars 2022 | Cette version a été publiée pour s'ajouter à la nouvelle version 4 du panneau de commande de la cabine et des diverses commandes. |
| Edition précédente. | OM1R-OH-FR02R | Mai 2017 | Information sur les marchepieds actualisée La rédaction des paragraphes relative à l'avertissement, mise en garde et les notes a été révisée. |
| | OM1R-OH-FR01R | Septembre 2015 | Première édition. |

A PROPOS DE CE MANUEL D'UTILISATEUR

ROS ROCA S.A Ltd. vous accueille comme le propriétaire/utilisateur du nouveau véhicule de collecte des ordures.

L'achat du véhicule Olympus Twin Pack représente un grand investissement de la part de votre organisation.

Pour protéger cet investissement il est indispensable que vous lisiez, compreniez et observiez toutes les instructions des sections appropriés de cette publication et des publications équivalentes sur l'équipement principal et les équipements auxiliaires installés sur au véhicule, sur les points suivants:

- La sécurité.
- Les règles d'utilisation.
- Les performances.
- Le nettoyage.
- La maintenance programmée.

Ce manuel de l'utilisateur et le manuel de service qui l'accompagne contiennent des informations sur les unités ROS ROCA S.A Ltd. Fixées au véhicule et sont divisées en sections adaptées à la configuration du véhicule fourni, notamment:

- La benne de collecte des déchets.
- Dispositif de levage du conteneur d'ordures.
- Les équipements optionnels (à savoir, les marchepieds).

Ce manuel de l'utilisateur et ce manuel d'entretien contient toutes les informations et données pertinentes nécessaires pour l'utilisation du module Olympus concerné et pour la mise en œuvre des procédures de nettoyage, de maintenance et d'inspection spécifiées.

L'information contenue dans ce manuel d'utilisateur doit être utilisée en même temps que les manuels de châssis-cabine d'autres constructeurs, d'équipement ou de machines qui constituent le véhicule

Important:

Ce Manuel de l'Opérateur doit être conservé en permanence dans un endroit sûr, à l'intérieur du véhicule avec lequel il a été fourni.

Consultez toujours le chapitre Informations Complémentaires de chacune des sections de ce manuel, qui permet par exemple d'inscrire toute information complémentaire spécifique à un véhicule ou l'historique des pannes.

Prenez le temps de vous familiariser avec ce véhicule en lisant avec attention tous les documents livrés avec celui-ci; plus vous en saurez à propos du véhicule, plus votre sécurité, votre confort et vos économies seront grands lorsque vous le conduirez.

Il convient de lire les publications équivalentes sur l'équipement et l'équipement auxiliaire fixé aux véhicule dans la mesure où cet équipement peut intégrer des verrouillages ou dispositifs apparentés qui influencent l'utilisation ou la performance du véhicule. Ne pas les lire pourrait réduire drastiquement la sécurité, la durée de vie du véhicule, et augmenter les coûts d'utilisation et les immobilisations.

Tout défaut de respect des instructions, et en particulier de celles liées à la maintenance programmée, est susceptible de modifier les conditions de notre garantie.

En cas de doute, consultez votre représentant Ros Roca S.A.

SAV

Ros Roca S.A. Reconnaît la nécessité de proposer un SAV efficace pendant toute la durée de vie du véhicule, comme étant le prolongement de l'offre initiale du véhicule.

Le SAV comprend un réseau de services avec des centres régionaux et une entreprise de pièces détachées fonctionnant depuis le siège de Tàrrega.

Nous proposons aussi des stages de formation très complets, bien présentés et pris pour modèle par le reste de notre industrie.

Pour de plus amples informations concernant les activités du service après-vente, veuillez contacter:

TERBERG MATEC FRANCE

7 Rue des Malines

91090, Lisses

France

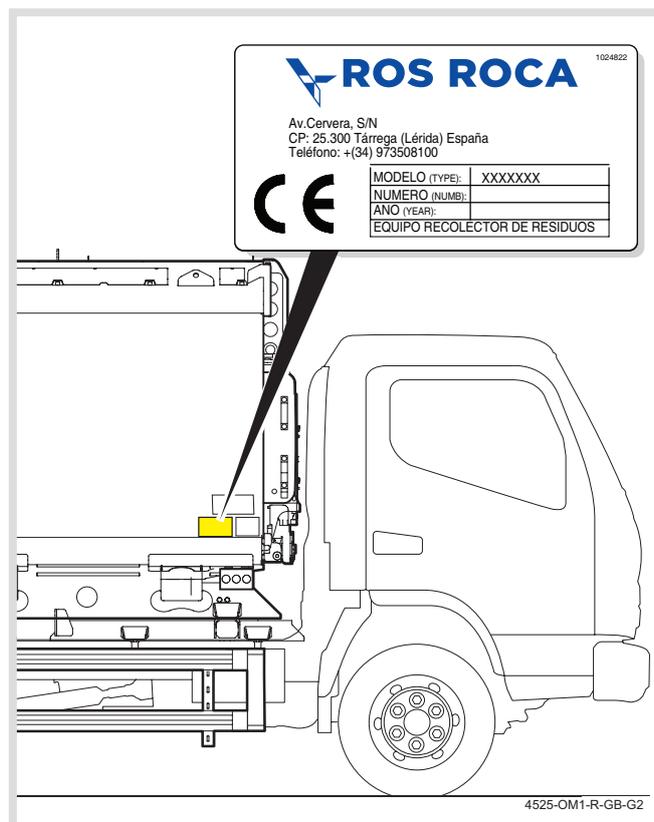
Téléphone: +33 (0)1 60 19 87 80

commercial.matec.fr@terberg.com

Pour les pièces détachées, consultez le catalogue des pièces électroniques:

<http://www.msys-epc.com/DENEAGLE/Login.aspx>.

ETIQUETTE D'IDENTIFICATION DU CHÂSSIS



L'étiquette d'identification de la benne se trouve dans le coin inférieur avant droit de la benne.

Les informations qui figurent sur cette étiquette sont les suivantes:

Catégorie de machine / type de châssis

Numéro de série

Numéro de commande

Année de fabrication

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**ROS ROCA**

Adresse : Avda. Cervera s/n - 25300 Tàrrega - Lleida (Espagne)

Certifie que la machine : Benne de collecte de déchets

Type : Olympus Mini

Capacité (volume) :

Numéro de série (numéro de série du kit) :

Équipé de : Dispositif de levage ROS ROCA

Type : Mini CE/Bar élévateur Mini CE

Châssis :

Numéro de série du châssis :

Mois et année de construction :

Est conforme aux exigences essentielles de la directive machine 2006/42/CE relative à la santé et à la sécurité, de la directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique et de la directive basse tension 2014/35/UE.

Est conforme aux exigences générales des normes EN 1501-1 + A1: 2015 et 1501-5 : 2011.

La conformité de cette structure est constitutive du Certificat d'examen de type délivré par l'organisme notifié APAVE dont le siège social se trouve « 191 rue de Vaugirard 75738 PARIS Cedex 15 ». Les procédures d'essai et de validation ont été effectuées à la fin de la fabrication.

M. Ramon Aparicio de la société Ros Roca est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Tarrega, (Date)
Ramon Aparicio
Directeur d'exploitation

AVANT-PROPOS

INFORMATION DU PROPRIÉTAIRE

Cette section vous procure de l'espace, à vous le propriétaire, pour enregistrer les numéros de série du châssis-cabine, de la benne et de l'équipement fixés au véhicule.

Numéro d'immatriculation du véhicule:

Date d'achat:

Modèle de châssis- cabine:

Numéro d'identification du châssis- cabine:

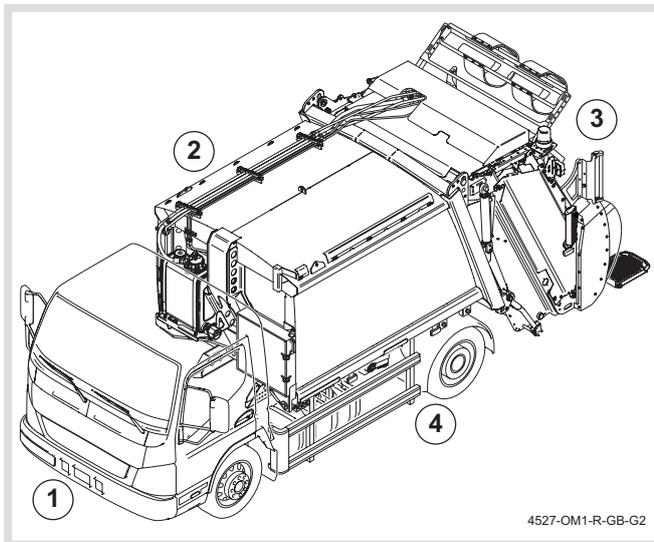
| Équipement (i.e. Benne) | Constructeur | Modèle | Numéro de série |
|-------------------------|--------------|--------|-----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

DIMENSIONS ET CAHIER DES CHARGES

Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en mm et représentent l'état à vide. Toutes les spécifications sont sous réserve des tolérances constructeur. Tous les poids sont donnés en kg et comprennent l'huile et l'eau. Les équipements supplémentaires peuvent modifier les dimensions et les poids indiqués.

CONVENTIONS – DROITE ET GAUCHE DU VÉHICULE

Les références faites dans ce Manuel de l'opérateur au côté droit et au côté gauche du véhicule s'entendent relativement à une personne assise sur le siège conducteur.



1. Avant.
2. Côté droit.
3. Arrière.
4. Côté gauche.

SENS HORAIRE ET SENS ANTI-HORAIRE

Lorsque ce manuel d'utilisateur fait référence à une pièce, comme un interrupteur à clé, dans le sens horaire ou anti-horaire, il s'agit du sens de rotation vu de face de la pièce.



1. Sens horaire
2. Sens anti-horaire

PUBLICATIONS APPARENTÉES

Les publications suivantes sont disponibles avec le véhicule de collecte des ordures Olympus :

- Le Manuel d'entretien.
- Guide de référence rapide.

Il est disponible chez votre concessionnaire Olympus Mini.

AVANT-PROPOS

SYMBOLE DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENT, MISES EN GARDE ET NOTES

Le symbole de sécurité suivant utilisé tout au long de ce manuel indique une information essentielle au respect des principes d'hygiène et de sécurité ciblés. Ce symbole s'applique à TOUTES les informations contenues dans ce chapitre.



Toutes les informations de sécurité DOIVENT être strictement observées.

AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT:
LES AVERTISSEMENTS SONT IMPRIMÉS DANS CE STYLE. ILS SE RAPPORTENT À UNE PROCÉDURE À SUIVRE À LA LETTRE POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLESSURE OU DE MORT.



Précaution:
Les Précautions sont imprimées dans ce style. Il s'agit de procédures à suivre pour éviter les dysfonctionnements ou la détérioration des composants concernés.

Note:



Une note est imprimée dans ce style. Elle renvoie à l'information essentielle sur toute utilisation ou événement qui n'est pas un **AVERTISSEMENT** ou **Une mise en garde**.

SOMMAIRE

| | | |
|---|------------------------------------|-----|
| 1 | INTRODUCTION | 1-3 |
| 2 | PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ | 2-3 |
| 3 | COMMENT ÇA MARCHE | 3-3 |
| 4 | COMMANDES DE L'OPÉRATEUR | 4-3 |
| 5 | FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE | 5-3 |
| 6 | EQUIPEMENT EN OPTION..... | 6-3 |
| 7 | INFORMATION COMPLÉMENTAIRE | 7-2 |
| I | INDEX..... | I-1 |

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|------------|
| 1 | INTRODUCTION | 1-3 |
| 1.1 | VÉHICULE DE RAMASSAGE DES ORDURES | 1-3 |
| 1.2 | TAILLES DE BENNES OLYMPUS | 1-3 |
| 1.3 | EMPLACEMENT DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES | 1-4 |
| 1.4 | OPTIONS DU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES..... | 1-6 |
| 1.5 | DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES..... | 1-6 |
| 1.6 | MARCHEPIEDS | 1-6 |
| 1.7 | HOMOLOGATION CE | 1-6 |

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

1 INTRODUCTION

1.1 VÉHICULE DE RAMASSAGE DES ORDURES

Un véhicule de ramassage des ordures sert à ramasser et à transporter des déchets domestiques et industriels. Ces déchets sont compressés dans la benne de collecte par un mécanisme hydraulique afin de garantir une charge utile maximale avant transfert au site de déchargement.

Le véhicule de ramassage des ordures Olympus Mini est monté sur un châssis-cabine destiné à l'application de ramassage des ordures.

Ce type de benne détermine la longueur du châssis, la taille du châssis conditionnant la charge utile de la benne. Le manuel d'utilisateur est le même pour toutes les tailles de bennes.

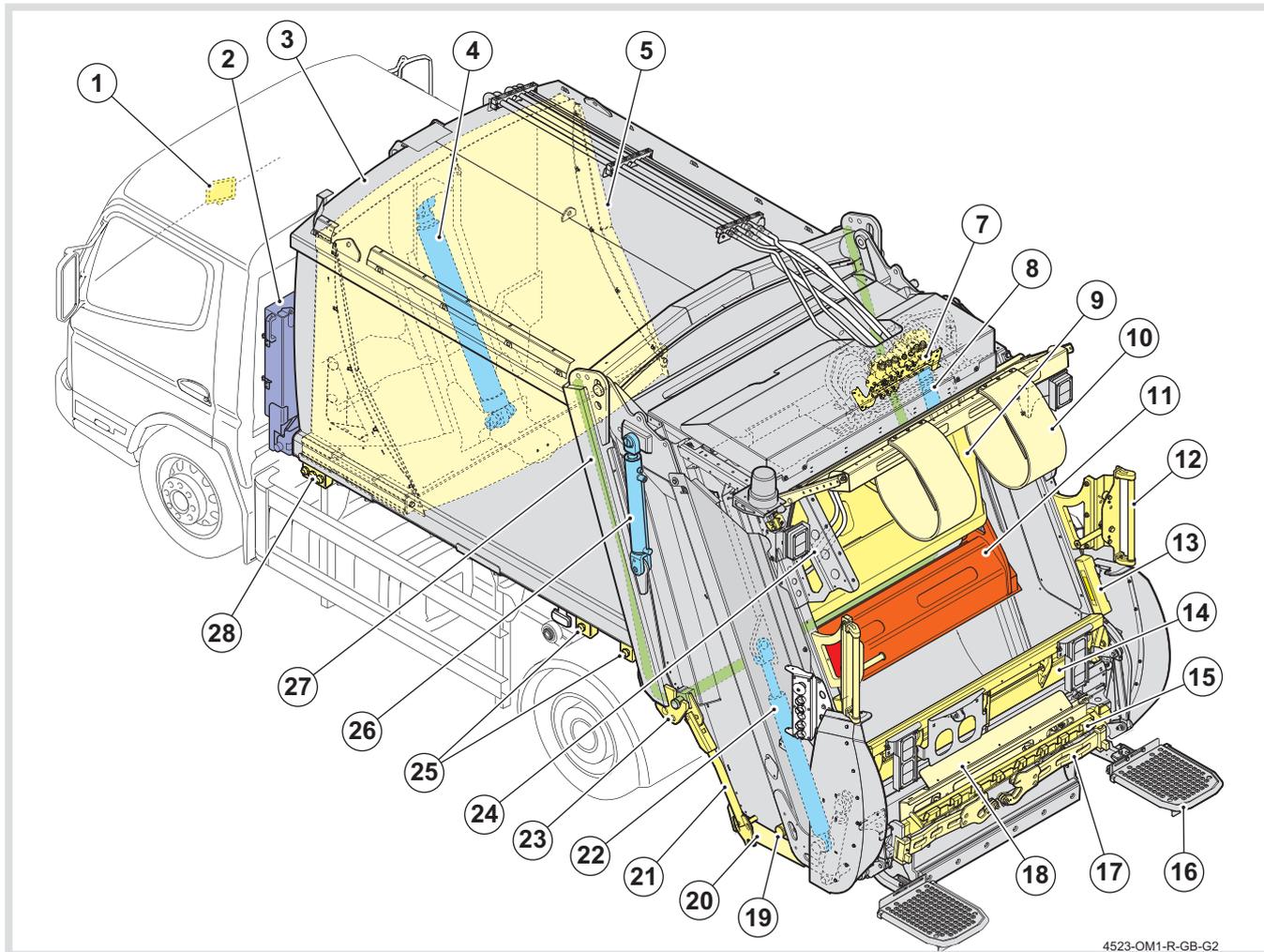
1.2 TAILLES DE BENNES OLYMPUS

La benne de ramassage des ordures Olympus existe dans les tailles suivantes :

| TAILLE/TYPE DU CAISSON DE COMPACTAGE | MINI 6 | MINI 7 | MINI 8 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Volume effectif (m ³). | 6 | 7 | 8 |
| Empattement (mm). | 2700 - 2900 | 3100 - 3350 | 3500 - 3800 |

1.3 EMBLACEMENT DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

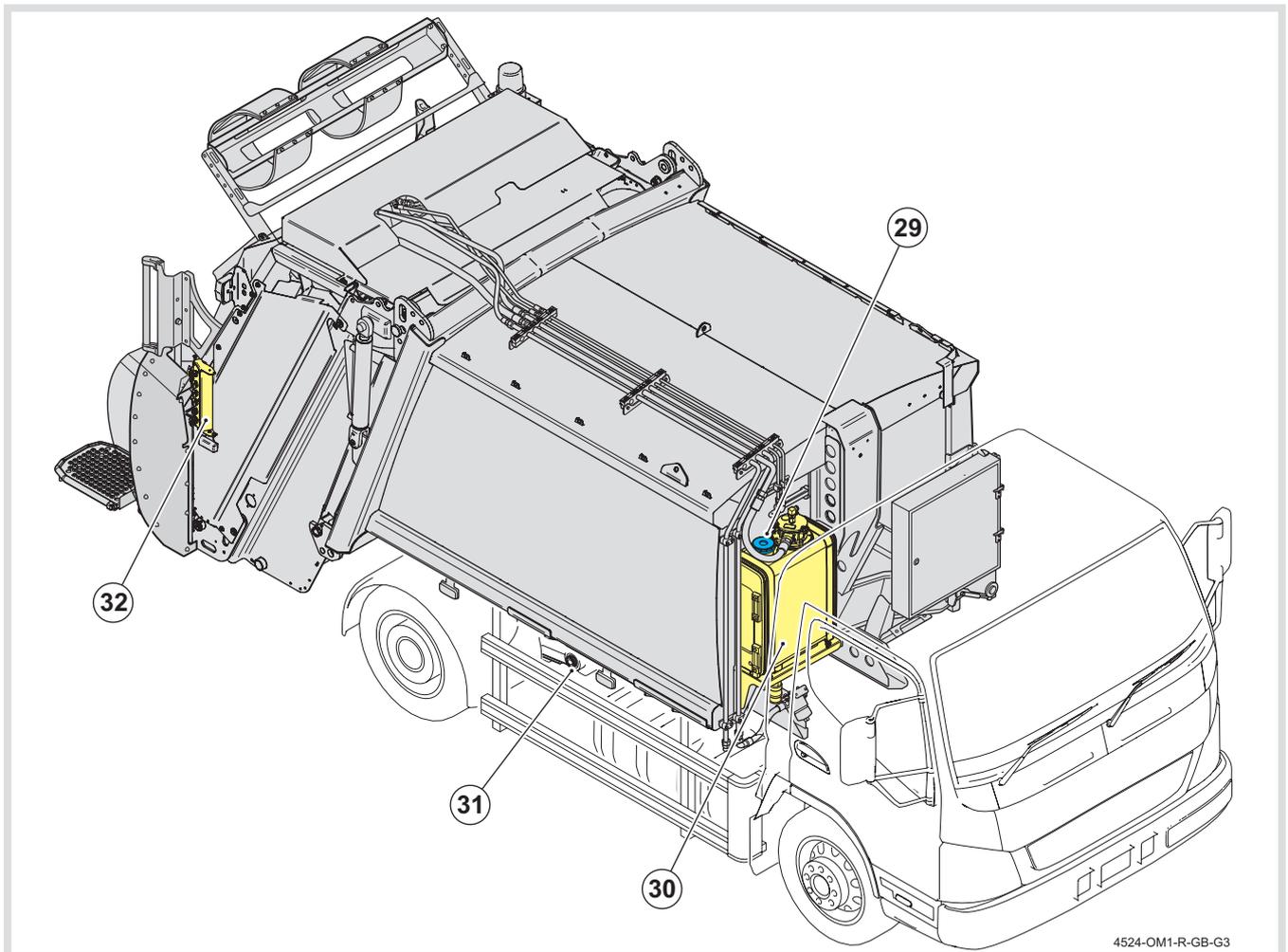
Caractéristique de la benne de ramassage des ordures (à gauche du véhicule)



4523-OM1-R-GB-G2

1. Panneau de commande de la cabine (voir « 4.3 Poste de commande de la cabine » page 4-7).
2. Boîte de jonction de la benne/placard de distribution électrique.
3. Benne.
4. Cylindre d'éjection.
5. Extracteur.
6. Hayon.
7. Soupape de commande hydraulique du mécanisme de compactage.
8. Cylindre de la pelle de l'empaqueteur.
9. Plaque de chariot.
10. Barre de stabilisation.
11. Pelle de compactage.
12. Main courante.
13. Colonne d'émission/de réception du rideau lumineux de sécurité*.
14. Bord de trémie.
15. Chariot du dispositif de levage.
16. Marchepied.
17. Bras DIN.

Caractéristique de la benne de ramassage des ordures (à gauche du véhicule)



4524-OM1-R-GB-G3

- 18. Attache-couvercle.
- 19. Drain du hayon.
- 20. Réservoir de lixiviat*.
- 21. Accessoires de la glissière (voir « 5.7 Hayon étayé/non étayé » page 5-32).
- 22. Cylindre de la plaque de chariot, (derrière les couvercles).
- 23. Hayon/verrouillage de la benne.
- 24. Ouvre-boîte.
- 25. Poste de commande d'abaissement de la glissière (voir « 4.4.18 Poste de commande d'abaissement du hayon » page 4-33).
- 26. Relevage du hayon/abaissement du cylindre.
- 27. Glissière de la benne/joint de la benne.
- 28. Panneau de commande de la décharge extérieure* (voir « 4.4.11 Panneau de commande de la décharge extérieure (En option) » page 4-27).
- 29. Buse de remplissage hydraulique.
- 30. Réservoir hydraulique d'huile de la benne et soupape de commande (à l'intérieur de l'avant de la benne).
- 31. Drain de la benne.
- 32. Panneau de commande du mécanisme de compactage (voir « 4.5 Poste de commande du mécanisme de compactage » page 4-34).

* = Équipements optionnels.

1.4 OPTIONS DU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES

La benne de ramassage des ordures Olympus existe dans les tailles suivantes:

- Dispositif fermé de levage du conteneur d'ordures.
- Dispositif fermé de levage du conteneur d'ordures.

1.5 DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES

Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif de levage du conteneur d'ordures pour permettre de décharger les conteneur d'ordures.

Le dispositif de levage lève les conteneurs à lèvres des différents fabricants venant de:

- EN 840-1 (Up to 390 litres).
- EN 840-2 (Up to 1100 litres).
- EN 840-3 (Up to 1100 litres).

Le dispositif de levage du conteneur d'ordures a réussi des essais de charge statiques et dynamiques avec un poids maximal (550 kg).

1.6 MARCHEPIEDS

Lorsque la législation permet l'utilisation des marchepieds, votre véhicule peut avoir des marchepieds rétractables et des glissières à main fixes pour permettre aux opérateurs de se tenir à l'arrière du véhicule quand ils ramasse des ordures.

1.7 HOMOLOGATION CE

Cette machine est fournie conforme à la norme CE. Toute modification des spécifications du matériel ou des commandes par le propriétaire est à ses risques et périls, et peut entraîner l'annulation de la certification CE. Toute modification non autorisée peut d'autre part entraîner l'annulation de la garantie de ce produit. En cas de doute, consultez votre représentant Ros Roca S.A.

SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|------------|
| 2 | PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ | 2-3 |
| 2.1 | INTRODUCTION..... | 2-3 |
| 2.2 | UTILISATION D'UN VÉHICULE DE RAMASSAGE DES ORDURES | 2-3 |
| 2.3 | SYMBOLE DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENTS, MISES EN GARDE ET NOTES..... | 2-4 |
| 2.4 | PERSONNEL FORMÉ AUX OPÉRATIONS D'ENTRETIEN | 2-4 |
| 2.5 | RECOURS À CES CONSIGNES | 2-4 |
| 2.6 | HYGIÈNE PERSONNELLE..... | 2-4 |
| 2.7 | VÊTEMENTS DE PROTECTION..... | 2-5 |
| 2.8 | REMARQUES GÉNÉRALES | 2-5 |
| 2.9 | AVANT DE QUITTER LE DÉPÔT..... | 2-6 |
| 2.10 | TRAJET VERS LE POINT DE RAMASSAGE | 2-6 |
| 2.11 | RAMASSAGE DES ORDURES | 2-7 |
| 2.12 | LORSQUE VOUS UTILISEZ UN DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES POUR RAMASSER DES ORDURES..... | 2-8 |
| 2.13 | RIDEAU LUMINEUX DE SÉCURITÉ (OPTION) | 2-8 |
| 2.14 | TRAJET VERS LE SITE DE DÉCHARGE | 2-8 |
| 2.15 | AU SITE DE DÉCHARGE | 2-9 |
| 2.16 | AVANT DE QUITTER LE SITE DE DÉCHARGE | 2-9 |
| 2.17 | UTILISATION DU MARCHEPIED | 2-10 |
| 2.18 | ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT ET DE CONSEILS | 2-11 |
| 2.19 | EXPLICATION DES PICTOGRAMMES DES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE | 2-11 |

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

2 PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

2.1 INTRODUCTION

Ce chapitre donne des lignes directrices permettant l'utilisation des véhicules de collecte des déchets en toute sécurité.

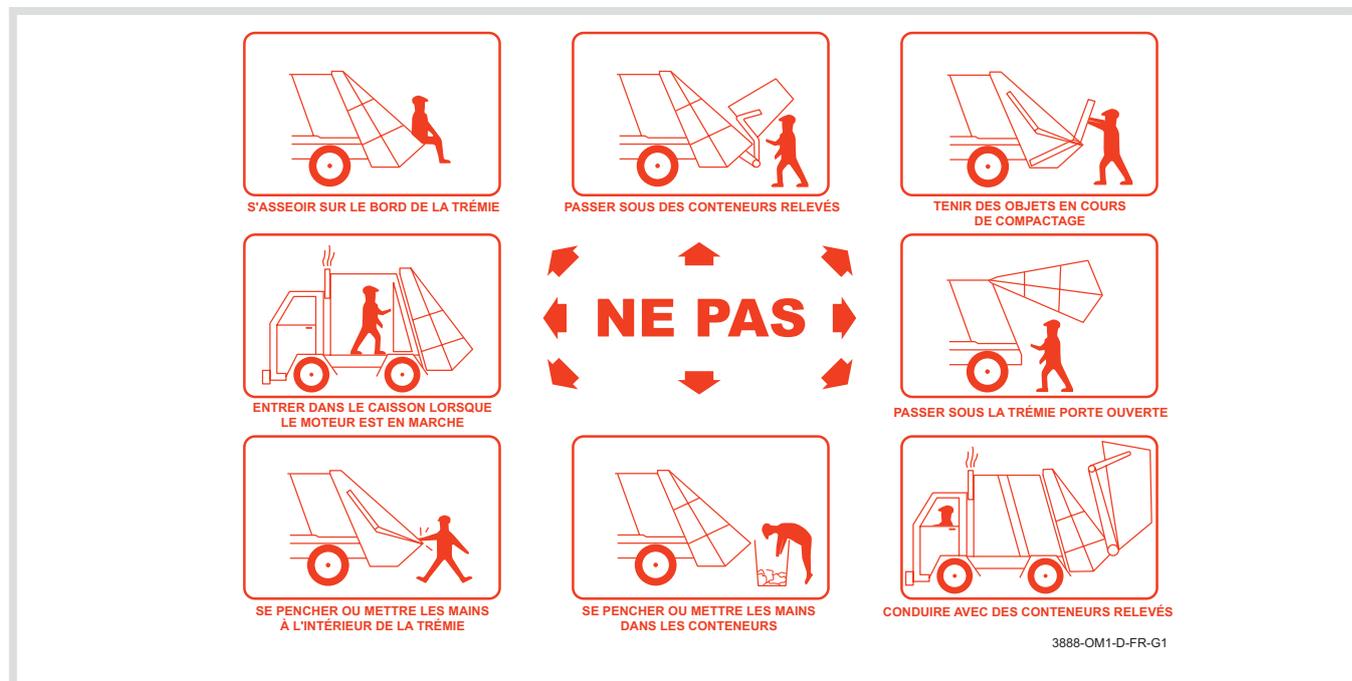
L'information contenue dans ce chapitre doit être lue avec les précautions de sécurité énoncées dans les instructions du constructeur pour le châssis-cabine sur lequel est monté la benne de ramassage des ordures ou tout autre équipement auxiliaire monté sur la benne.

Ce chapitre contient toutes les informations figurant dans le Code des bonnes pratiques pour la sécurité des opérateurs de chargement par l'arrière et des véhicules de collecte des déchets ("Code of Practice for the safe operation of rear end loaders and refuse collection vehicles"), publié par les constructeurs de matériel de manutention de conteneurs (CHEM, Container Handling Equipment Manufacturers). Il incombe à chacun de veiller à ce que son travail et celui de ses collègues s'effectue dans des conditions de sécurité optimales. L'objectif des présentes lignes directrices est de porter la sécurité à l'attention de l'ensemble des opérateurs. Lisez-les très attentivement et utilisez-les en permanence comme guide des bonnes pratiques de travail.

Les lignes directrices présentes dans ce manuel ne sont pas impératives. Il peut exister d'autres moyens pour s'assurer que les groupes d'opérateurs travaillent de manière sûre, et les éventuelles règles et méthodes de sécurité locales applicables doivent aussi être observées.

2.2 UTILISATION D'UN VÉHICULE DE RAMASSAGE DES ORDURES

Un véhicule de ramassage des ordures ne doit servir qu'à ramasser et à transporter des déchets domestiques et industriels.



2.3 SYMBOLE DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENTS, MISES EN GARDE ET NOTES

Le symbole de sécurité suivant utilisé tout au long de ce manuel indique une information essentielle au respect des principes d'hygiène et de sécurité ciblés. Ce symbole s'applique à TOUTES les informations contenues dans ce chapitre.



Toutes les informations de sécurité DOIVENT être strictement observées.

AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT:
LES AVERTISSEMENTS SONT IMPRIMÉS DANS CE STYLE. ILS SE RAPPORTENT À UNE PROCÉDURE À SUIVRE À LA LETTRE POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLESSURE OU DE MORT.



Précaution:
Les Précautions sont imprimées dans ce style. Il s'agit de procédures à suivre pour éviter les dysfonctionnements ou la détérioration des composants concernés.

Note:



Une note est imprimée dans ce style. Elle renvoie à l'information essentielle sur toute utilisation ou événement qui n'est pas un **AVERTISSEMENT** ou **Une mise en garde**.

2.4 PERSONNEL FORMÉ AUX OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Placé dans des mains inhabiles, le véhicule peut constituer un danger et par conséquent, son utilisation, son entretien et sa réparation doivent être exclusivement confiés à du personnel suffisamment compétent et autorisé et se servant, si besoin est, d'équipements homologués de sécurité.

2.5 RECOURS À CES CONSIGNES

Ces consignes sont seulement destinées à être utilisées par du personnel formé et habilité à manier l'équipement pour lequel cette publication est applicable. Elles ne doivent pas être utilisées pour d'autres personnes, pour d'autres équipements ou pour toute autre fin.

2.6 HYGIÈNE PERSONNELLE

L'hygiène personnelle est toujours importante, notamment pour ceux qui travaillent dans l'environnement de ramassage des ordures où les rats prolifèrent et propagent des maladies comme la LEPTOSPIROSE.

La Leptospirose, ou maladie de Weil, est une forme de jaunisse dont les premières phases sont similaires à la grippe. Comme l'infection s'introduit parfois dans le corps via des lésions cutanées, il est important d'administrer minutieusement les premiers soins sur toute blessure.

La Leptospirose est véhiculée par l'urine des rats. Si vous avez le moindre soupçon de travailler dans un environnement contaminé, suivez rigoureusement ces règles:

1. Portez toujours des vêtements de protection.
2. Appliquez une crème barrière avant chaque période de travail.



Les préparations contenant de la lanoline remplacent les huiles naturelles de la peau qui peuvent être éliminées au lavage.

3. Après avoir retiré les vêtements de protection, lavez les consciencieusement et faites les sécher.
4. Lavez-vous consciencieusement les mains et les avant-bras après votre travail, particulièrement avant de manger ou de boire.
5. Lavez toute éraflure, écorchure ou coupure cutanée, appliquez un antiseptique, et protégez avec un pansement stérile, un emplâtre par exemple. Ceci s'applique à TOUTES les blessures, pas seulement à celles survenues au travail.
6. Informez votre superviseur si la trousse de premiers soins du véhicule doit être réapprovisionnée.
7. Pour toute blessure plus importante qu'une éraflure ou une coupure légère, consultez votre médecin et signalez-lui le type de travail que vous effectuez.
8. Consultez un médecin en cas d'atteinte cutanée.
9. À chaque visite chez votre médecin, signalez-lui le type de travail que vous effectuez et le milieu dans lequel vous travaillez.
10. Veillez à ne pas exposer aux salissures l'intérieur des vêtements de protection.
11. Ne vous touchez pas la bouche, le nez ou les yeux pendant le travail.
12. N'utilisez pas de carburant, de diluant ou de solvant pour vous laver.

2.7 VÊTEMENTS DE PROTECTION

Lors de l'utilisation ou de la maintenance d'un véhicule, portez des vêtements de protection conformes avec la Législation et les Normes d'Hygiène et de Sécurité en vigueur dans le pays d'utilisation du véhicule, comprenant:

1. Un bleu de travail ou une combinaison de protection en deux parties, pas trop ample et de couleur caractéristique.
2. Des bottes ou des chaussures de sécurité à coques et semelles en acier.
3. Un casque de protection.
4. Des gants de protection.
5. Des lunettes de protection.
6. Des lunettes-masque et un masque à particules en cas de travail en environnement poussiéreux.
7. Lorsque vous travaillez sur la route ou dans toute autre environnement comportant un danger dû à des véhicules en mouvement ou à des machines actionnées manuellement, portez des brassards ou un gilet réfléchissant.

2.8 REMARQUES GÉNÉRALES

1. L'opérateur d'un véhicule de ramassage des ordures doit s'assurer que les ouvriers comprennent les principes et procédures d'utilisation et toutes les consignes de sécurité.
2. Les opérateurs ne doivent pas monter sur le toit du véhicule de ramassage des ordures, sur le mécanisme de compactage ou sur tout équipement accessoire comme les dispositifs de levage d'un conteneur d'ordures.
3. Les opérateurs ne doivent pas « trafiquer » les dispositifs de commande et de sécurité montés sur le véhicule de ramassage des ordures, son châssis-cabine, la benne, le mécanisme de compactage des ordures ou tout équipement auxiliaire comme les dispositifs de levage du conteneur d'ordures.
4. L'utilisation d'un véhicule de collecte des déchets est interdite si l'un de ses modules de sécurité a été modifié ou ne fonctionne pas correctement.
5. Lorsque le véhicule ou ses mécanismes sont en travaux, il est primordial de verrouiller les portières du véhicule, de retirer les clés et de disposer des panneaux d'avertissement.
6. Les opérateurs ne doivent jamais empiéter sur aucune partie du véhicule sauf à l'intérieur de la cabine ou sur les marchepieds, s'ils sont présents.
7. Le véhicule de ramassage des ordures, son châssis-cabine, le mécanisme de compactage des ordures et tout équipement auxiliaire comme les dispositifs de levage du conteneur d'ordures doivent être bien utilisés et toujours respecter les consignes du constructeur.
8. Ne stockez jamais de déchets dans la benne - elle ne doit être utilisée que pour la collecte et le transport.

9. Pendant le lavage sous pression du véhicule de ramassage des ordures, son châssis-cabine, la benne, le mécanisme de compactage des ordures et tout équipement auxiliaire comme les dispositifs de levage du conteneur d'ordures, ne pas laisser la buse s'approcher à moins d'un mètre.



AVERTISSEMENT:
NE POINTEZ JAMAIS LA LANCE DE NETTOYAGE EN DIRECTION DE QUELQU'UN. LES JETS D'EAU HAUTE PRESSION PEUVENT BLESSER.



Précaution:
Les jets d'eau haute pression peuvent gravement endommager le matériel électrique.

10. Ne jamais utiliser le véhicule de ramassage des ordures et tout autre dispositif comme les dispositifs de levage du conteneur d'ordures si vous n'êtes pas:
 - Vous n'êtes pas un opérateur qualifié.
 - Le véhicule n'est pas en bon état d'entretien, avec tous ses systèmes opérationnels et ses dispositifs de sécurité fonctionnant de manière nominale.
11. N'utilisez pas le véhicule de collecte des déchets si un ou plusieurs de ses caches de protection sont absents ou endommagés. Ces caches sont essentiels pour la sécurité du personnel car ils les protègent de dangers potentiels que représentent par exemple les composants en mouvement (les vérins) et l'éjection de déchets.
12. Ne dépassez pas le poids des essieux galvanisé ni du véhicule pour le châssis-cabine. Tous les châssis-cabine comportent des informations sur le poids de l'essieu ou du véhicule sur une plaque située dans la cabine. Au cours des premières semaines d'utilisation du véhicule, il est important de surveiller attentivement son poids en charge. Si pour une raison quelconque, les poids plaqués maximaux dépassent la référence, contactez le SAV de Ros Roca S.A. ou votre concessionnaire local pour obtenir un avis.
13. Ne regardez pas directement les LED à forte luminosité comme, par exemple, les lampes à LED et les témoins lumineux d'avertissement. Vous risqueriez de provoquer des lésions irréversibles au niveau des yeux.

2.9 AVANT DE QUITTER LE DÉPÔT

Avant de quitter le dépôt, vérifiez et assurez-vous que:

1. Aucun déchet, papier ou matériau inflammable ne se trouve à proximité du moteur ou de l'échappement. Ils risqueraient de provoquer un incendie lors du démarrage du moteur. Le cas échéant, inclinez la cabine (reportez-vous au manuel d'utilisation du constructeur sur le châssis-cabine) pour faire une inspection approfondie.
2. Le châssis et la cabine sont conformes au cahier des charges: lumières, essuie- glace, état et pression des pneus (voir les chapitres pertinent du manuel d'utilisation).
3. Tous les équipements auxiliaires sont opérationnels. (Voir les chapitres pertinents du manuel d'utilisation du constructeur).
4. Tous les circuits de sécurité, dispositifs de couplage et fonctions d'exploitation sont opérationnels.
5. Toutes les plaques d'information sont propres et clairement visibles.
6. Toutes les étiquettes d'instructions sont propres et lisibles.
7. Toutes les alarmes sonores et visuelles sont opérationnelles.
8. Les niveaux des liquides suivants sont corrects :
 - **Châssis-cabine** - Voir le manuel d'utilisation du châssis-cabine.
 - **Benne** - niveau d'huile du système hydraulique (voir le manuel de service).
9. L'équipage du véhicule est formé à l'utilisation de la machine en toute sécurité et dispose de vêtements de protection adaptés.
10. Le nombre de personnes composant l'équipage ne dépasse pas le nombre de places qu'offre la cabine du véhicule.
11. Le hayon est correctement verrouillé sur la benne.
12. Le bouton de la benne doit être en position « arrêt » (voir '4.2.1 Bouton principal de la bennepage 4-5).
13. Le châssis, la cabine, la benne et les unités auxiliaires et leurs systèmes sont dépourvus de boue accumulée ou de débris des décharges qui pourraient endommager les systèmes et rendre le véhicule peu sûr, voire inutilisable.
14. Assurez-vous que tous les drains de la benne et du hayon sont fermés et que leurs leviers ne fassent pas saillie du côté du véhicule.

2.10 TRAJET VERS LE POINT DE RAMASSAGE

Lors du trajet vers le point de collecte:

1. Tous les membres d'équipage doivent être assis et boucler leur ceinture de sécurité.
2. Le hayon doit être verrouillé sur la benne.
3. Le bouton de la benne doit être en position « arrêt » (voir '4.2.1 Bouton principal de la bennepage 4-5).
4. Les objets personnels (à savoir les manteaux, les boîtes repas, etc.) doivent être soigneusement immobilisés dans la cabine - utilisez les patères, le cas échéant.
5. IL NE FAUT PAS laisser de bouteilles, cannettes, etc. sur le plancher de la cabine, car elles peuvent rouler sous la pédale de frein ou d'embrayage et leur faire obstacle, ce qui peut constituer un danger.
6. Tout dispositif de levage du conteneur d'ordures doit être rangé ou en position de course avant de déplacer le véhicule (reportez-vous au manuel d'utilisation dispositif de levage du conteneur d'ordures).
 - Quand vous vous déplacez sur un sol rugueux, le dispositif de levage du conteneur d'ordures peut être levé pour éviter d'être immobilisé. Les feux arrière NE DOIVENT PAS être obstrués en abandonnant le conteneur d'ordures en position centrale.

2.11 RAMASSAGE DES ORDURES

Durant la collecte des déchets:

1. L'ensemble du personnel doit connaître l'emplacement, les conditions d'utilisation et la fonction des boutons-poussoirs d'arrêt d'urgence.
2. Maintenez en permanence le plancher de la cabine, l'échelle d'accès et les sols des marchepieds propres et libres de débris.
3. Avant d'ouvrir la portière et de sortir de la cabine, vérifiez qu'aucun véhicule, piéton ou obstacle sur la route ou le trottoir ne croise ou ne double le véhicule. Les passagers doivent toujours sortir du véhicule côté trottoir.
4. Faites particulièrement attention lorsque vous traversez la route derrière le véhicule.
5. Définissez à l'avance un signal sonore que vous utiliserez régulièrement pour tenir le conducteur informé.
6. Utilisez les feux intermittents pour avertir les personnes alentour de votre présence.
7. Durant les opérations nécessitant un arrêt fréquent, faites particulièrement attention aux autres usagers de la route.
8. Soyez prudent lorsque vous chargez du verre. Recouvrez-le de déchets avant d'actionner le mécanisme de compactage.
9. Assurez-vous que la pelle de compactage ramasse toutes les ordures avant de déplacer le véhicule.
10. NE CONDUISEZ PAS le véhicule avec la portière de la cabine ouverte.
11. NE LAISSEZ PAS le véhicule sans surveillance.
12. N'ABANDONNEZ en aucun cas la cabine sans utiliser le frein à main.
13. NE RECULEZ PAS sans supervision.
14. NE VOUS LAISSEZ PAS distraire lorsque vous utilisez les équipements.
15. NE LAISSEZ PAS le public approcher du véhicule lorsque la machine fonctionne.
16. NE RETIREZ aucun objet et ne pénétrez dans le hayon à aucun moment du cycle de compactage.
17. NE TENEZ PAS les objets volumineux pendant que la pelle de compactage les découpe.
18. NE SURCHARGEZ PAS le hayon avant d'effectuer un compactage.
19. NE PENETREZ dans aucune partie de la superstructure.
20. NE REGLEZ aucune pression hydraulique ou valve de séquence - cela pourrait rendre la machine dangereuse.
21. NE CHARGEZ PAS de récipients sous pression.
22. NE CHARGEZ PAS de postes de télévision.
23. NE CHARGEZ PAS de réfrigérateurs contenant des gaz CFC.
24. NE CHARGEZ PAS de cendres chaudes ou de débris incandescents.



**AVERTISSEMENT:
EN CAS D'INCENDIE, EVACUEZ LE
VEHICULE ET APPELEZ LES POMPIERS.**

25. NE CHARGEZ PAS de batterie d'automobile au plomb humide.
26. NE CHARGEZ aucun déchet dangereux connu.

2.12 LORSQUE VOUS UTILISEZ UN DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES POUR RAMASSER DES ORDURES

1. Si le dispositif de levage du conteneur d'ordures est fixé, abaissez le (ou les) marchepied(s) avant d'activer les dispositifs de levage du conteneur d'ordures.
2. Assurez-vous que le conteneur d'ordures n'est pas endommagé et que le couvercle est fermé.
3. Assurez-vous que le conteneur d'ordures n'est pas plein à ras bord. Son couvercle doit être entièrement fermé et son contenu ne doit pas déborder.
4. Positionnez le conteneur à déchets correctement avant d'actionner la machine.
5. Le personnel doit s'éloigner de l'arrière du véhicule lorsque le dispositif de levage du conteneur d'ordures est en fonctionnement.
6. Le conteneur d'ordures doit être arrêté dans n'importe quelle position en relâchant le bouton dispositif de levage du conteneur d'ordures.
7. Tout dispositif de levage du conteneur d'ordures doit être rangé ou en position de course avant de déplacer le véhicule (reportez-vous au manuel d'utilisation dispositif de levage du conteneur d'ordures).
8. N'essayez pas de vider les conteneur d'ordures ou les bennes qui sont incompatibles avec le dispositif de levage du conteneur d'ordures.
9. NE PASSEZ jamais sous un conteneur à déchets relevé.
10. NE SECOUEZ PAS violemment le conteneur à déchets lorsque vous le videz. Vous risqueriez d'endommager le conteneur d'ordures ou le dispositif de levage du conteneur d'ordures, ce qui vous mettrait en danger. Si les déchets sont agglomérés dans le conteneur, reposez-le au sol et détachez les déchets.
11. N'ACCOMPAGNEZ jamais le dispositif de levage du conteneur d'ordures avec la main. Si le conteneur à déchets est trop lourd, il doit être reposé au sol et allégé.
12. NE PENETREZ PAS dans les conteneurs ou dans le hayon pour réarranger les déchets.
13. NE CONDUISEZ PAS avec les conteneurs d'ordures suspendus au dispositif de levage du conteneur d'ordures.

2.13 RIDEAU LUMINEUX DE SÉCURITÉ (OPTION)

1. La barrière immatérielle de sécurité fait partie d'un système de sécurité et NE DOIT être modifiée ou contournée d'aucune manière.
2. La barrière immatérielle de sécurité n'ôte aucune responsabilité à l'opérateur en ce qui concerne le déploiement de la plaque de chariot dont la commande nécessite une action maintenue.
3. Lorsque vous pressez la commande à action maintenue qui actionne le déploiement de la plaque de chariot, regardez toujours la zone dangereuse du mécanisme de compactage - NE VOUS FIEZ PAS A LA BARRIÈRE IMMATERIELLE DE SECURITE.

2.14 TRAJET VERS LE SITE DE DÉCHARGE

Lors du trajet vers le site de déchargement:

1. Conduisez toujours prudemment, en particulier lorsque le véhicule est à pleine charge, car son maniement et ses performances en sont affectés. Le conducteur doit tenir compte des différences existant entre un véhicule à vide et un véhicule chargé.
2. La pelle de compactage doit recouvrir les déchets.
3. Le bouton de la benne principale doit être en position « arrêt » (voir '4.2.1 Bouton principal de la benne' page 4-5).
4. Tous les membres d'équipage doivent être assis et boucler leur ceinture de sécurité.
5. Le hayon doit être verrouillé sur la benne.
6. Les objets personnels (à savoir les manteaux, les boîtes repas, etc.) doivent être soigneusement immobilisés dans la cabine - utilisez les patères, le cas échéant.
7. IL NE FAUT PAS laisser de bouteilles, cannettes, etc. sur le plancher de la cabine, car elles peuvent rouler sous la pédale de frein ou d'embrayage et leur faire obstacle, ce qui peut constituer un danger.
8. Tout dispositif de levage du conteneur d'ordures doit être rangé ou en position de course avant de déplacer le véhicule (reportez-vous au manuel d'utilisation dispositif de levage du conteneur d'ordures).
 - Quand vous vous déplacez sur un sol rugueux, le dispositif de levage du conteneur d'ordures peut être levé pour éviter d'être immobilisé. Les feux arrière NE DOIVENT PAS être obstrués en abandonnant le conteneur d'ordures en position centrale.

2.15 AU SITE DE DÉCHARGE

Sur le site de déchargement:

1. Allumez les gyrophares avant de débiter l'opération de déchargement.
2. Respectez toujours le règlement du site concerné.
3. Seuls les membres de l'équipage pour lesquels cela est indispensable doivent quitter la cabine lors de l'opération de déchargement - si toutefois cela est autorisé par le règlement du site.
4. Assurez-vous que vous connaissez la taille du véhicule, en particulier sa hauteur par rapport au hayon et au dispositif de levage du conteneur d'ordures en position levée.
5. Assurez-vous que le sol ou la surface sont plats et fermes avant d'essayer de lever le hayon - (voir les consignes opérationnelles des faces d'embout).
6. Assurez-vous que la surface du hayon est nette avant de lever ou d'abaisser ce dernier.
7. Assurez-vous que la surface du hayon est nette avant de lever ou d'abaisser ce dernier.
8. Sur le lieu de décharge, N'ALLEZ PAS à l'arrière du véhicule.
9. NE PASSEZ PAS sous le hayon pendant son relèvement ou son abaissement.
10. NE MARCHEZ PAS sous le hayon relevé s'il n'est pas soutenu par ses supports.
11. NE PASSEZ PAS sous le hayon relevé pendant qu'un cycle de déblayage du hayon est actif.
12. NE CONDUISEZ PAS le véhicule avec le hayon ouvert.

2.16 AVANT DE QUITTER LE SITE DE DÉCHARGE

Avant de quitter le dépôt, vérifiez et assurez-vous que:

1. Aucun déchet, papier ou matériau inflammable ne se trouve à proximité du moteur ou de l'échappement. Ils risqueraient de provoquer un incendie lors du démarrage du moteur. Le cas échéant, inclinez la cabine (reportez-vous au manuel d'utilisation du constructeur sur le châssis-cabine) pour faire une inspection approfondie.
2. Les joints du hayon sont libres de tout débris et ne sont pas endommagés.
3. Le hayon est abaissé et verrouillé.
4. Le châssis-cabine et la benne du véhicule ne sont pas endommagés.
5. Les feux servant à assurer la sécurité d'exploitation du véhicule sur la voie publique fonctionnent toujours correctement, sont propres et visibles.
6. Toutes les plaques présentes sur la superstructure (par exemple plaques de numéro de série, plaques rétro-réfléchissantes et avertissements aux autres usagers de la route) sont propres et clairement visibles.
7. Le bouton de la benne principale doit être en position « arrêt » (voir '4.2.1 Bouton principal de la bennepage 4-5).
8. Le véhicule peut continuer à opérer en sécurité.
9. Le châssis, la cabine, la benne et les unités auxiliaires et leurs systèmes sont dépourvus de boue accumulée ou de débris des décharges qui pourraient endommager les systèmes et rendre le véhicule peu sûr, voire inutilisable.
10. Assurez-vous que tous les drains de la benne et du hayon soient fermés et que leurs leviers ne fassent pas saillie du côté du véhicule.

2.17 UTILISATION DU MARCHEPIED

1. Si la benne de ramassage des ordures tombe en panne, retournez le véhicule au dépôt et signalez la panne immédiatement au service de surveillance.
2. Maintenez la surface du marchepied ou la face du capteur propre et sans débris.
3. Un seul opérateur ne doit se trouver sur chaque marchepied.
4. L'opérateur doit porter des chaussures adaptées.
5. L'opérateur doit rester au centre de la surface du marchepied et se tenir à la glissière avec les deux mains.
6. N'utilisez jamais les marchepieds si les verrouillages de sécurité ne fonctionnent pas.
7. Les opérateurs ne doivent jamais marcher sur les marchepieds quand l'interrupteur de maintien du verrouillage a été appuyé et quand le maintien du verrouillage est actif.
8. L'opérateur ne doit pas sauter sur le marchepied ou en dehors de celui-ci si le véhicule est en marche.
9. L'opérateur ne doit pas distraire le conducteur pendant qu'il conduit le véhicule.
10. L'opérateur ne doit pas activer les commandes de la benne de ramassage des ordures ou des dispositifs de levage du conteneur d'ordures à part les boutons d'arrêt d'urgence pendant qu'il se trouve sur le marchepied.
11. L'opérateur ne doit pas atteindre, se pencher ou laisser une partie de leur benne faire saillie à l'extérieur de la largeur du véhicule lorsqu'il se trouve sur le marchepied.
12. Les opérateurs ne doivent jamais se trouver sur une autre partie de la benne de ramassage des ordures ou dispositif de levage du conteneur d'ordures.
13. N'essayez jamais de conduire à des vitesses supérieures à 30 km/h (25 km/h en France) quand un opérateur se trouve sur le marchepied.
14. N'utilisez pas le véhicule sur de longues distances avec un opérateur sur le marchepied.
15. Ne conduisez pas le véhicule sur des routes à grande vitesse (comme les autoroutes) lorsque le verrouillage de 30 km/h (25 km/h en France) est en marche avec un opérateur sur le marchepied.
16. N'utilisez pas les marchepieds pour transporter des objets.
17. N'utilisez pas les marchepieds pour charger des ordures dans la trémie.
18. Si le véhicule est fourni avec un dispositif de levage du conteneur d'ordures, abaissez le (ou les) marchepied(s) avant d'utiliser le levage du conteneur d'ordures.

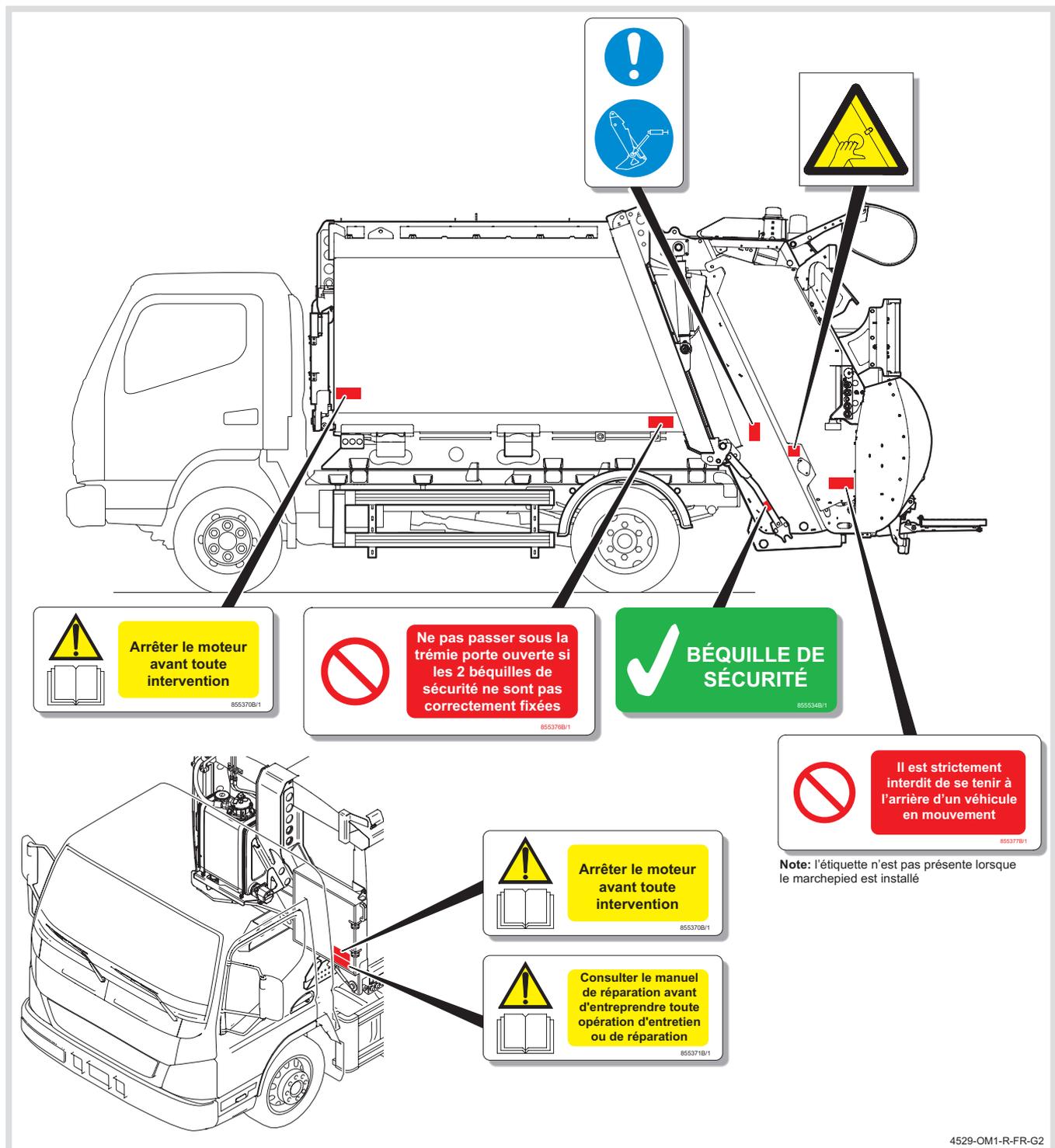
CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2.18 ETIQUETTES D'AVERTISSEMENT ET DE CONSEILS

Les étiquettes d'avertissement sont fixées sur la benne pour:

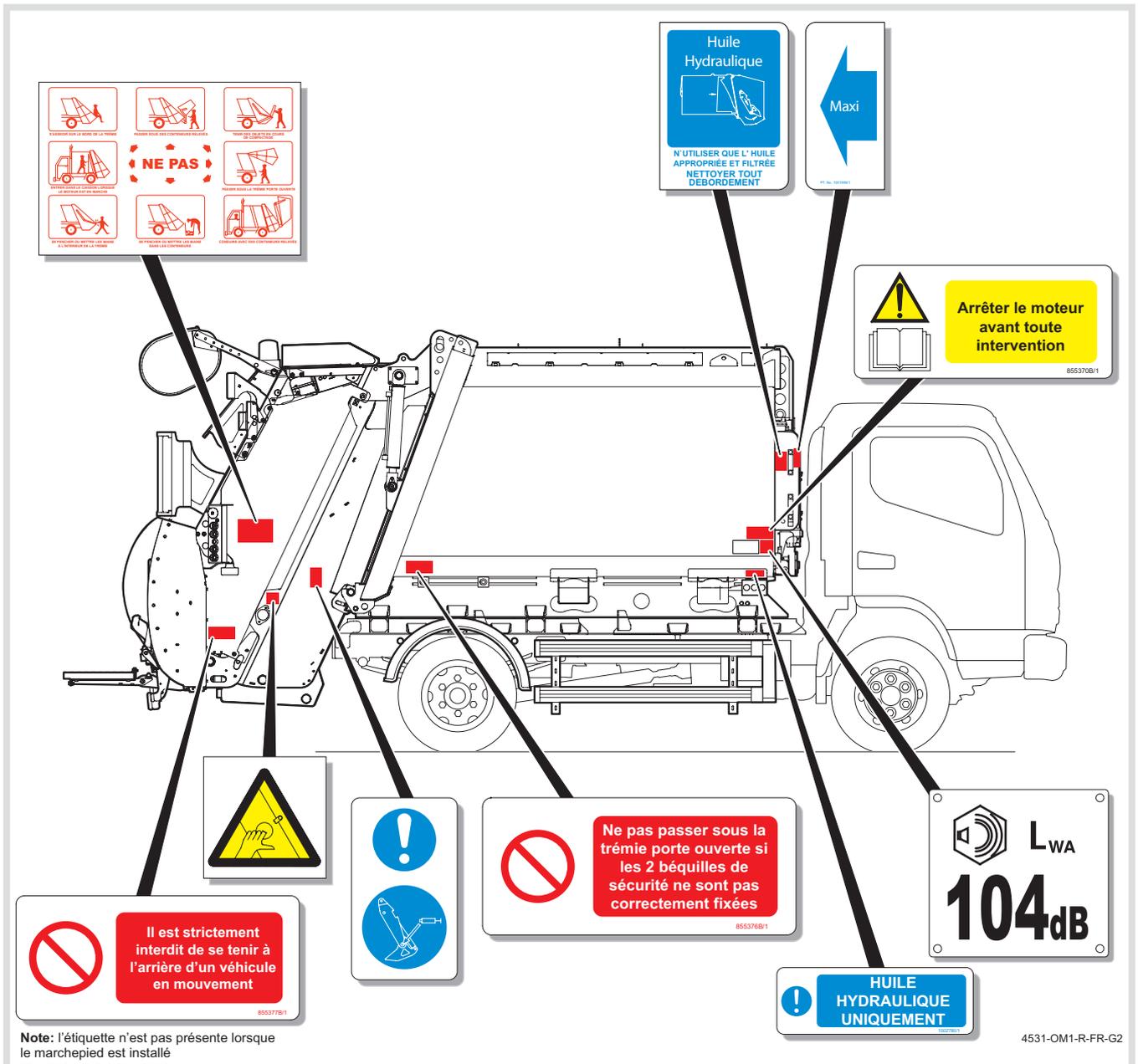
- Avertir les opérateurs ou le personnel d'entretien qu'ils ne doivent pas procéder à des interventions qui risquent de provoquer la mort (étiquettes rouges).
- Signaler aux opérateurs ou au personnel d'entretien les interventions qui risquent de provoquer des blessures ou d'affecter le fonctionnement de la superstructure (étiquettes jaunes).
- Fournir des informations importantes sur la sécurité (étiquettes bleues).
- Identifier les accessoires de sécurité (étiquettes vertes).

Étiquettes de mise en garde; arrière droite de la benne de ramassage des ordures

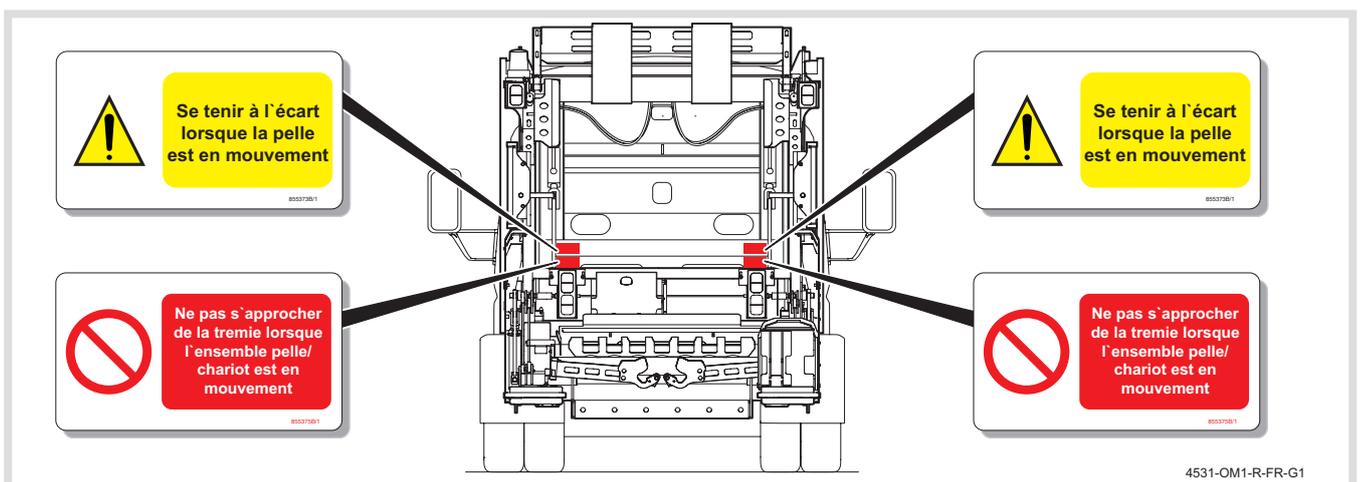


CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Étiquettes de mise en garde; arrière droite de la benne de ramassage des ordures

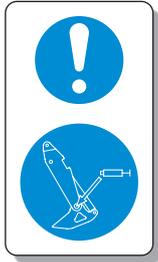


Étiquettes de mise en garde; arrière de la benne de ramassage des ordures



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2.19 EXPLICATION DES PICTOGRAMMES DES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE



Point de lubrification.



Ne mettez pas vos doigts dans le trou.



Niveau de pression sonore d'un poids A maximal aux postes des opérateurs.

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|------------|
| 3 | COMMENT ÇA MARCHE | 3-3 |
| 3.1 | BENNE | 3-3 |
| 3.2 | HAYON | 3-3 |
| 3.2.1 | MÉCANISME DE COMPACTAGE | 3-3 |
| 3.2.2 | CYCLE DE FONCTIONNEMENT | 3-4 |
| 3.2.3 | DÉCHARGE..... | 3-5 |
| 3.3 | DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES..... | 3-6 |
| 3.4 | MARCHEPIEDS | 3-8 |
| 3.5 | SYSTÈME HYDRAULIQUE..... | 3-8 |
| 3.5.1 | POMPE HYDRAULIQUE..... | 3-8 |
| 3.5.2 | RÉSERVOIR HYDRAULIQUE ET MODULES DES SOUPAPES..... | 3-8 |
| 3.5.3 | CYLINDRES HYDRAULIQUES | 3-8 |

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

3 COMMENT ÇA MARCHE

3.1 BENNE

La benne (1) est une boîte en acier qui est fermée par une plaque d'éjection mobile (2) à l'avant et par un hayon à l'arrière.

Les bennes ont une capacité variable selon le cahier des charges de chaque véhicule.

Les ordures sont contenues dans la benne pendant le ramassage et le transport vers le point de bascule.

Les ordures sont déchargées de la benne par la plaque d'éjection (2) activée par le cylindre d'éjection.

3.2 HAYON

Le hayon (4) est pivoté à l'arrière en haut de la benne et il est relevé et abaissé par deux cylindres hydrauliques.

Le hayon comporte une trémie (7) dans laquelle les ordures sont chargées et le mécanisme de compactage qui transfert les ordures de la trémie dans la benne en le compactant en même temps.

Le hayon comporte un point de montage pour le mécanisme dispositif de levage du conteneur d'ordures lorsque celui-ci est monté sur le véhicule.

3.2.1 MÉCANISME DE COMPACTAGE

Le mécanisme de compactage comprend deux parties:

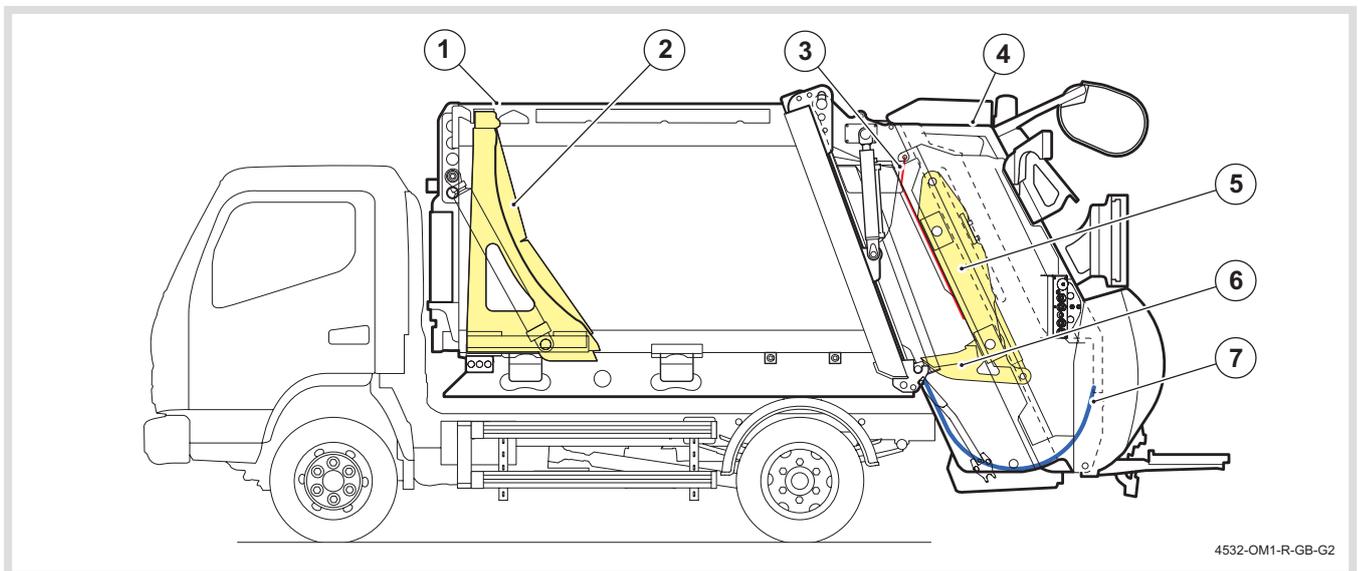
- La plaque de chariot (5) se déplace par une glissière et elle est actionnée par deux cylindres hydrauliques, les cylindres de la plaque de chariot.
- Cette plaque est articulée sur la plaque de charriot et elle est actionnée par deux cylindres hydrauliques, les cylindres de la plaque d'emballage.

La plaque d'emballage et la plaque de chariot compactent les ordures qui ont été vidées dans la trémie entre la plaque d'éjection (2) de la benne et la plaque de retenue des ordures (3) dans le hayon.

Quand la benne est vide, la plaque d'éjection est à l'arrière de la benne. Au fur et à mesure que les ordures sont chargées dans la benne, la plaque d'éjection avance dans la benne.

Au fur et à mesure que la charge est poussée contre la plaque d'éjection, les commandes du système hydraulique commandent le mouvement vers l'avant de la benne pour lui donner une charge uniformément comprimée.

Composants principaux



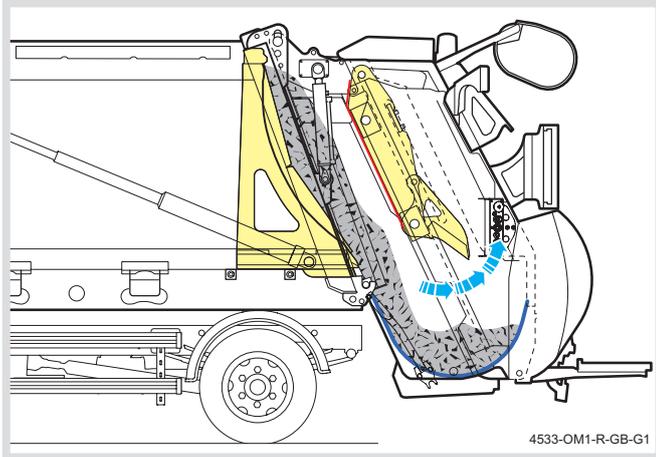
1. Benne.
2. Extracteur.
3. Plaque de retenue des ordures.
4. Hayon.
5. Plaque de chariot.
6. Pelle de compactage.
7. Trémie.

FONCTIONNEMENT

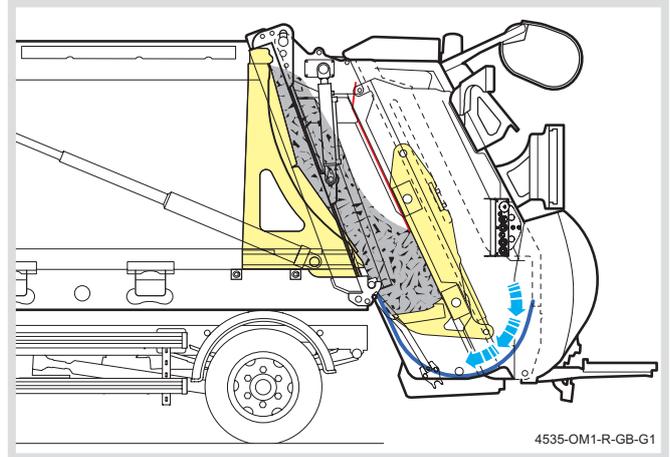
3.2.2 CYCLE DE FONCTIONNEMENT

Le cycle de fonctionnement du mécanisme de compactage est composé de quatre étapes:

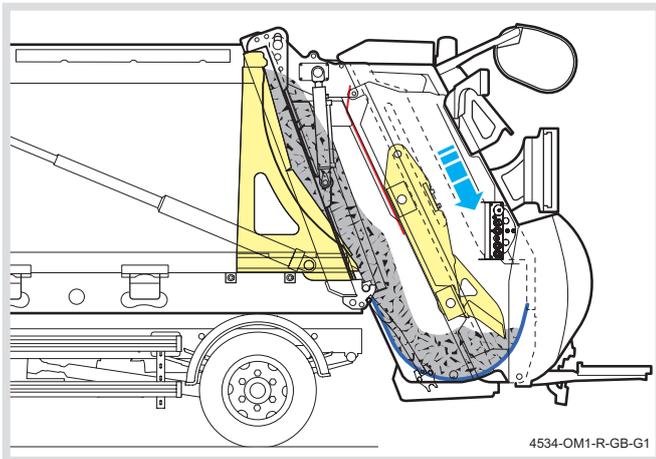
1. La plaque d'emballage s'ouvre.



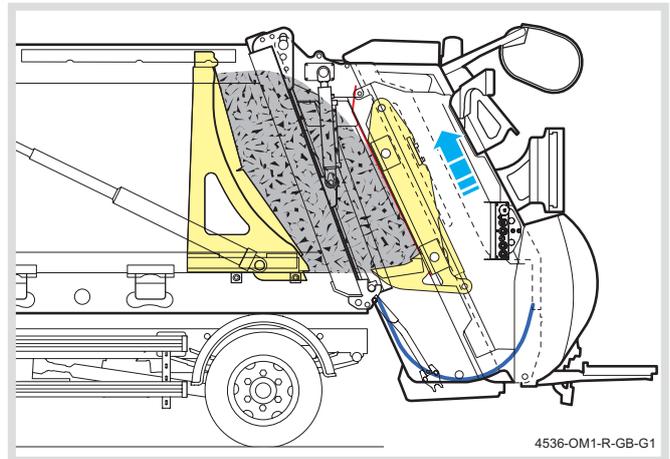
3. La plaque d'emballage se ferme.



2. La plaque de chariot descend dans la trémie.



4. La plaque de chariot se lève.



La plaque d'emballage contient les ordures qu'elle balaie de la trémie.

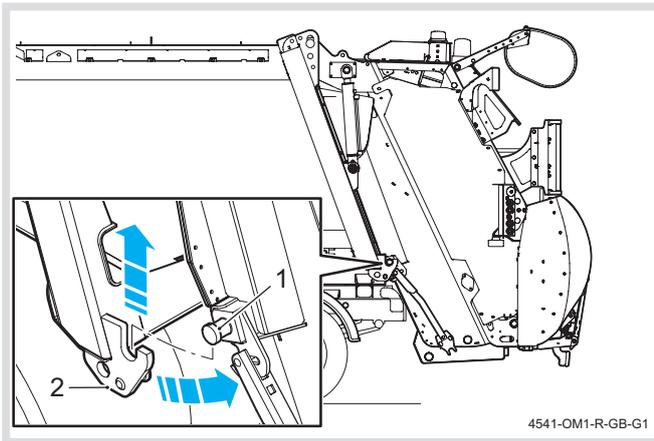
La plaque d'emballage et la plaque de chariot compriment les ordures dans la benne entre la plaque d'éjection de la benne et la plaque de retenue des ordures dans le hayon. Au fur et à mesure que les ordures sont emballées dans la benne, la plaque d'éjection avance vers l'avant de la benne.

3.2.3 DÉCHARGE

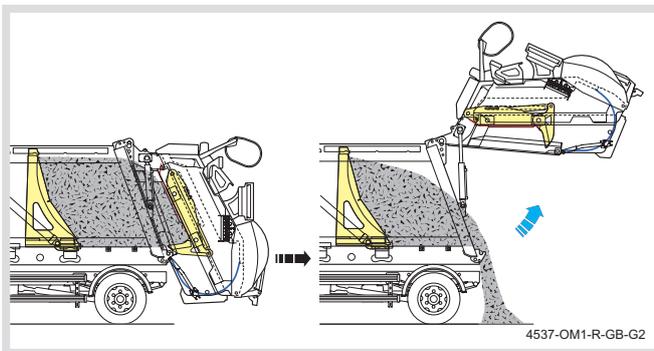
Le déchargement des déchets collectés dans la benne comprend quatre étapes:

1. Levage du hayon.

Le hayon avec le dispositif de levage du conteneur d'ordures est relevé en évitant de toucher l'arrière de la benne. Au fur et à mesure que le hayon commence à s'élever, il relève d'abord l'arrière de la benne jusqu'à ce qu'un crochet (1) monté sur chaque côté du hayon soit décroché d'une broche (2) montée sur chaque côté de la benne. A ce stade, le hayon est déverrouillé.

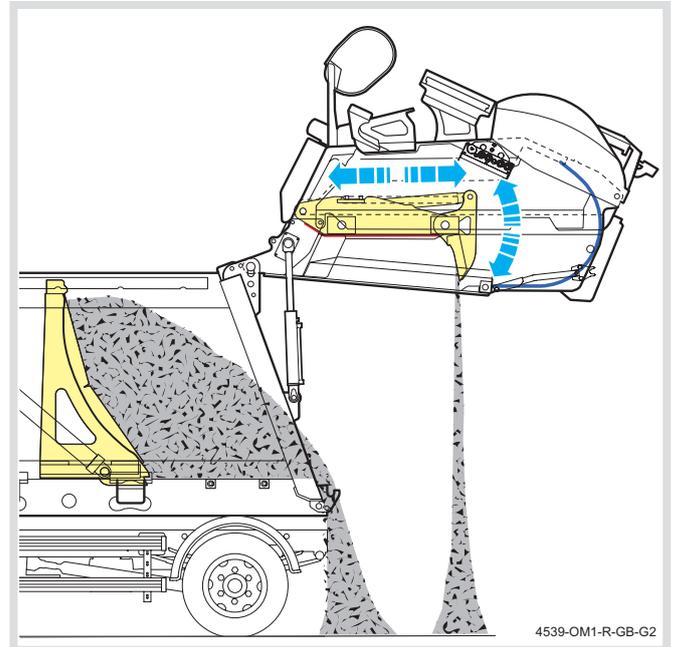


Ensuite, le hayon tourne autour de son pivot implanté sur le toit de la benne, jusqu'à ce qu'il atteigne sa position de relèvement maximal.

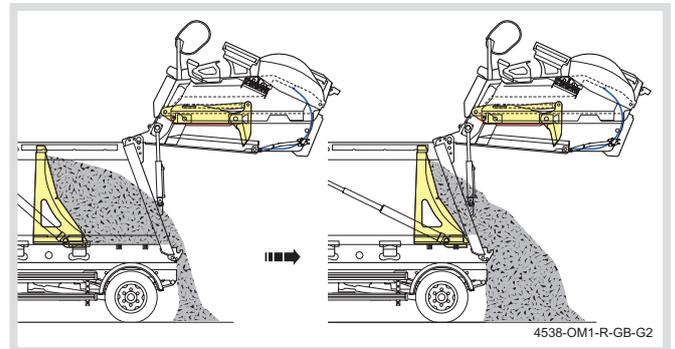


2. Fin du cycle du hayon.

Quand tout le cycle du hayon a été réalisé, le mécanisme de compactage effectue entre un et quatre cycles et le hayon atteindra immédiatement sa pleine hauteur pour chasser toute accumulation d'ordures de la trémie du hayon.

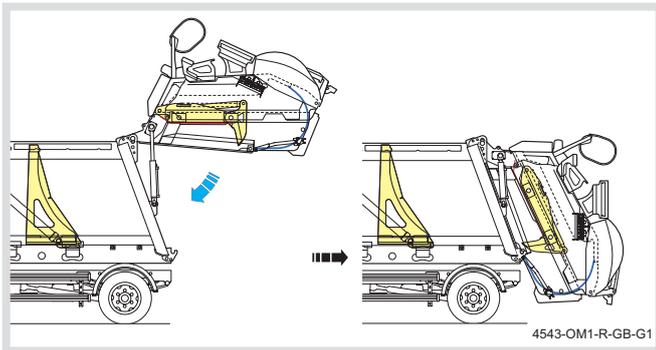


3. Déchargement.



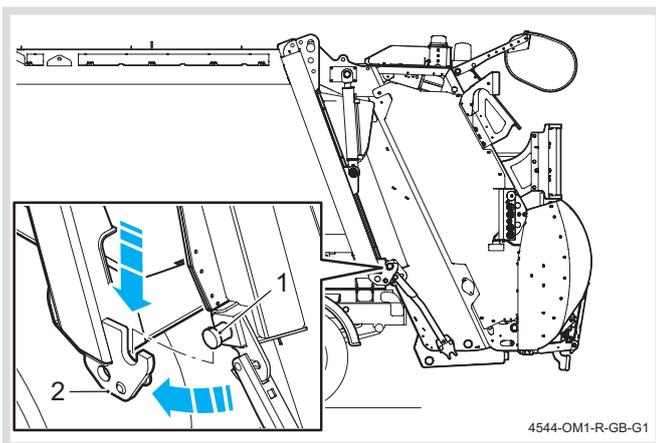
La plaque d'éjection chasse les ordures de l'arrière de la benne.

4. Fermeture du hayon.



Le hayon avec le dispositif de levage du conteneur d'ordures est abaissé à l'arrière de la benne, verrouillant mécaniquement le hayon à la benne.

Lorsque le hayon s'abaisse, il tourne autour des pivots du hayon montés sur le toit de la benne jusqu'à ce qu'il soit en contact avec la face arrière de la benne puis glisse vers le bas de la benne jusqu'à ce qu'un crochet (1) monté sur chaque côté de la benne-ci s'accroche sur une broche (2) montée sur chaque côté de la benne, verrouillant le hayon à la benne.



3.3 DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES

Ce type de dispositif de levage comprend un châssis monté sur le hayon du véhicule de ramassage des ordures, un chariot (5) et un attache-couvercle clipsable mécanique (3).

Le chariot est fixé au châssis par des liens amovibles et il est levé et abaissé par des cylindres hydrauliques.

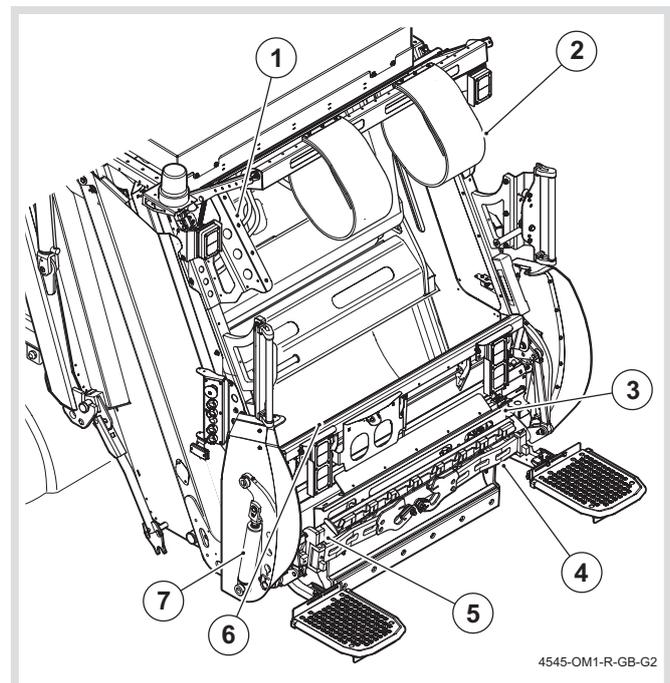
L'attache-couvercle clipsable mécanique est fixé sur le chariot et attache automatiquement le couvercle des conteneurs d'ordures au chariot pour les fixer au chariot lorsque le dispositif de levage est levé et abaissé.

Au fur et à mesure que le conteneur de déchets atteint le haut de son cycle de levage, le côté du conteneur de déchets se cogne contre une barre de stabilisation (2), en veillant à ce que tout le contenu du conteneur de déchets soit vidé dans la trémie.

Quand de grands conteneurs de déchets munis de couvercles coulissants sont vidés, des clés montées sur le couvercle entraînent les ouvre-boîtes (1) et ouvrent le couvercle lorsque le conteneur de déchets est relevé.

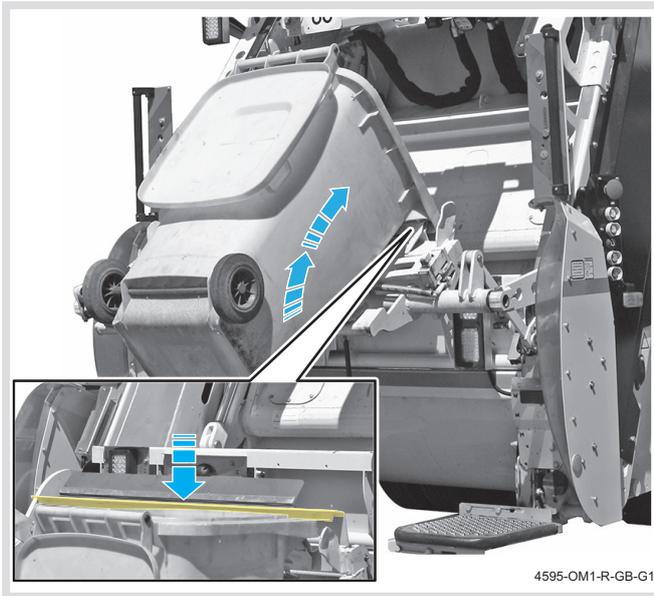
Des bras DIN en option (4) fixés au chariot peut être ouverts vers l'extérieur et utilisés pour lever de grands conteneurs de déchets avec des tourillons DIN.

Composants du dispositif de levage

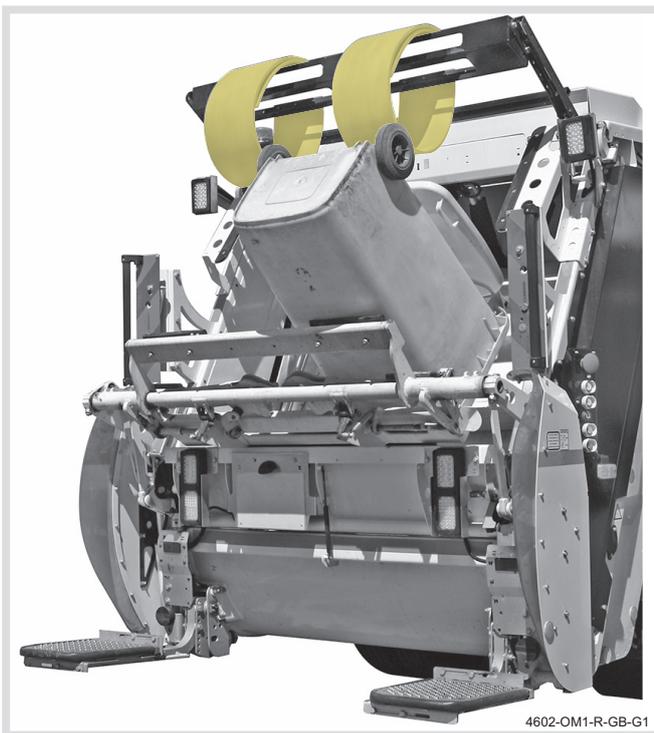


1. Ouvre-boîte.
2. Barre de stabilisation.
3. Attache-couvercle.
4. Bras DIN (en option).
5. Chariot du dispositif de levage.
6. Rails fixes (rails à charnière en option).
7. Cylindre hydraulique (à l'arrière de la protection).

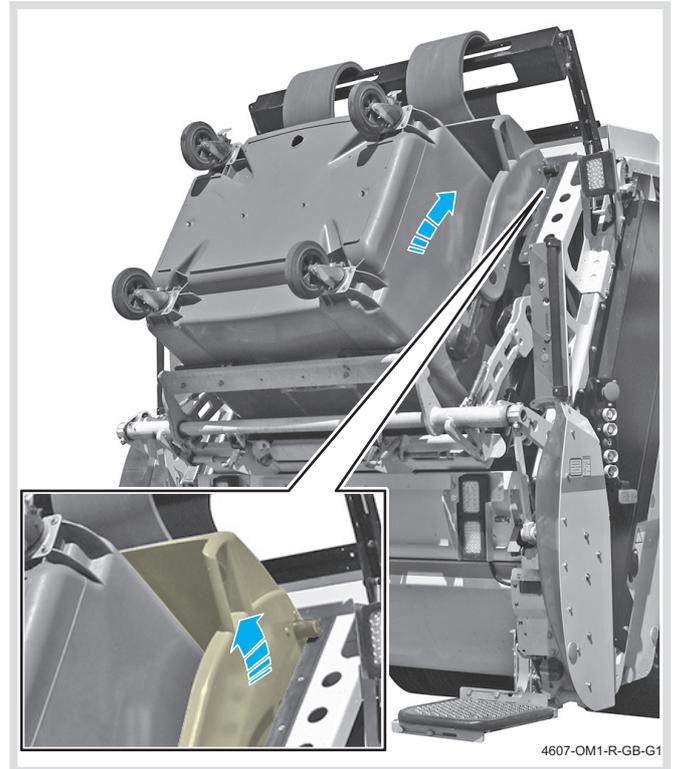
Fonctionnement de l'attache-couvercle clipsable



Fonctionnement de stabilisation



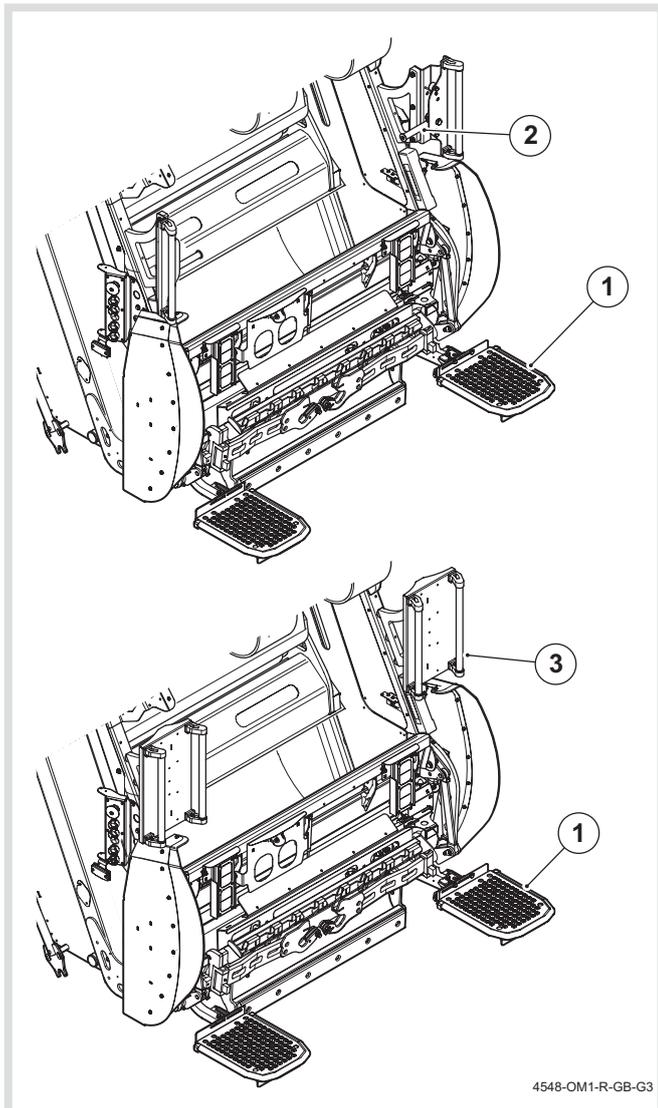
Fonctionnement de l'ouvre-boîte



Fonctionnement du bras DIN



3.4 MARCHEPIEDS



Marchepieds rétractables (1) et soit les glissières à main pliables (2) ou fixes (3) activent une « course » à l'arrière du ramassage des ordures au moment du ramassage, lorsque la législation permet l'utilisation des marchepieds.

Chaque marchepied est articulé à un châssis fixé au hayon et il est tenu par un ressort soit dans sa position ouverte soit dans sa position de rangement.

La présence d'un opérateur sur le marchepied est détectée par un interrupteur activé par un poids dans la structure de montage du marchepied.

Quand un capteur détecte la présence d'un opérateur sur le marchepied, le système de commande de la benne de ramassage des ordures active les avertisseurs du conducteur et les verrouillages du véhicule pour limiter la vitesse du véhicule et éviter le choix de la marche arrière.

Le fonctionnement des verrouillages est décrit au chapitre 4 de ce manuel d'utilisateur.

3.5 SYSTÈME HYDRAULIQUE

Les mécanismes de compactage, de levage du hayon et d'extraction sont actionnés par un système hydraulique comprenant un réservoir, une pompe, des régulateurs et des vérins hydrauliques.

3.5.1 POMPE HYDRAULIQUE

La puissance hydraulique est fournie au système par une ou plusieurs pompes actionnée(s) par une prise de force qui peut être une boîte de vitesse fixée ou un moteur actionné par un carter de distribution, selon le constructeur de châssis-cabine.

3.5.2 RÉSERVOIR HYDRAULIQUE ET MODULES DES SOUPAPES

Le module hydraulique de la benne, comprenant le réservoir hydraulique et le régulateur, est installé à l'avant de la benne, derrière la cabine. La cabine doit être basculée pour accéder au module hydraulique.

Le régulateur hydraulique du hayon se trouve dans le compartiment de toit du hayon.



Précaution:

La maintenance de ces modules ne doit être effectuée que par du personnel autorisé.

3.5.3 CYLINDRES HYDRAULIQUES

Tous les cylindres hydrauliques utilisés dans la gamme de bennes Olympus ont une double fonction, ils sont actionnés vers l'extérieur (extension) et vers l'intérieur (rétractation).

SOMMAIRE

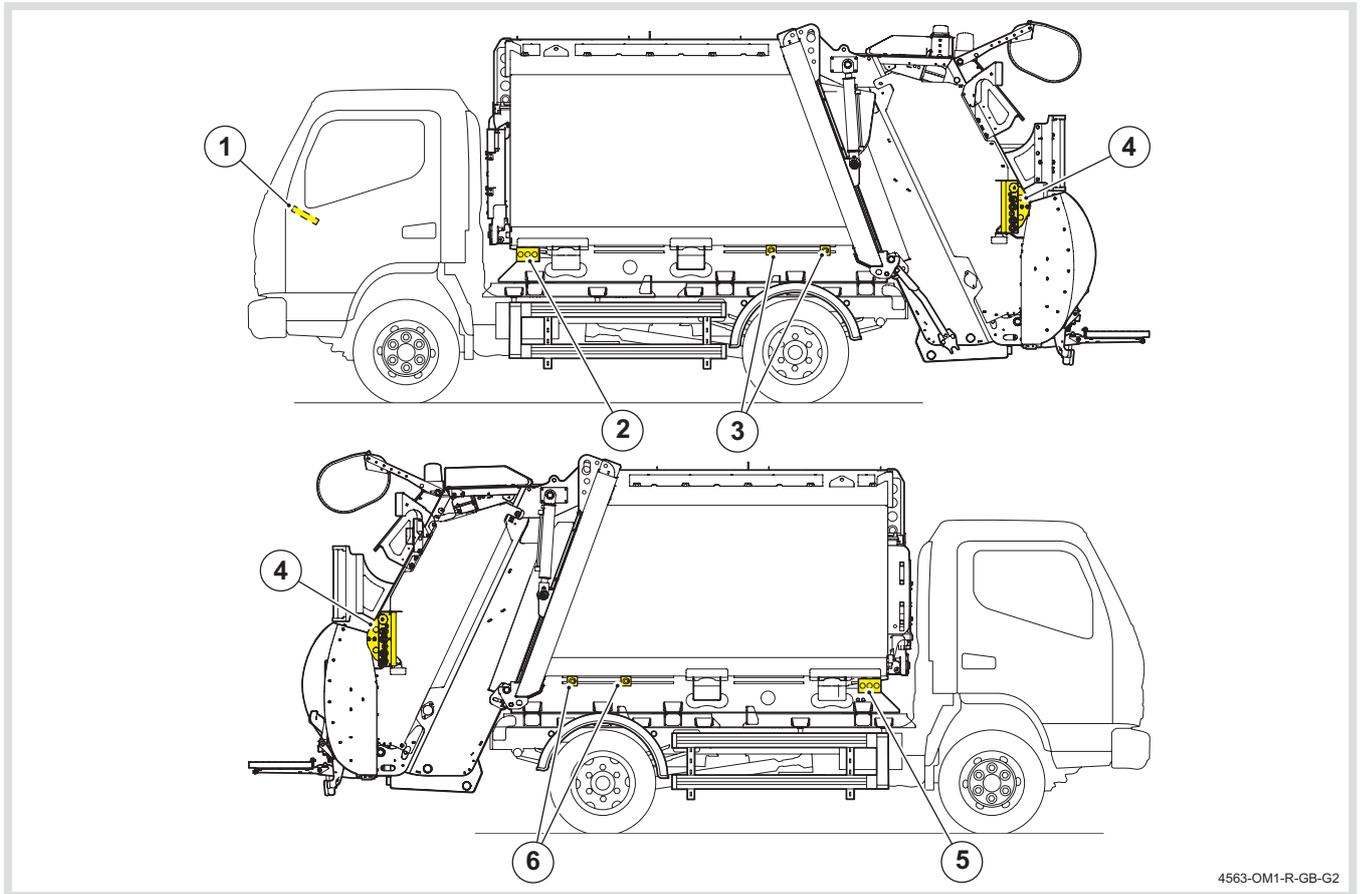
| | | |
|----------|--|------------|
| 4 | COMMANDES DE L'OPÉRATEUR | 4-3 |
| 4.1 | EMPLACEMENT DES BOÎTIERS DE COMMANDE DE L'OPÉRATEUR..... | 4-3 |
| 4.2 | POSTE DE COMMANDE DE LA CABINE | 4-4 |
| 4.2.1 | BOUTON PRINCIPAL DE LA BENNE..... | 4-5 |
| 4.2.2 | AVERTISSEURS SONORES..... | 4-5 |
| 4.2.3 | VERROUILLAGE AU POINT MORT..... | 4-5 |
| 4.2.4 | COMMUTATEUR DE NEUTRALISATION DU DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE MARCHEPIED | 4-6 |
| 4.3 | POSTE DE COMMANDE DE LA CABINE | 4-7 |
| 4.3.1 | PANNEAU DE COMMANDE DE L'INTERRUPTEUR DE CABINE EN MARCHE | 4-8 |
| 4.3.2 | COMMANDE DE LA BENNE..... | 4-9 |
| 4.3.3 | AFFICHAGE DE L'ÉCRAN..... | 4-10 |
| 4.4 | PICTOGRAMMES D'AVERTISSEMENT | 4-11 |
| 4.4.1 | MESSAGES D'ERREUR..... | 4-15 |
| 4.4.2 | INTERRUPTEURS DU SYSTÈME..... | 4-19 |
| 4.4.3 | BOUTON DU GYROPHARE (OPTION)..... | 4-21 |
| 4.4.4 | BOUTON DE LA LAMPE DE TRAVAIL..... | 4-21 |
| 4.4.5 | AJUSTEMENT DE LA LUMINOSITÉ DE L'ÉCRAN | 4-22 |
| 4.4.6 | CHOISISSEZ/AJUSTER LE TAUX DE COMPACTAGE | 4-23 |
| 4.4.7 | SYSTÈME EN MARCHE..... | 4-25 |
| 4.4.8 | SYSTÈME À L'ARRÊT | 4-25 |
| 4.4.9 | COMMANDES EXTERNES DE LA BENNE | 4-25 |
| 4.4.10 | COMMANDES INTERNES DE DÉCHARGEMENT | 4-26 |
| 4.4.11 | PANNEAU DE COMMANDE DE LA DÉCHARGE EXTÉRIEURE (EN OPTION) | 4-27 |
| 4.4.12 | LE HAYON SE LÈVE..... | 4-28 |
| 4.4.13 | FIN DU CYCLE DU HAYON..... | 4-29 |
| 4.4.14 | EXTRACTION..... | 4-30 |
| 4.4.15 | RÉTRACTATION | 4-31 |
| 4.4.16 | ABAISSEZ LE HAYON POUR QU'IL SOIT À 1 MÈTRE..... | 4-32 |

SOMMAIRE

| | | |
|--------|--|-------------|
| 4.4.17 | FIN DU CYCLE DU HAYON..... | 4-33 |
| 4.4.18 | POSTE DE COMMANDE D'ABAISSEMENT DU HAYON..... | 4-34 |
| 4.5 | POSTE DE COMMANDE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE | 4-35 |
| 4.5.1 | SIGNAL DU BOUTON-POUSSOIR (NOIR) | 4-36 |
| 4.5.2 | BOUTON-POUSSOIR DE SECOURS (JAUNE)..... | 4-37 |
| 4.5.3 | BOUTON-POUSSOIR DE DÉMARRAGE DU CYCLE D'EMBALLAGE (VERT)... | 4-38 |
| 4.5.4 | BOUTON-POUSSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU CLAIR) | 4-40 |
| 4.5.5 | BOUTON-POUSSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU FONCÉ) | 4-40 |
| 4.5.6 | BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE..... | 4-40 |
| 4.5.7 | RÉINITIALISATION DU BOUTON-POUSSOIR D'ARRÊT D'URGENCE..... | 4-40 |

4 COMMANDES DE L'OPÉRATEUR

4.1 EMBLACEMENT DES BOÎTIERS DE COMMANDE DE L'OPÉRATEUR



4563-OM1-R-GB-G2

Les emplacements des boîtiers de commande de l'opérateur sur le véhicule sont les suivants:

1. Panneau de commande de la cabine (voir '4.2 Poste de commande de la cabine page 4-4).
2. Panneau de commande de la décharge extérieure* (voir '4.4.11 Panneau de commande de la décharge extérieure (En option) page 4-27).
 - Véhicules à conduite à gauche.
3. Poste de commande d'abaissement de la glissière (voir '4.4.18 Poste de commande d'abaissement du hayon page 4-33).
 - Véhicules à conduite à gauche.
4. Panneau de commande du mécanisme de compactage (voir '4.5 Poste de commande du mécanisme de compactage page 4-34).
5. Panneau de commande de la décharge extérieure*, (voir '4.4.11 Panneau de commande de la décharge extérieure (En option) page 4-27).
 - Véhicules à conduite à droite.
6. Poste de commande d'abaissement de la glissière (voir '4.4.18 Poste de commande d'abaissement du hayon page 4-33).
 - Véhicules à conduite à droite.

* = Équipements optionnels.

4.2 POSTE DE COMMANDE DE LA CABINE

Le poste de commande de la cabine comprend les commandes suivantes montées sur le tableau de bord:

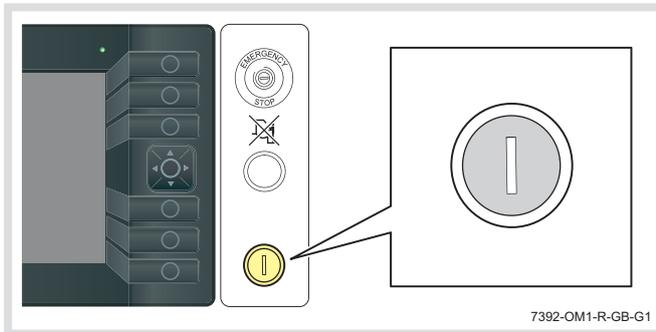
1. Bouton d'arrêt d'urgence (voir '4.6 Bouton d'arrêt d'urgence page 4-40).
2. Bouton principal de la benne (voir '4.2.1 Bouton principal de la benne page 4-5).
3. Commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied (voir '4.2.4 Commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied page 4-6).
4. Avertisseur sonore (pas affiché).



4.2.1 BOUTON PRINCIPAL DE LA BENNE

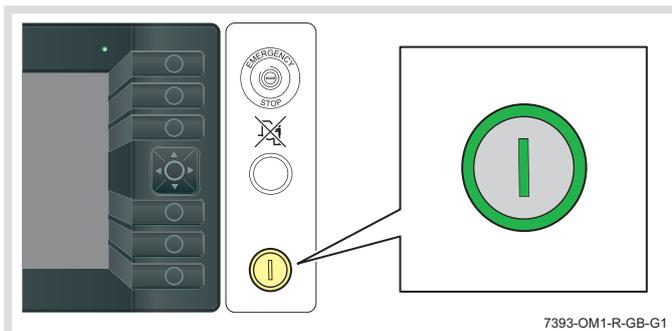
Il commande le fonctionnement du système électrique qui contrôle la benne.

Arrêt (OFF):



Active ou désactive le système électrique de la benne principale:

Marche (RUN):



Pour activer la benne, appuyer sur le bouton principal de la benne. Le bouton s'allumera en vert quand il sera activé (voir '4.3.1 Panneau de commande de l'interrupteur de cabine en marche page 4-8).

Cet interrupteur doit être arrêté et remis en marche pour activer le système de commande de la benne après avoir exécuté les opérations suivantes:

- Lorsqu'un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence a été réinitialisé.
- Après qu'un bouton-poussoir Secours a été actionné.
- Si le pupitre de commande en cabine ne s'initialise pas.

4.2.2 AVERTISSEURS SONORES

Un vibreur est situé dans la console de commande mais n'est pas montré ici; il émet les signaux sonores suivants:

Signal d'arrêt d'urgence actionné

Lorsqu'un bouton d'arrêt d'urgence est actionné, un fort signal pulsatoire retentit en cabine.

Signal de hayon

Si l'un des interrupteurs de signal passe aux panneaux de commande du mécanisme de compactage, une sonnerie continue résonnera dans la cabine.

Hayon déverrouillé

Lorsque le hayon est relevé et déverrouillé et lorsqu'un rapport de vitesse a été sélectionné, un signal aigu et continu retentit en cabine.

Avertisseur placé vers le bas du dispositif de levage du conteneur d'ordures

Quand le treuil du dispositif de levage du conteneur d'ordures est trop bas pour une conduite sûre, un avertisseur sonore aigu est entendu dans la cabine.

Signal sonore du marchepied

Un signal aigu et continu retentit en cabine lorsque:

- Un opérateur est détecté sur le marchepied et la vitesse du véhicule dépasse les 30 km/h (25 km/h en France).
- Le commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied est en marche.

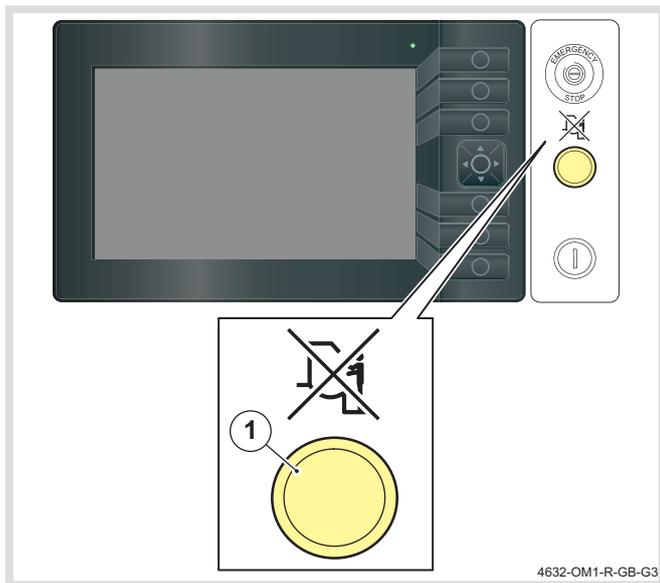
4.2.3 VERROUILLAGE AU POINT MORT

Sur les châssis-cabine équipés d'une transmission automatique, un verrouillage arrête le cycle d'emballage sauf si la boîte de vitesse est au point mort.

Après le démarrage du cycle de compactage, il est possible de déplacer le véhicule en permettant au cycle de se poursuivre jusqu'à la fin les véhicules fournis avec la mention « Option d'emballage en déplacement » seulement.

Un système d'interverrouillage désactive les fonctions de déblayage si la boîte de vitesses n'est pas au point mort.

4.2.4 COMMUTATEUR DE NEUTRALISATION DU DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE MARCHEPIED

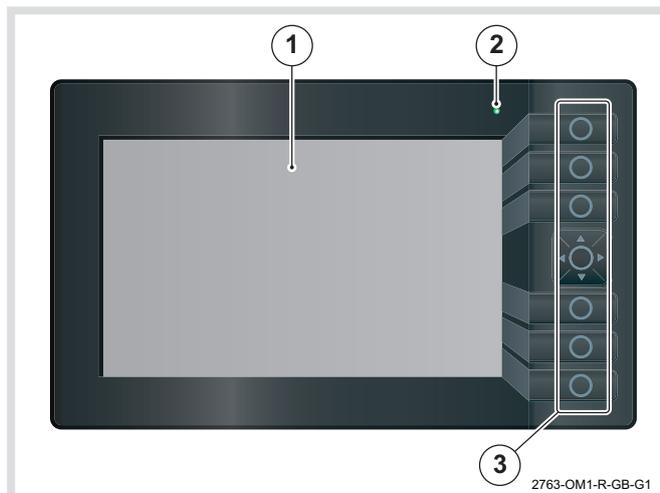


L'activation du commutateur de neutralisation du verrouillage de marchepied permet à l'opérateur de neutraliser l'inhibiteur de la marche arrière et le verrouillage de la limitation de vitesse en cas d'urgence (voir page 5-8).

L'interrupteur a un verrouillage de sécurité pour éviter qu'il ne soit activé accidentellement.

Pour activer l'interrupteur, appuyer sur le bouton de neutralisation de l'interrupteur de verrouillage de marchepied (1).

4.3 POSTE DE COMMANDE DE LA CABINE



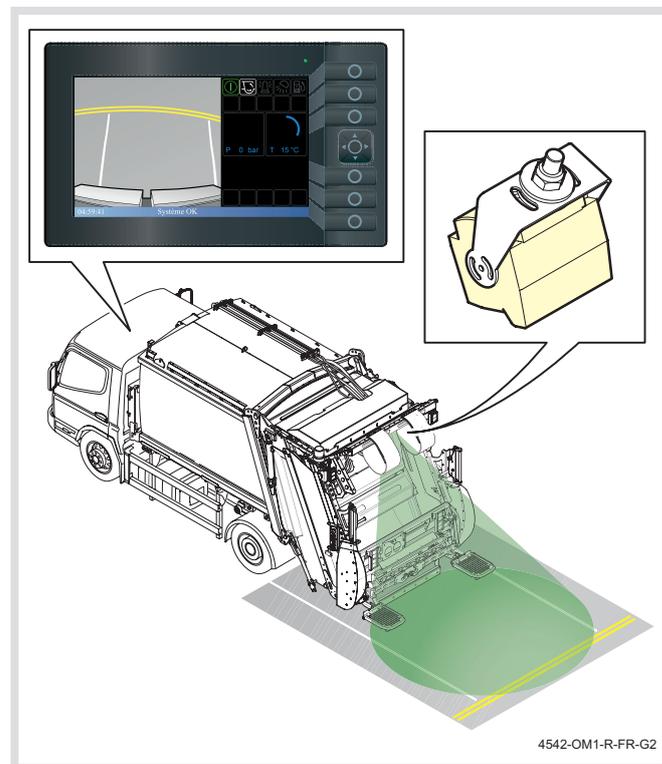
Le panneau de commande de la cabine est monté sur le tableau de bord. Il intègre les composants suivants:

1. Écran.
2. Un témoin d'état.
3. Boutons de commande.

Le panneau de commande comprend un écran couleur. L'écran fonctionne comme moniteur de la caméra arrière et, en même temps, un panneau de commande du châssis est en service.



Un moniteur en option peut être installé pour des caméras dédiées.



COMMANDES OPÉRATEUR

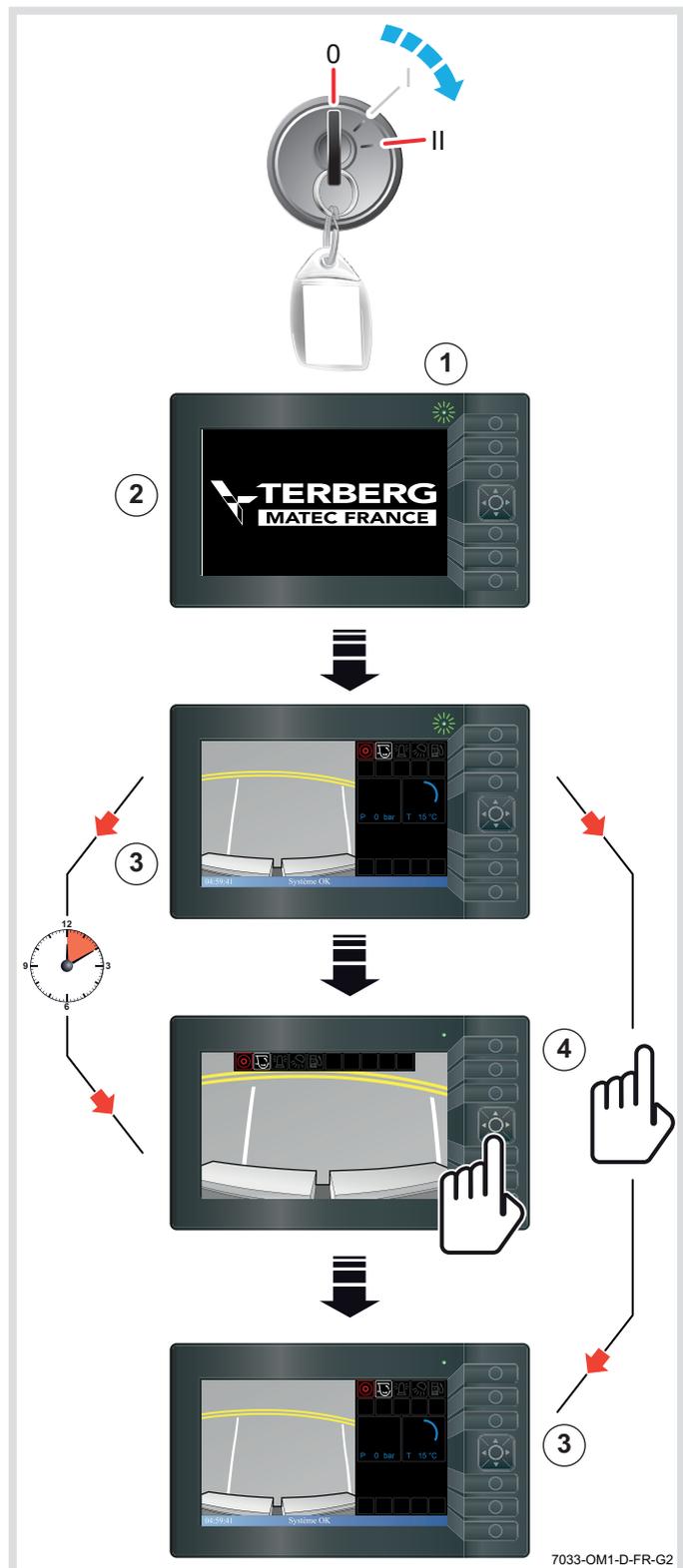
4.3.1 PANNEAU DE COMMANDE DE L'INTERRUPTEUR DE CABINE EN MARCHÉ

Lorsque l'allumage est en marche, le panneau de commande la cabine commence par réaliser un auto-test pendant lequel le voyant est vert (1).

Dès que cette manoeuvre a été faite, l'écran affichera brièvement le logo du constructeur (2) et l'écran de commande de l'arrêt de la benne (3).

En l'absence d'activité, c'est-à-dire si aucun des boutons du panneau de commande de la cabine n'est appuyé pendant 10 secondes après l'allumage, tout l'écran affichera la caméra de recul (4).

Si au moins un des boutons de commande est appuyé pendant que tout l'écran affiche la caméra de recul, l'écran affichera l'écran de de commande de la benne en mode arrêt (3).

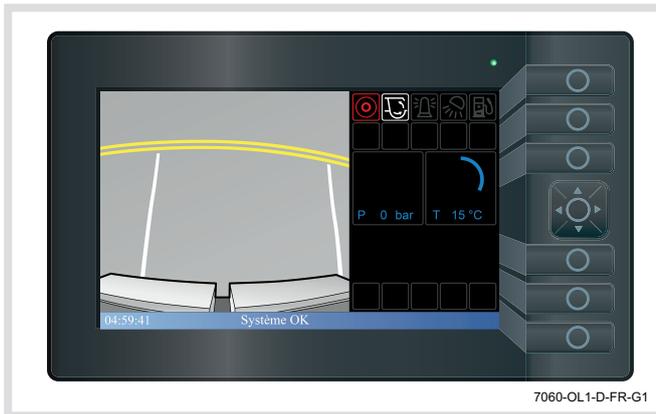


4.3.2 COMMANDE DE LA BENNE

Les fonctions de commande du système de la benne sont accessibles via 4 écrans d'affichage de mode:

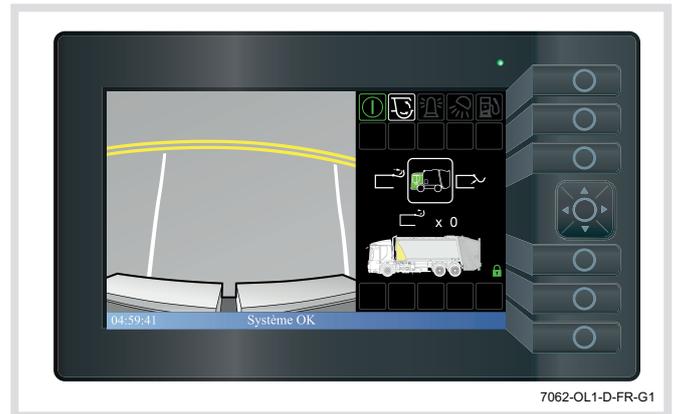
Système de la benne - Arrêt (Off)

Désactive les commandes du mécanisme de compactage (voir '4.4.8 Système à l'arrêt page 4-25).



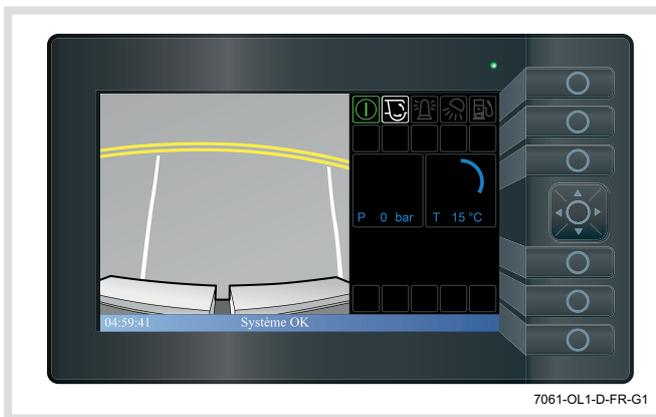
Décharge de la benne - Panneau de commande de la cabine

Commandes de déchargement de la benne situées sur le poste de commande en cabine activées (voir '4.4.9 Commandes externes de la benne page 4-25 et '4.4.10 Commandes internes de déchargement page 4-26).



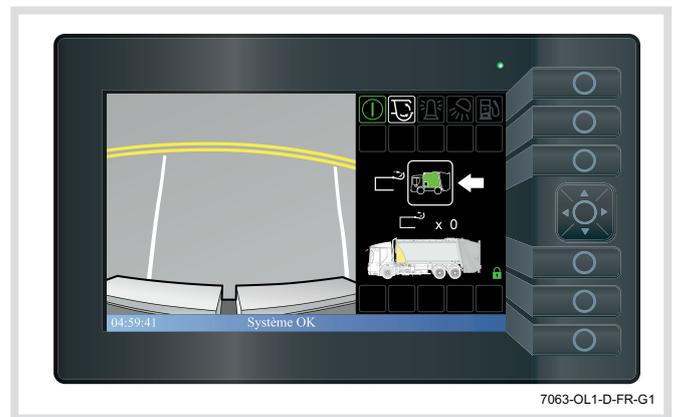
Système de Superstructure - Marche (On)

Désactive les commandes du mécanisme de compactage (voir '4.3.2 Commande de la benne page 4-9).



Décharge de la superstructure - Panneau de commande extérieure (option)

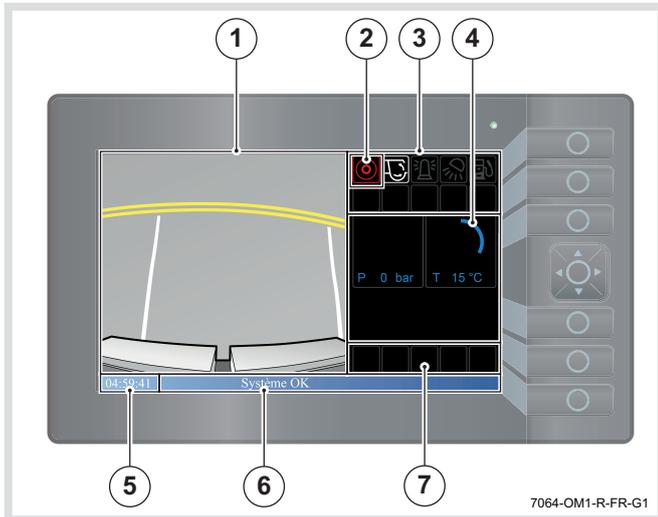
Active les commandes de la benne sur le panneau de commande de la cabine quand elles sont fixées (voir '4.4.9 Commandes externes de la benne page 4-25).



4.3.3 AFFICHAGE DE L'ÉCRAN



La configuration de l'écran affiché ci-après est destiné à la version britannique. Cette configuration peut changer selon les exigences des clients étrangers.



Lorsque l'écran affiche une fonction de commande, il la divise en 7 secteurs d'informations:

1. Vue provenant de la caméra de rétrovision.
2. Etat de la benne, MARCHE/ARRET.
3. Fonctions de l'icône.
4. Température et pression de l'huile hydraulique.
5. Heure.
6. Etat du système et messages d'erreur.
7. Pictogrammes d'avertissement.

Date et heure

04:59:41

La date apparaît à gauche et l'heure, à droite.

La date s'affiche sous le format jour.mois.année (jj.mm.aa).

L'heure s'affiche par une montre de 24 heures qui se présente ainsi: hh.mm.ss.

Pour ajuster la date ou l'heure affichée (voir le réglage de la montre/du calendrier dans le manuel d'utilisation Olympus Mini).

Température et pression de l'huile hydraulique



La température de l'huile dans le réservoir hydraulique est toujours affichée.

La fourchette normale de service pour la température de l'huile se situe entre 0° et 80°C. Si la température dépasse des limites spécifiques, des signaux d'alarme s'afficheront dans les « l'état du système et les pictogrammes d'avertissement (voir '4.4 Pictogrammes d'avertissement page 4-11) et les zones de messages d'erreur (voir '4.4.1 Messages d'erreur page 4-15) de l'affichage de l'écran.

Etat du système et pictogrammes d'avertissement
(voir '4.4 Pictogrammes d'avertissement page 4-11).



Des pictogrammes s'affichent pour:

- Informer le conducteur sur l'état du système de commande du mécanisme de collecte des déchets.
- Avertir le conducteur d'un danger (voir '4.4 Pictogrammes d'avertissement page 4-11).
- Avertir le conducteur de dysfonctionnements intervenant dans le système (voir '4.4.1 Messages d'erreur page 4-15).

Lorsque plusieurs avertissements s'affichent, les pictogrammes correspondants apparaissent dans un ordre séquentiel.

4.4 PICTOGRAMMES D'AVERTISSEMENT

| PICTOGRAMME | FONCTION | INTERVENTION | CAUSE | ACTION À ENTREPRENDRE SI LE PICTOGRAMME S'AFFICHE SUR L'ÉCRAN DU PUPITRE DE COMMANDE EN CABINE |
|---|---|--|---|---|
|  | Le système de commande de la benne de collecte des déchets est désactivé. | Le contact est mis. Le commutateur principal de la benne est sur la position Arrêt. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Le système de commande de la superstructure de collecte des déchets est activé. | Le contact est mis. L'interrupteur maître de la benne est en marche. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Ouverture de la pelle de compactage. | Mécanisme de compactage en marche. La pelle de compactage s'ouvre. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Fermeture de la pelle de compactage. | Mécanisme de compactage en marche. La pelle de compactage se ferme. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | La plaque de chariot s'abaisse. | Mécanisme de compactage en marche. La plaque de chariot s'abaisse. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | La plaque de chariot se lève. | Mécanisme de compactage en marche. La plaque de chariot se lève. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Le hayon se lève. | Le hayon commence à se lever. L'avertisseur sonore sonnera tandis que le hayon se lève. | Le hayon se lèvera jusqu'à ce que le bouton soit relâché ou que le hayon atteigne sa hauteur maximale. | Prenez en considération la hauteur du hayon lorsqu'il est relevé. Assurez-vous que le hayon relevé n'aura pas d'effet sur les structures adjacentes, les câbles qui pendent, etc. |
|  | Le hayon s'abaisse. | Le hayon s'abaisse. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Ejection. | Plaque d'extracteur en marche. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Rétractation. | Rétractation de la plaque d'extracteur. | Sans objet. | Aucune, pour information uniquement. |
|  | Bouton de signal du hayon actionné. | Le vibreur de signal du hayon retentit. | Le bouton de signal du hayon situé sur l'un des boîtiers de commande du mécanisme de compactage a été actionné. | Cette fonction sert de moyen de communication entre l'équipe de chargement et le conducteur. |
|  | Arrêt d'urgence actionné. | Le signal d'arrêt d'urgence retentit. Toutes les opérations liées à la collecte des déchets sont inhibées, à l'exception de la fonction secours. | Lorsqu'un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence a été réinitialisé. | Établissez la cause du déclenchement du bouton-poussoir d'arrêt d'urgence. Réinitialisez le bouton d'arrêt d'urgence. Redémarrez le mécanisme de collecte des déchets. |

COMMANDES OPÉRATEUR

| PICTOGRAMME | FONCTION | INTERVENTION | CAUSE | ACTION À ENTREPRENDRE SI LE PICTOGRAMME S'AFFICHE SUR L'ÉCRAN DU PUPITRE DE COMMANDE EN CABINE |
|---|---|---|--|---|
|  | Fonction secours. | Aucune. | La fonction secours a été activée. | Ne tentez pas de conduire le véhicule. |
|  | Erreur de communication des systèmes de contrôle. | | Le module de contrôle électronique du système a détecté une anomalie dans le système de contrôle. | Arrêtez le système et redémarrez. Si cette alerte se reproduit, notifiez l'incident / la machine à votre superviseur. |
|  | Erreur de communication des systèmes de contrôle. | | Le système de contrôle a détecté une anomalie entre le module de contrôle électronique et l'écran. | Arrêtez le système et redémarrez. Si cette alerte se reproduit, notifiez l'incident / la machine à votre superviseur. |
|  | Erreur de communication des systèmes de contrôle. | | Le module de contrôle électronique du système a détecté une anomalie dans le système de contrôle. | Arrêtez le système et redémarrez. Si cette alerte se reproduit, notifiez l'incident / la machine à votre superviseur. |
|  | Erreur de communication des systèmes de contrôle. | | Le système de contrôle a détecté une anomalie entre le module de contrôle électronique et l'écran. | Arrêtez le système et redémarrez. Si cette alerte se reproduit, notifiez l'incident / la machine à votre superviseur. |
|  | Avertissement de la température du moteur. | Le mécanisme de collecte des déchets peut ne pas fonctionner normalement. | La température de l'huile du moteur se rapproche de son maximum. | Voir « avertissements du système » (voir '5.8 Avertisseurs du système page 5-38). |
|  | Température du moteur trop élevée. | Le mécanisme de collecte des déchets peut ne pas fonctionner normalement. | La température du moteur est trop chaude pour un service normal du mécanisme du ramassage d'ordures. | Voir « avertissements du système » (voir '5.8 Avertisseurs du système page 5-38). |
|  | Filtre à huile hydraulique obstrué. | Le mécanisme de collecte des déchets peut ne pas fonctionner normalement. | Le filtre à huile hydraulique est obstrué. | Notifiez l'incident / la machine à votre superviseur. |
|  | Avertissement du système hydraulique. | Tout le ramassage d'ordure ne fonctionne pas toujours conformément au cahier des charges. | La pression hydraulique est proche de son maximum. | Notifier l'incident/l'appareil à la surveillance. |
|  | Suppression du système hydraulique. | Toutes les opérations liées à la collecte des déchets sont inhibées. | Un blocage hydraulique a rapproché la pression de l'huile de sa limite maximale. | Notifier l'incident/l'appareil à la surveillance. |
|  | Hayon déverrouillé. | L'avertisseur sonore de déverrouillage du hayon sonnera si la vitesse est engagée. Le fonctionnement du mécanisme de compactage est inhibé. | Le hayon est déverrouillé. | Aucune, pour information uniquement. |

COMMANDES OPÉRATEUR

| PICTOGRAMME | FONCTION | INTERVENTION | CAUSE | ACTION À ENTREPRENDRE SI LE PICTOGRAMME S'AFFICHE SUR L'ÉCRAN DU PUPITRE DE COMMANDE EN CABINE |
|---|---|--|---|--|
|  | Porte d'accès à la benne ouverte. | Toutes les opérations liées à la collecte des déchets sont inhibées. | La porte d'accès à la benne est ouverte. | Recherchez la raison pour laquelle la porte d'accès à la benne est ouverte. Vérifiez que personne ne se trouve dans la benne de collecte des déchets. Refermez la porte d'accès à la benne. Redémarrez le mécanisme de collecte des déchets. |
|  | Dispositif de levage du conteneur d'ordures en position basse. | Avertisseur du dispositif de levage du conteneur d'ordures en position marche. | Le dispositif de levage du conteneur d'ordures n'a pas été levé à la hauteur requise pour le déplacement. | Veillez consulter le manuel d'utilisation du dispositif de levage du conteneur d'ordures. Relevez le dispositif de levage du conteneur d'ordures jusqu'à l'arrêt de l'avertisseur. |
|  | Dispositif de levage du conteneur d'ordures en position haute. | Avertisseur du dispositif de levage du conteneur d'ordures en position marche. | Le dispositif de levage du conteneur d'ordures n'a pas été abaissé. | Abaissez le dispositif de levage du conteneur d'ordures jusqu'à l'arrêt de l'avertisseur. |
|  | Marchepied occupé à gauche. | Veillez consulter le Manuel de l'opérateur des marchepieds. | - | - |
|  | Marchepied occupé à droite. | Veillez consulter le Manuel de l'opérateur des marchepieds. | - | - |
|  | Bouton de test du marchepied actionné. | Veillez consulter le Manuel de l'opérateur des marchepieds. | - | - |
|  | Temporisateur du commutateur de surpassement du dispositif d'interverrouillage de marchepied. | Veillez consulter le Manuel de l'opérateur des marchepieds. | - | - |
|  | Surpoids du conteneur d'ordures pour le système de pesée. | Poids de la benne à son maximum. | Le poids d'un conteneur d'ordures levé par un dispositif de levage du conteneur d'ordures intégrant un dispositif de pesée d'une charge qui dépasse le poids maximal. | Retirez le conteneur d'ordures. Redémarrez le mécanisme de collecte des déchets. |
|  | Conteneur d'ordures proche du poids maximal de la benne (inférieur à 500 kg). | Aucune. | Le poids d'un conteneur d'ordures levé par un dispositif de levage du conteneur d'ordures intégrant un dispositif de pesée d'une charge proche du poids maximal (inférieur à 500 kg). | Sans objet, sauf si conseillé. |
|  | Niveau d'huile hydraulique bas. | Aucune. | Le niveau de l'huile hydraulique présente dans le réservoir d'huile du mécanisme de collecte des déchets est bas. | Vérifier et remplir l'huile hydraulique (voir manuel de service). |

COMMANDES OPÉRATEUR

| PICTOGRAMME | FONCTION | INTERVENTION | CAUSE | ACTION À ENTREPRENDRE SI LE PICTOGRAMME S'AFFICHE SUR L'ÉCRAN DU PUPITRE DE COMMANDE EN CABINE |
|---|--|--|---|---|
|  | Huile hydraulique au-delà de la température maximale d'arrêt (85°C). | Toutes les opérations liées à la collecte des déchets sont inhibées. | La température de l'huile hydraulique est trop élevée pour assurer un fonctionnement normal du mécanisme de collecte des déchets. | (Voir '5.8 Avertisseurs du système page 5-38). Notifier l'incident/l'appareil à la surveillance. |
|  | Température de l'huile supérieure à 75°C. | Toutes les opérations liées à la collecte des déchets sont inhibées. | Température de l'huile inférieure à 75°C. | Sans objet, sauf si conseillé. |
|  | Température de l'huile supérieure à 75°C. | Aucune. | Température de l'huile supérieure à 75°C. | Sans objet, sauf si conseillé. |
|  | Benne pleine. | Aucune. | Benne pleine d'ordures. | Le véhicule devra être vidé de ses ordures. |

4.4.1 MESSAGES D'ERREUR



7067-OM1-R-FR-G1

Si une anomalie de fonctionnement du système de contrôle se produit, un ou plusieurs messages d'erreurs s'affichent dans cette partie de l'écran.

Chaque ligne de message d'erreur comporte deux parties:

Une icône en rouge ou jaune (1) identifiera l'erreur.

Un message en rouge ou jaune (2) défilera à travers le bas de l'écran qui décrit brièvement l'erreur.

Quand le système fonctionne bien, le message « système ok » s'affichera au bas de l'écran.



Pour connaître le code d'erreur, contacter Dennis Eagle.

| PICTOGRAMME AFFICHÉ | EXPLICATION |
|---------------------|---|
| | Au moins un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence a été actionné. |
| | Le niveau de l'huile hydraulique présente dans le réservoir d'huile du mécanisme de collecte des déchets est bas. |
| | Le filtre à huile hydraulique est obstrué. |
| | Huile hydraulique au-delà de la température maximale d'arrêt (85°C). |
| | Température de l'huile inférieure à 75°C. |
| | Température de l'huile supérieure à 75°C. |

COMMANDES OPÉRATEUR

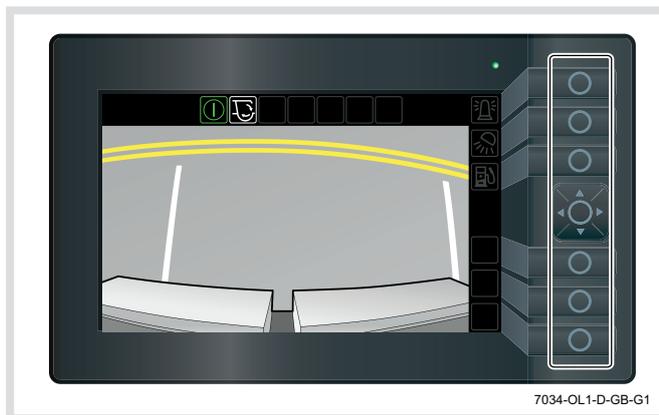
| PICTOGRAMME AFFICHÉ | EXPLICATION |
|---|--|
|  | Avertissement de la température du moteur. |
|  | Température du moteur trop chaude pour un fonctionnement normal. Coupez le moteur. |
|  | La pression d'huile a dépassé la pression de consigne à cause d'un blocage du système hydraulique. |
|  | Une pression hydraulique trop élevée a été détectée et se rapproche de la limite maximale. |
|  | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du capteur de la porte d'accès et (ou) du cadre d'adaptation. |
|  | Au moins un bouton-poussoir de marche arrière secours a été actionné. |
|  | Surpoids du conteneur d'ordures pour le système de pesée. |
|  | Conteneur d'ordures proche du poids maximal de la benne (inférieur à 500 kg). |
|  | La commande de surpassement du marchepied a été actionnée. |
|  | La commande de test du marchepied a été actionnée. |
|  | La benne est pleine. |

| PICTOGRAMME AFFICHÉ | EXPLICATION |
|---|--|
|  | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir d'abaissement de la plaque de chariot. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de levage de la plaque de chariot. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de fermeture de la plaque de compactage. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de sortie de l'extracteur. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique des boutons-poussoirs d'arrêt d'urgence. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du contacteur du marchepied gauche. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir d'ouverture de la pelle de compactage. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de rétractation de l'extracteur. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir de la marche arrière de secours. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du contacteur du marchepied droit. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du bouton-poussoir d'abaissement du hayon. |
| | Un défaut s'est produit dans le circuit électrique du bouton de levage du hayon. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du capteur de position du hayon. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du commutateur du bord de trémie. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du commutateur principal de la cabine. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique du capteur de la plaque du chariot. |
| | Une anomalie s'est produite dans le circuit électrique de la zone sûre. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'ouverture de la pelle de compactage. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'ouverture de la pelle de compactage. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'ouverture de la plaque de chariot. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'ouverture de la plaque de chariot. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de montée de la plaque de chariot. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de montée de la plaque de chariot. |
| Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de fermeture de la pelle de compactage. | |
| Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de fermeture de la pelle de compactage. | |

COMMANDES OPÉRATEUR

| PICTOGRAMME AFFICHÉ | EXPLICATION |
|---|---|
|  | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de sortie de l'extracteur. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de sortie de l'extracteur. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne du déchargeur. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne du déchargeur. |
| | Un circuit ouvert s'est produit dans le circuit électrique de la soupape solénoïde de décharge. |
| | Un court-circuit s'est produit dans le circuit électrique de la soupape solénoïde de décharge du dispositif de levage du conteneur d'ordures. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de rétractation de l'extracteur. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de rétractation de l'extracteur. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de levage du hayon. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne de levage du hayon. |
| | Un circuit ouvert est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'abaissement du hayon. |
| | Un court-circuit est apparu dans le circuit électrique de l'électrovanne d'abaissement du hayon. |
| |  |
|  | Une erreur interne est apparue sur CAN bus 2. |
|  | Une erreur interne est apparue sur CAN bus 3. |
|  | Une erreur interne est apparue sur CAN bus 4. |

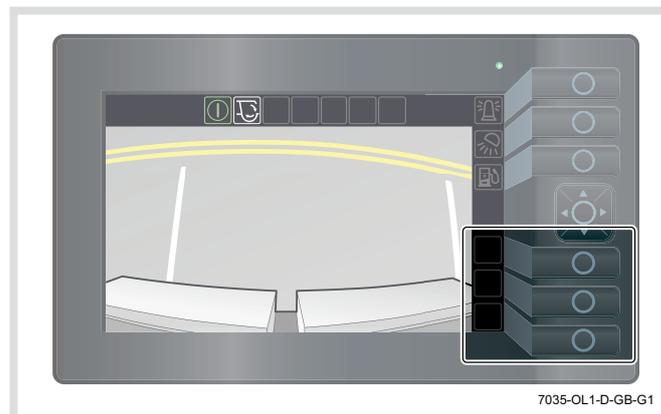
4.4.2 INTERRUPTEURS DU SYSTÈME



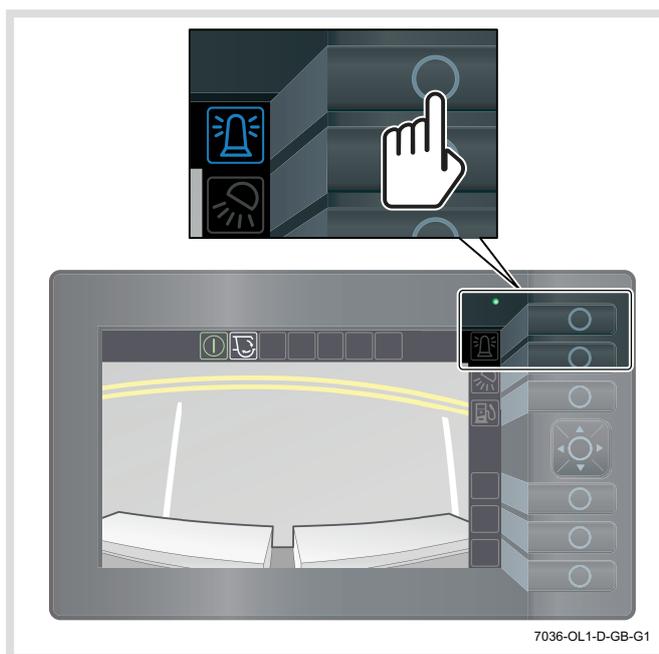
Les six boutons montés à droite de l'écran activent les fonctions de la benne conformément aux icônes juxtaposées de l'écran d'affichage.

En appuyant sur le bouton à droite de l'icône, on active la fonction décrite par l'icône (voir 'Fonction des boutons page 4-20).

Boutons désactivés



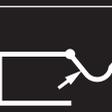
L'absence d'une icône près du bouton indique que le bouton ne contrôle pas de fonction dans le mode de fonctionnement sélectionné.



L'icône à gauche du bouton changera de couleur juste après que le bouton aura été appuyé pour indiquer que la fonction a été actionnée.

COMMANDES OPÉRATEUR

Fonction des boutons

| BOUTON | FONCTION |
|---|--|
|  | Interrupteur des gyrophares marche/arrêt (voir '4.4.3 Bouton du gyrophare (option) page 4-21). |
|  | Interrupteur des lampes de travail marche/arrêt (voir '4.4.4 Bouton de la lampe de travail page 4-21). |
|  | Eclairer et assombrir l'écran d'affichage (voir '4.4.5 Ajustement de la luminosité de l'écran page 4-22). |
|  | Menu de gestion. |
|  | Sélection des ordures. |
|  | Sélection du cycle du mécanisme unique de compactage. Sélection / Réglage de la fonction multicycle du mécanisme de compactage. |
|  | Ajustez la fonction multicycle du mécanisme de compactage. |
|  | Retour à la page précédente. |
|  | Allez dans les commandes de décharge de la benne situées dans le panneau de commande placé dans la cabine (voir '4.4.10 Commandes internes de déchargement page 4-26). |
|  | Allez dans les commandes de décharge de la benne extérieure (voir '4.4.9 Commandes externes de la benne page 4-25). |
|  | Ejection (voir '4.4.14 Extraction page 4-29). |
|  | Rétractation (voir '4.4.15 Rétractation page 4-30). |
|  | Lever le hayon (voir '4.4.12 Le hayon se lève page 4-27). |

| BOUTON | FONCTION |
|---|---|
|  | Abaisser le hayon pour qu'il soit à 1 mètre (voir '4.4.16 Abaisser le hayon pour qu'il soit à 1 mètre page 4-31). |
|  | Sélectionner/ajuster l'opération de dégagement du hayon (voir '4.4.17 Fin du cycle du hayon page 4-32). |
|  | Remontée par sélection faite sur le menu contextuel. |
|  | Descente par sélection faite sur le menu contextuel. |
|  | Déplacez à gauche par la sélection du menu déroulant. |
|  | Déplacez à droite par la sélection du menu déroulant. |
|  | Choisissez le bouton de sélection. |
|  | Déchargez le menu. |

4.4.3 BOUTON DU GYROPHARE (OPTION)

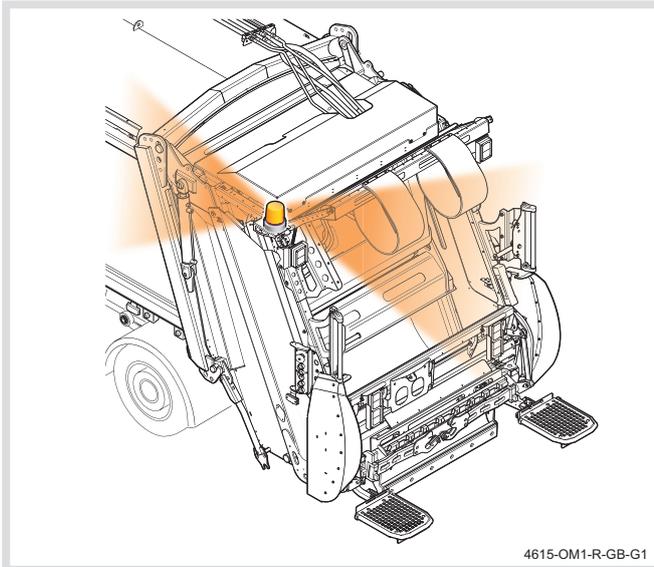


Appuyez et relâchez le bouton pour mettre en marche et arrêter les gyrophares.



L'icône s'allumera en bleu quand les gyrophares sont en marche.

Le gyrophare s'arrêtera automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h.



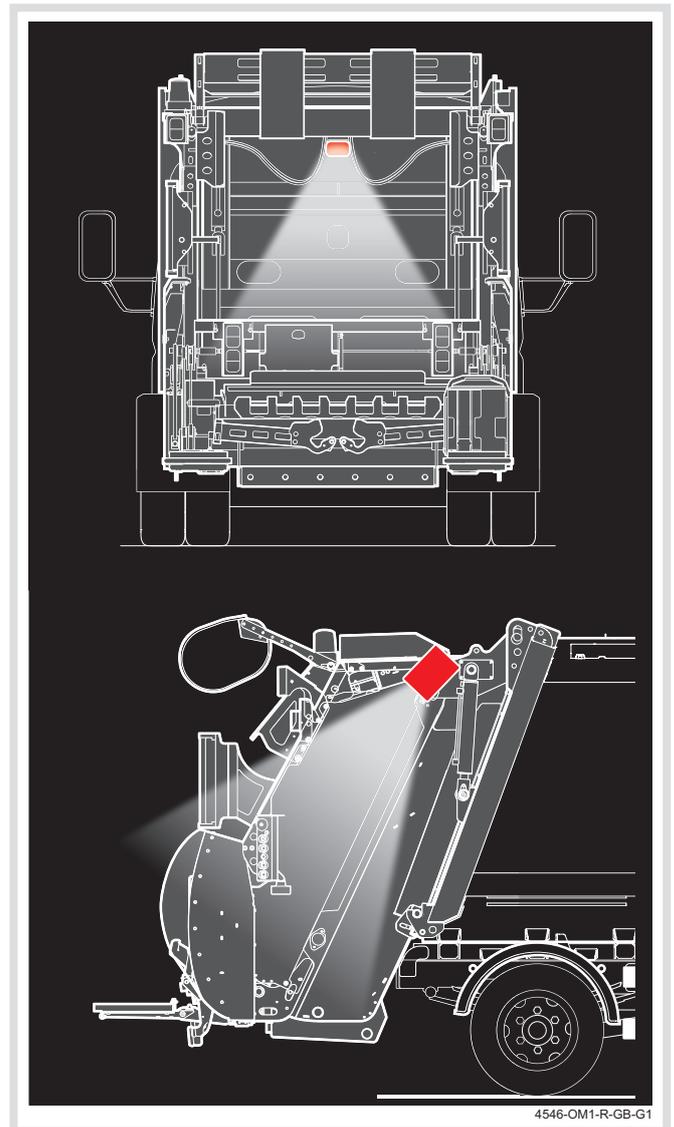
4.4.4 BOUTON DE LA LAMPE DE TRAVIL



Appuyer et relâcher le bouton pour mettre en marche et arrêter les lampes de chargement du hayon et toutes les lampes de travail.



L'icône s'allumera en bleu quand les lampes sont en marche.



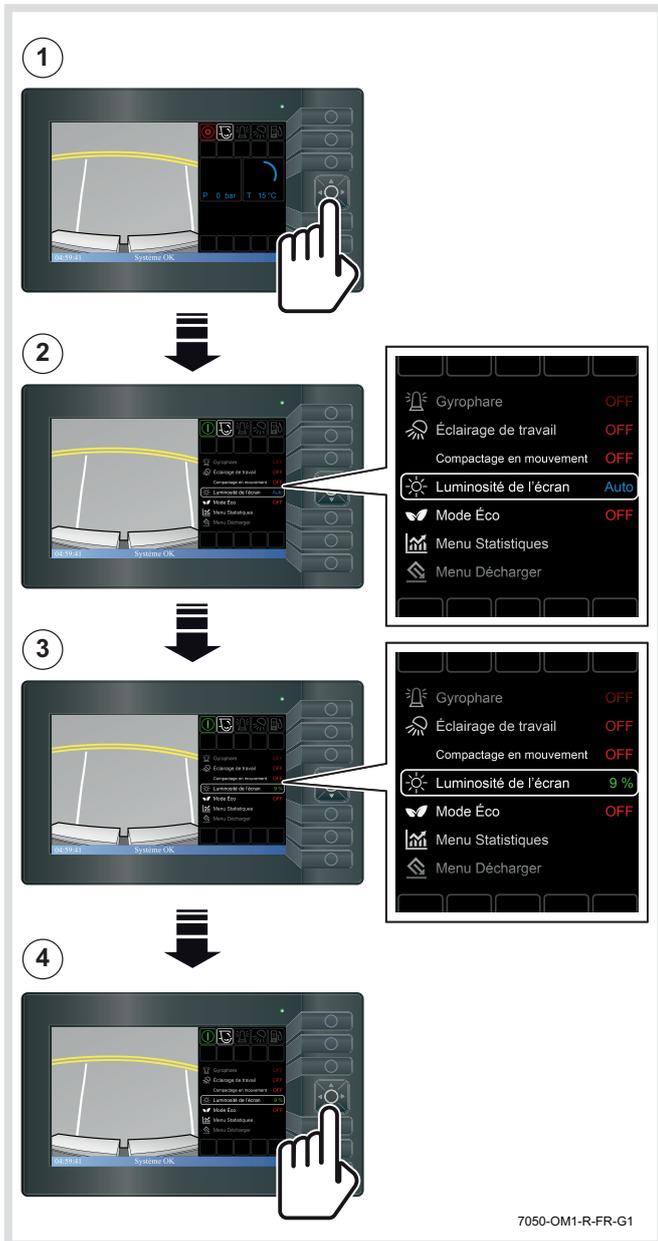
Les lampes de chargement du hayon et les lampes de travail s'arrêteront automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 35 km/h.

COMMANDES OPÉRATEUR

4.4.5 AJUSTEMENT DE LA LUMINOSITÉ DE L'ÉCRAN



Appuyer sur le bouton pour éclairer l'affichage de l'écran.



1. Appuyer sur le bouton au milieu du curseur.
2. Utiliser les flèches vers le haut et le bas pour faire défiler le menu et sélectionner « Ecran brillant ». Quand il est éclairé, appuyer sur le bouton de sélection (milieu du curseur).
3. Utiliser les flèches vers la gauche et la droite pour choisir l'éclairage de l'écran entre Auto et 100 %. Le réglage par défaut est automatique.
4. Quand l'éclairage souhaité de l'écran a été configuré, appuyer sur le bouton sélection pour confirmer le réglage.

4.4.6 CHOISISSEZ/AJUSTER LE TAUX DE COMPACTAGE

1. Utiliser le curseur pour sélectionner « Sélection des déchets » sur le menu principal, puis appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour confirmer ce choix.



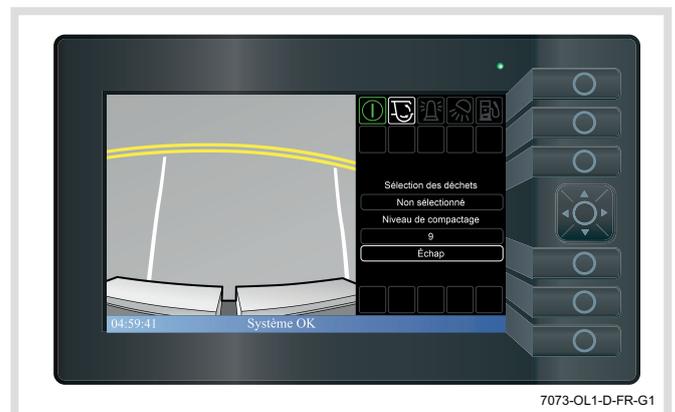
2. Utiliser le curseur vers le haut et le bas pour sélectionner la section ci-après « Sélection des déchets ». Cette sélection s'affichera par l'aperçu en gras qui entoure le type d'ordures sélectionné.



3. Utiliser le curseur vers la gauche et la droite pour sélectionner le type d'ordures choisi. Il existe 10 choix différents d'ordures, voir le tableau ci-après:

| SÉLECTION DES ORDURES. | TYPE DE DÉCHETS |
|--|---|
| Reste avec substances organiques (par défaut). | Ordures ménagères avec substances organiques. |
| Reste sans substances organiques. | Ordures ménagères sans substances organiques. |
| Substances organiques - Jardin. | Déchets jardin. |
| Substances organiques - Restaurant. | Déchets alimentaires. |
| Papier. | Papier. |
| Carton. | Carton. |
| Plastique. | Plastique. |
| Plastique - DSD. | Plastique - DSD. |
| Verre. | Verre. |
| Non sélectionné. | - |

4. Lorsque vous aurez sélectionné le type d'ordures requis, utiliser la position vers le haut et le bas du curseur pour faire apparaître « Echap » et appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour revenir à l'écran principal. Si aucun bouton n'est appuyé pendant 20 secondes, l'écran retournera automatiquement à l'écran principal.



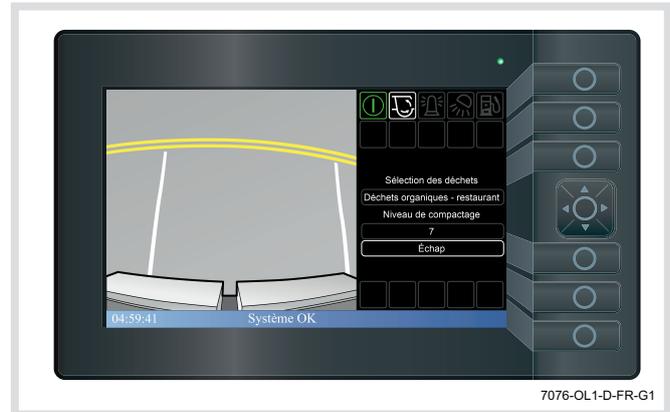
COMMANDES OPÉRATEUR

Pour modifier le taux de compactage:

1. Utiliser le curseur pour sélectionner « Sélection des déchets » sur le menu principal, puis appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour confirmer ce choix.



4. Lorsque vous aurez sélectionné le niveau de compactage requis, utiliser la flèche vers le haut et le bas du curseur pour faire apparaître « Echap » et appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour revenir à l'écran principal. Si aucun bouton n'est appuyé pendant 20 secondes, l'écran retournera automatiquement à l'écran principal.



2. Utiliser les boutons vers le haut et le bas du curseur pour afficher le numéro situé au-dessous du niveau de compactage.

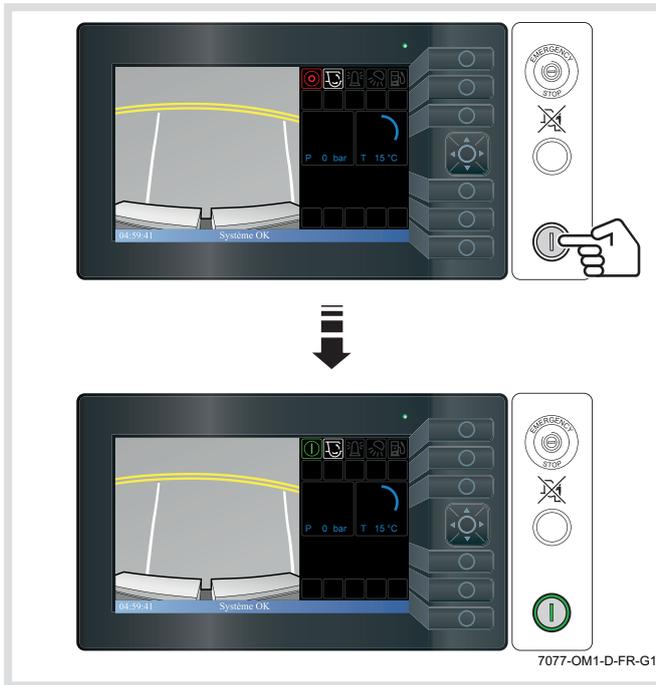


3. Utiliser le curseur à gauche et à droite pour sélectionner le niveau de compactage requis de 0 à 9.



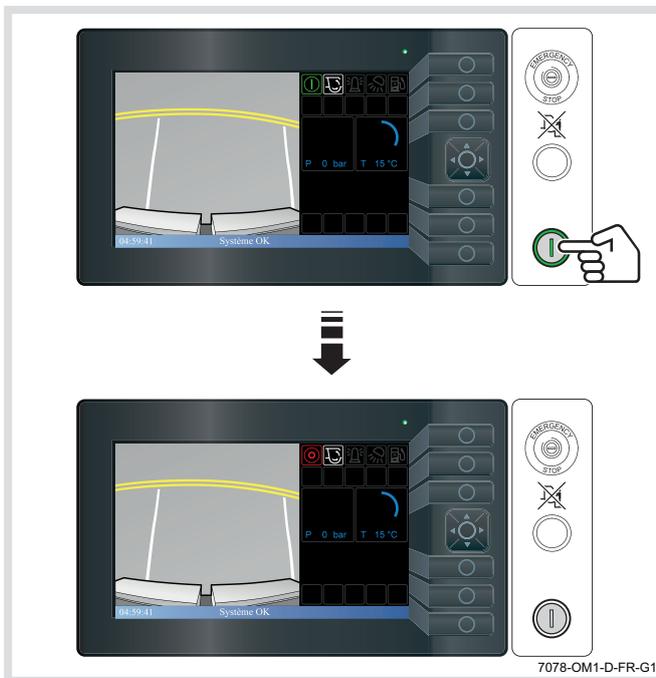
4.4.7 SYSTÈME EN MARCHÉ

Appuyer sur le bouton de marche de la benne pour activer les commandes du mécanisme de compactage.



4.4.8 SYSTÈME À L'ARRÊT

Appuyer sur le bouton de marche de la benne pour activer les commandes du mécanisme de compactage.



4.4.9 COMMANDES EXTERNES DE LA BENNE



Pour activer les commandes externes, suivez les étapes ci-après:

1. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement. Lorsque l'affichage apparaîtra, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



2. Utiliser les flèches à gauche et à droite du curseur pour afficher les options de commande externes de la benne placées dans la cabine. Le choix de la benne est sélectionné quand la benne s'affiche en vert. Pour sélectionner la commande interne ou externe de la benne, appuyer sur le bouton du milieu du curseur.



3. Pour retourner au menu principal, utiliser les flèches vers la gauche et la droite du curseur pour faire apparaître la flèche de retour et appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour retourner au menu principal.



COMMANDES OPÉRATEUR

4.4.10 COMMANDES INTERNES DE DÉCHARGEMENT

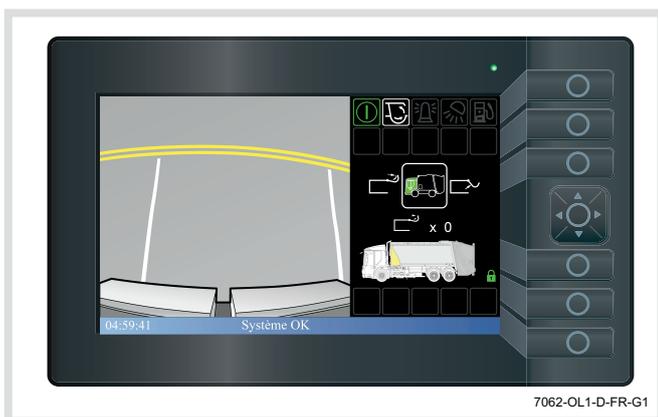


Pour activer les commandes internes, suivez les étapes ci-après:

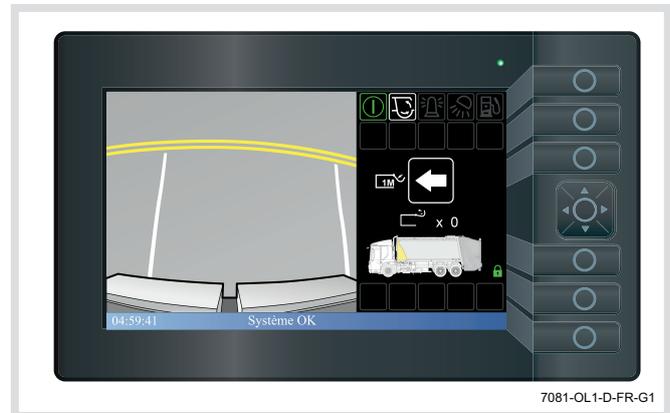
1. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement. Lorsque l'affichage apparaîtra, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



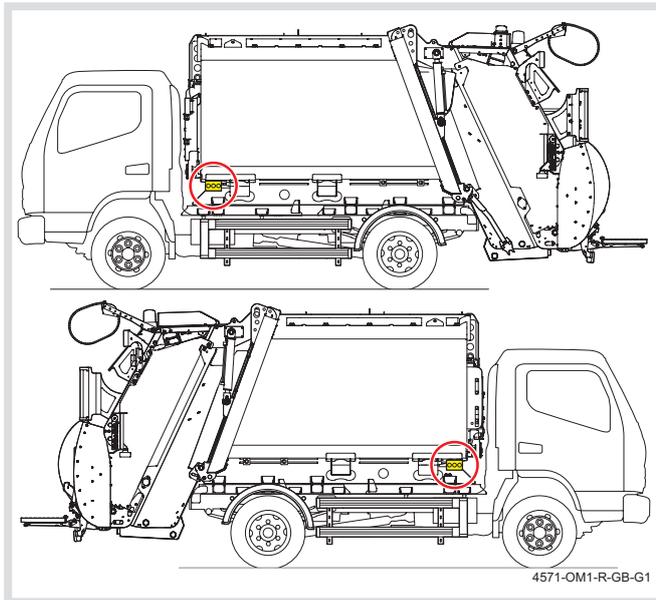
2. Utiliser les flèches à gauche et à droite du curseur pour afficher les options de commande externes de la benne placées dans la cabine. Le choix des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert. Pour sélectionner la commande interne ou externe de la benne, appuyer sur le bouton du milieu du curseur.



3. Pour retourner au menu principal, utiliser les flèches vers la gauche et la droite du curseur pour faire apparaître la flèche de retour et appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour retourner au menu principal.

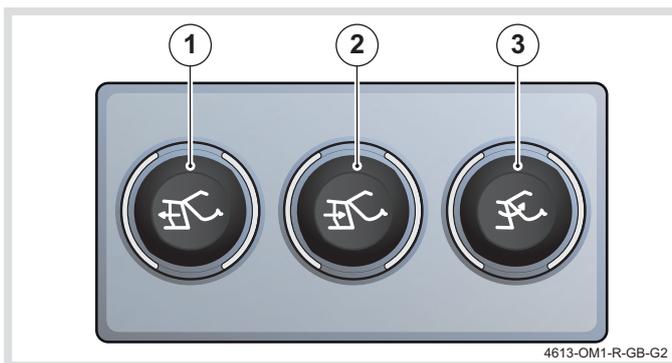


4.4.11 PANNEAU DE COMMANDE DE LA DÉCHARGE EXTÉRIEURE (EN OPTION)



Le panneau de commande de la décharge extérieure (en option) se trouve à gauche de la benne (pour les véhicules avec la conduite à gauche) ou à droite (pour les véhicules avec la conduite à droite) à l'avant de la benne. Il intègre les commandes suivantes:

1. Bouton de la plaque d'extracteur (voir '4.4.15 Rétractation page 4-30).
2. Bouton de la plaque d'extracteur (voir '4.4.14 Extraction page 4-29).
3. Bouton de levage du hayon (voir '4.4.12 Le hayon se lève page 4-27).

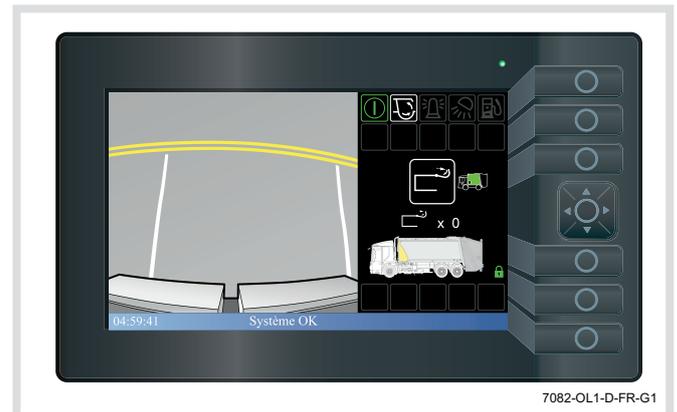


4.4.12 LE HAYON SE LÈVE

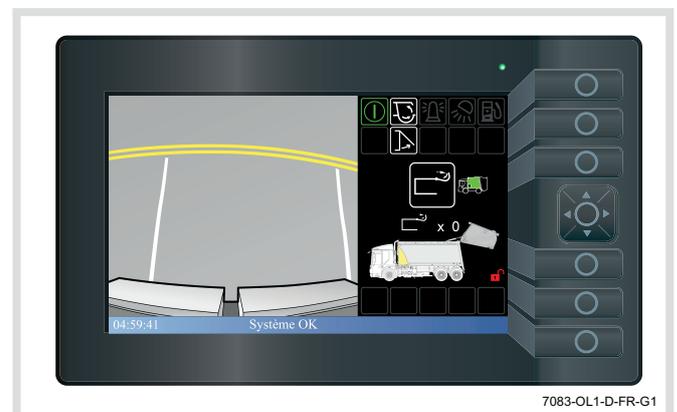
Le hayon peut être relevé de deux manières quand l'option de commande externe de la benne a été sélectionnée.

1. En mode relevé du hayon de la cabine quand l'option de commande de la benne est sélectionnée:

Utiliser les flèches gauches et droites du curseur pour mettre en évidence l'icône de levage du hayon. Quand l'icône de levage du hayon est mis en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour relever le hayon.



Quand le hayon est relevé, le cadenas vert deviendra rouge pour indiquer que le hayon est déverrouillé et le hayon s'affichera relevé sur l'écran.



2. Panneau de commande de la décharge extérieure:



Appuyez sur le bouton de levage du hayon et tenez-le appuyé sur le panneau de commande de la décharge extérieure pour relever le hayon.

COMMANDES OPÉRATEUR

Lorsque le hayon se lève, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande.

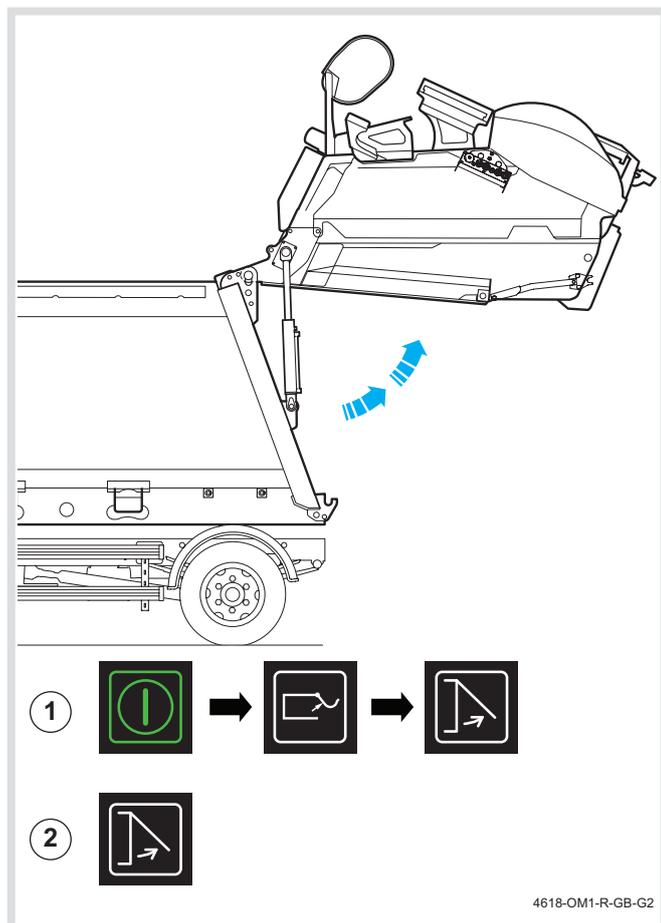
Lorsque le hayon se lève, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande (1).

Pendant le levage du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.

Si le bouton est relâché en cours de levage du hayon:

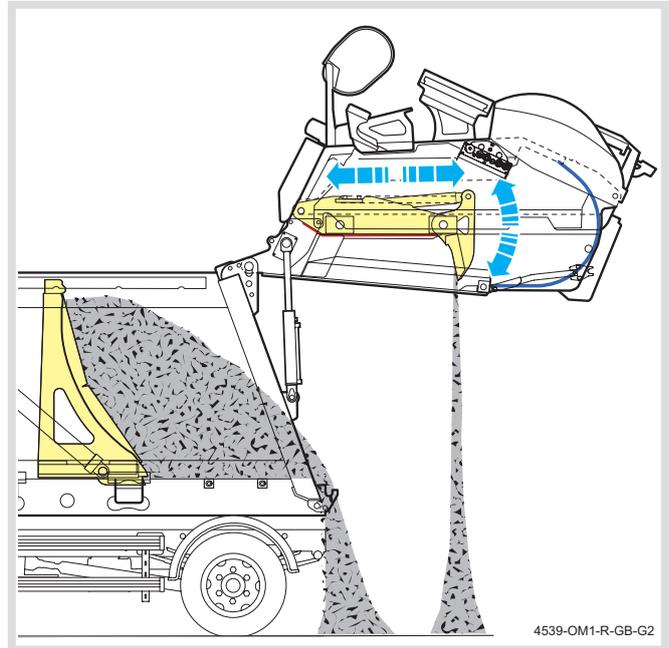
- Le hayon s'arrête dans sa position actuelle, jusqu'à ce que le bouton de levage du hayon soit de nouveau actionné.
- Lorsque le hayon se lève, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande (2).

Si une vitesse est sélectionnée alors que le hayon est déverrouillé, l'avertisseur sonore indiquant que le hayon est déverrouillé sonnera.



4.4.13 FIN DU CYCLE DU HAYON

Lorsque le cycle de déblayage du hayon est activé, le mécanisme de compactage effectue un cycle ou plusieurs cycles dès que le hayon atteint sa position relevée, afin de débarrasser le hayon de toute accumulation de déchets.

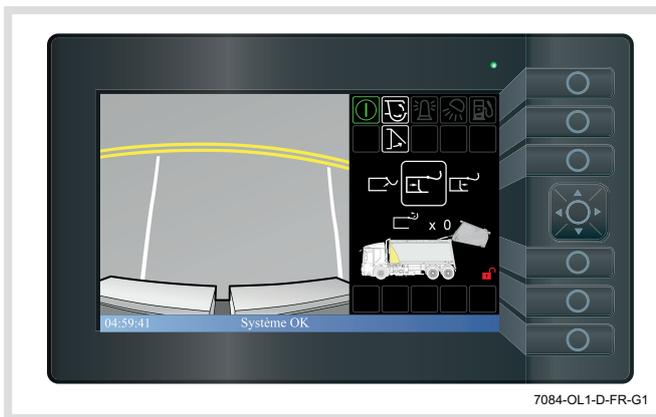


4.4.14 EXTRACTION

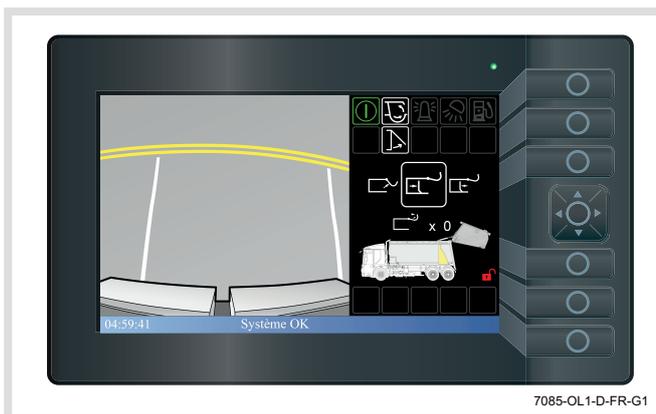
La plaque d'extracteur peut être activée de deux manières, soit en utilisant les commandes internes de la cabine ou les commandes externes de la benne.

1. Commandes d'extracteur de la plaque d'extracteur dans la cabine:

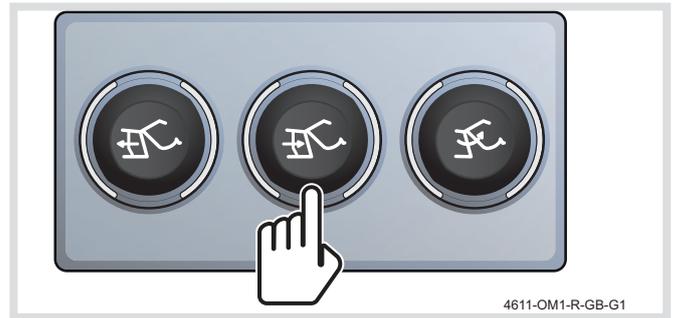
Quand les commandes d'extracteur de la cabine ont été sélectionnées, utiliser les flèches gauches et droite du curseur pour mettre en évidence l'icône de la plaque d'extracteur. Quand l'extraction est mise en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour relever le hayon.



Quand la plaque d'extraction a été complètement éjectée, elle apparaîtra à l'arrière du véhicule sur l'écran. Si le bouton est relâché à un moment pendant le processus d'extraction, la plaque d'extraction s'arrêtera et affichera sur l'écran du véhicule la position pendant laquelle elle s'est arrêtée. Le fait d'appuyer sur le bouton continuera le processus d'extraction.

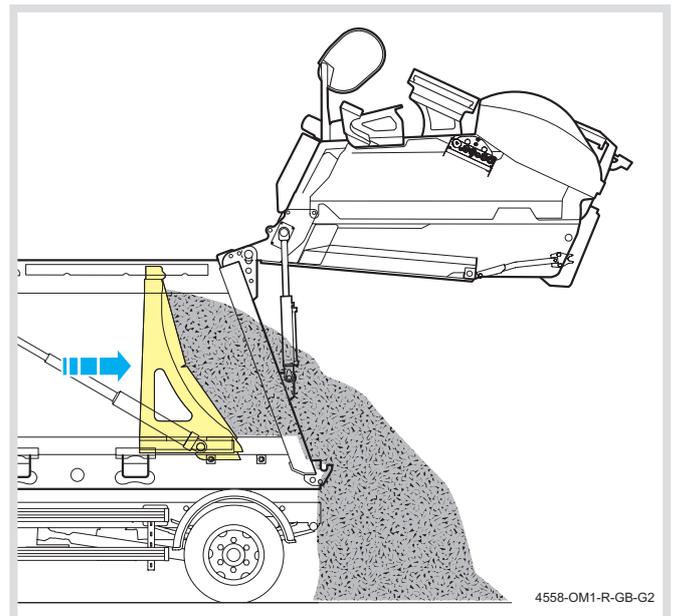


2. Panneau de commande de la décharge extérieure:



- Le bouton-poussoir de sortie de l'extracteur situé sur le boîtier extérieur de commandes de déchargement (s'il est activé) pour extraire les déchets lorsque vous vous trouvez sur le site de déchargement.

Si le bouton est relâché pendant le processus d'extraction, la plaque s'arrêtera dans la position où elle se trouve jusqu'à ce que le bouton soit activé de nouveau ou que le bouton-poussoir de rétraction soit appuyé pour rétracter la plaque d'extraction.



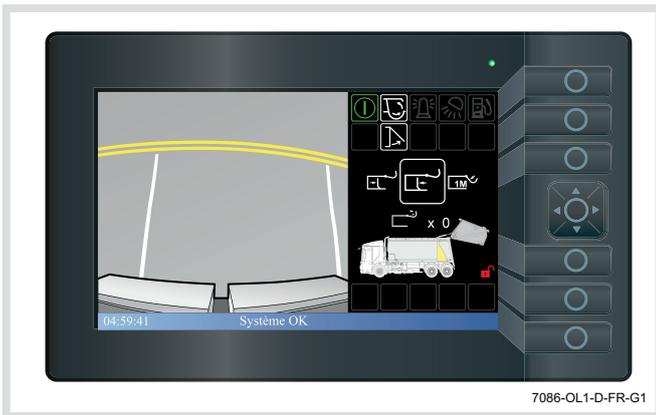
COMMANDES OPÉRATEUR

4.4.15 RÉTRACTATION

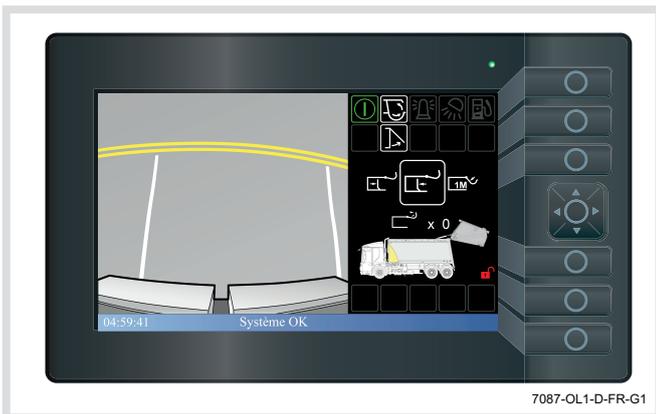
La plaque d'extracteur peut être activée de deux manières, soit en utilisant les commandes internes de la cabine ou les commandes externes de la benne.

1. Commandes de rétractation de la de la plaque de rétractation:

Quand les commandes de la cabine ont été sélectionnées, utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence l'icône de la plaque de rétractation. Quand l'extraction est mise en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour rétracter la plaque d'extraction.



Quand la plaque d'extraction a été complètement rétractée, elle apparaîtra à l'avant du véhicule sur l'écran. Si le bouton est relâché à un moment pendant le processus de rétractation, la plaque d'extraction s'arrêtera et affichera sur l'écran du véhicule la position pendant laquelle elle s'est arrêtée. Le fait d'appuyer sur le bouton continuera le processus de rétractation.

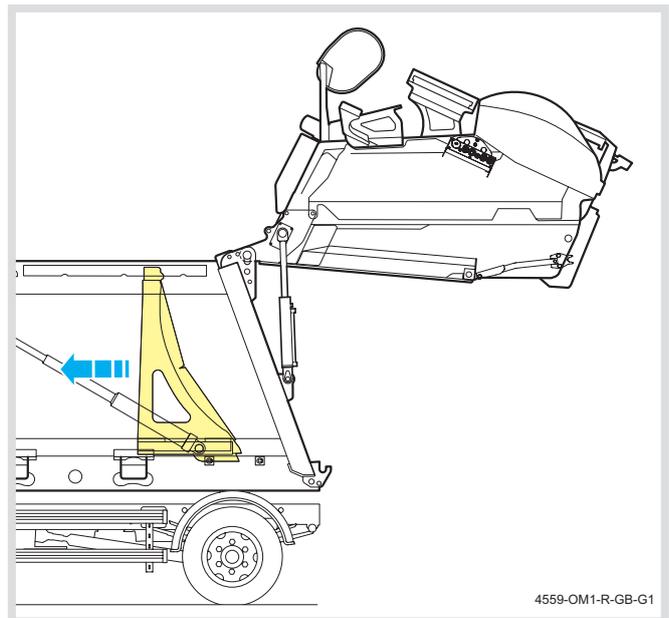


2. Panneau de commande de la décharge extérieure:



- Le bouton-poussoir de rétractation de l'extracteur situé sur le boîtier extérieur de commandes de déchargement (s'il est activé) pour rétracter l'extracteur.

Si le bouton est relâché pendant le processus d'extraction, la plaque s'arrêtera dans la position où elle se trouve jusqu'à ce que le bouton soit activé de nouveau ou que le bouton-poussoir de rétractation soit appuyé pour rétracter la plaque d'extraction.



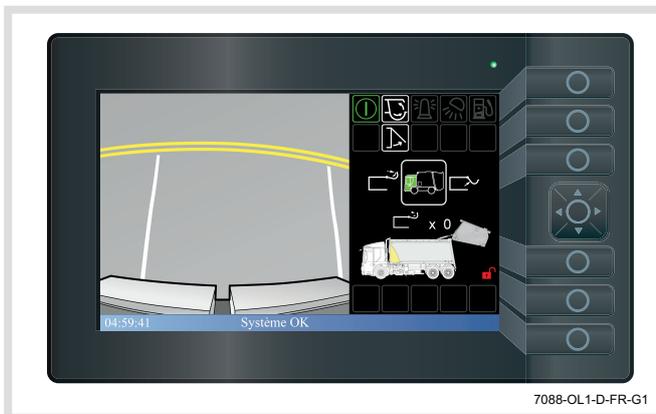
4.4.16 ABAISSER LE HAYON POUR QU'IL SOIT À 1 MÈTRE

Pour activer les commandes internes, suivez les étapes ci-après:

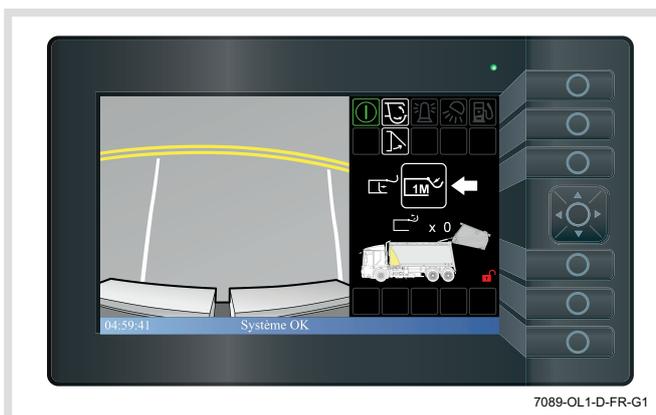
1. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement. Lorsque l'affichage apparaîtra, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



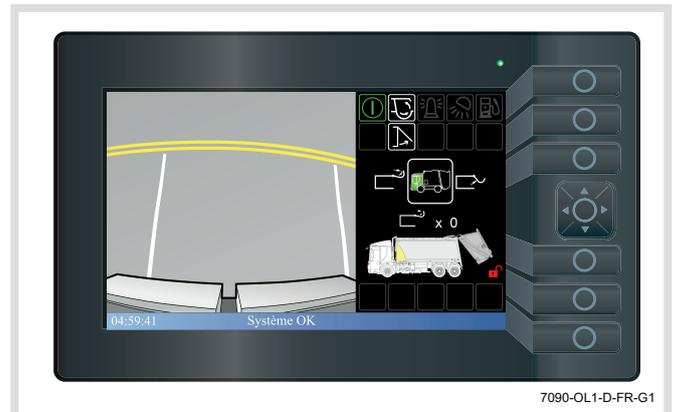
2. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence les commandes de la cabine. Le choix des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert.



3. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour naviguer et abaisser l'icône d'un mètre.



4. Quand l'icône d'abaissement de un mètre du hayon est mis en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour relever le hayon de 1 mètre.

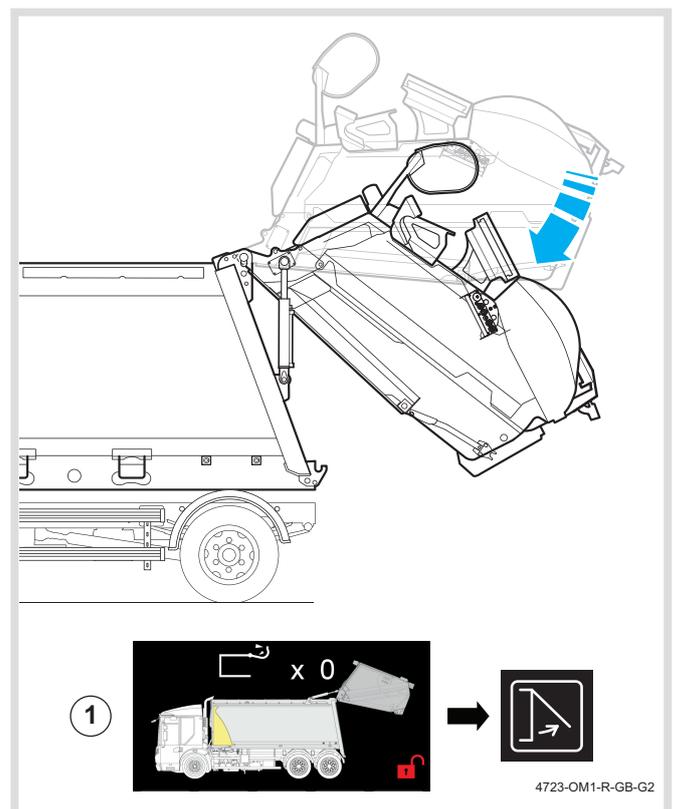


Pendant l'abaissement du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.

Le hayon cessera de s'abaisser quand il aura atteint 1 mètre et le pictogramme du cadenas rouge indiquant que le hayon est déverrouillé s'affichera sur l'écran du panneau de commande de la cabine.

Si le bouton est relâché pendant l'abaissement du hayon:

- Le hayon s'arrête dans sa position actuelle, jusqu'à ce que ce bouton soit de nouveau actionné ou jusqu'à ce que le boîtier extérieur de commandes d'abaissement du hayon soit utilisé pour abaisser le hayon.
- Le hayon s'affichera en position relevée, l'icône du cadenas rouge indiquant qu'il est déverrouillé s'affichera (1).



COMMANDES OPÉRATEUR

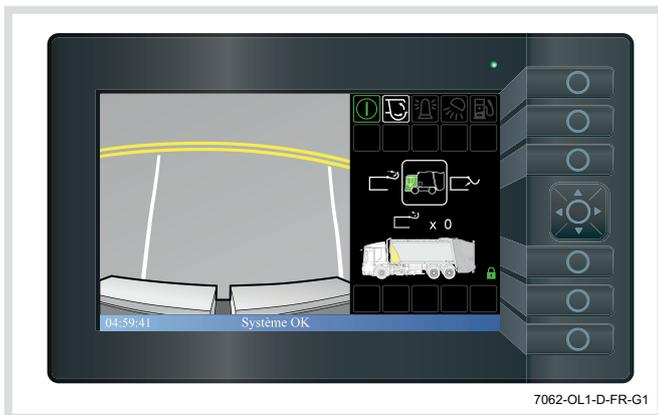
4.4.17 FIN DU CYCLE DU HAYON

Pour activer l'option du déblayage du hayon, suivez les étapes ci-après:

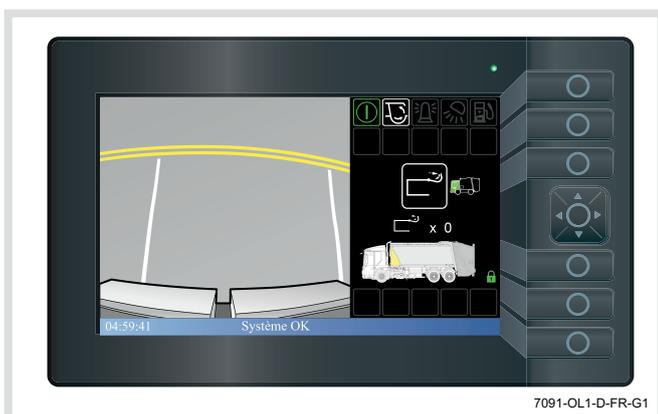
1. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement. Lorsque l'affichage apparaîtra, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



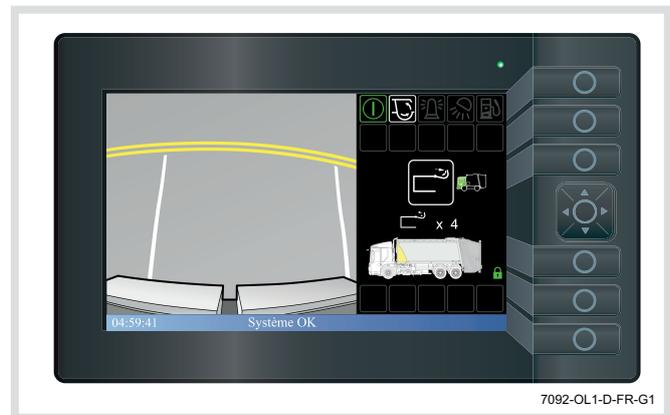
2. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence les commandes de la cabine. Le choix des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert.



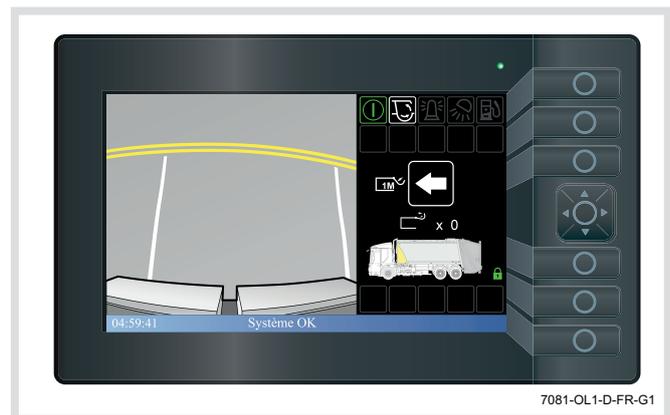
3. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour naviguer et mettre en évidence l'icône de déblayage du hayon.



4. Lorsque l'icône de déblayage du hayon est mise en évidence, utiliser les flèches vers le haut et le bas ou le bouton au milieu du curseur ou bien sélectionnez le nombre de cycles de déblayage du hayon que vous souhaitez. La fourchette va de x 0 à x 5.

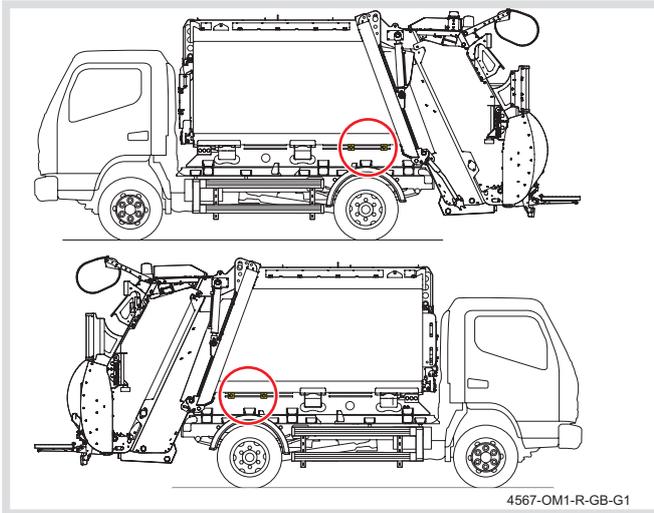


5. Pour retourner au menu principal utiliser les flèches vers la gauche et la droite du curseur pour faire apparaître la flèche de retour et appuyer sur le bouton au milieu du curseur.

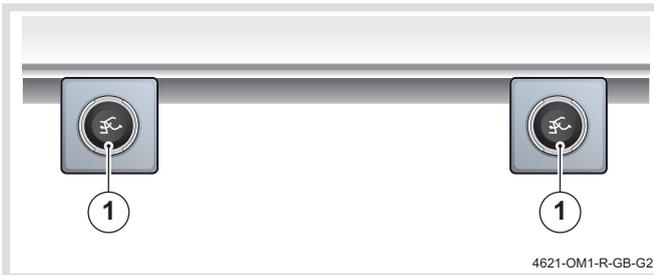


Quand le hayon est relevé, le mécanisme de compactage effectue automatiquement un ou plusieurs cycles complets et le hayon atteindra immédiatement sa pleine hauteur pour chasser toute accumulation d'ordures de la trémie du hayon.

4.4.18 POSTE DE COMMANDE D'ABAISSEMENT DU HAYON



Le panneau de commande de la décharge extérieure se trouve à gauche de la benne (pour les véhicules avec la conduite à gauche) ou à droite (pour les véhicules avec la conduite à droite) à l'avant de la benne. Il ya deux boutons-poussoirs d'abaissement du hayon (1).



Ces deux boutons poussoirs doivent être pressés simultanément pour abaisser le hayon. Il s'agit d'une opération bi-manuelle.

La vitesse du moteur peut être ramenée au ralenti quand le hayon s'abaisse.

Si la plaque d'éjection est toujours en position d'éjection, elle s'escamotera dans la benne avant que le hayon ne commence à s'abaisser.

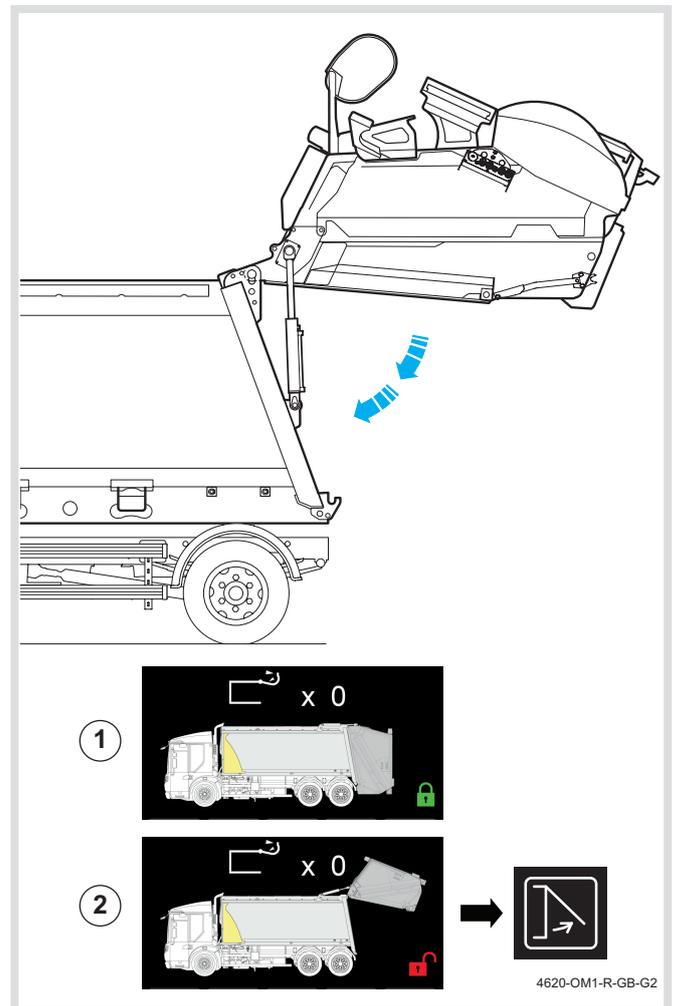
Pendant l'abaissement du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.

Quand le hayon est pleinement abaissé et engagé dans ses verrous, le cadenas vert s'affichera sur l'écran du panneau de commande de la cabine (1).

Si l'un des boutons est relâché pendant l'abaissement du hayon:

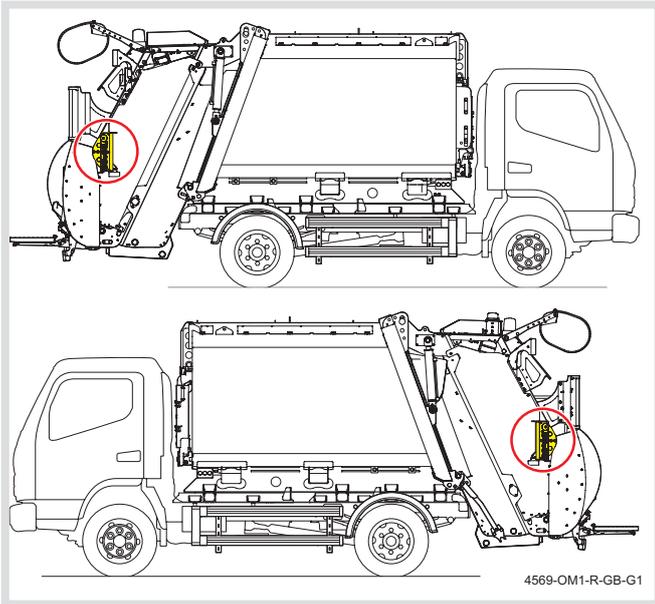
- Le hayon s'arrête dans sa position actuelle, jusqu'à ce que les deux boutons d'abaissement soient de nouveau actionnés.
- Lorsque le hayon se lève, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande (2).

Lorsque le hayon s'engage dans ses verrous, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière s'éteint.



COMMANDES OPÉRATEUR

4.5 POSTE DE COMMANDE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE

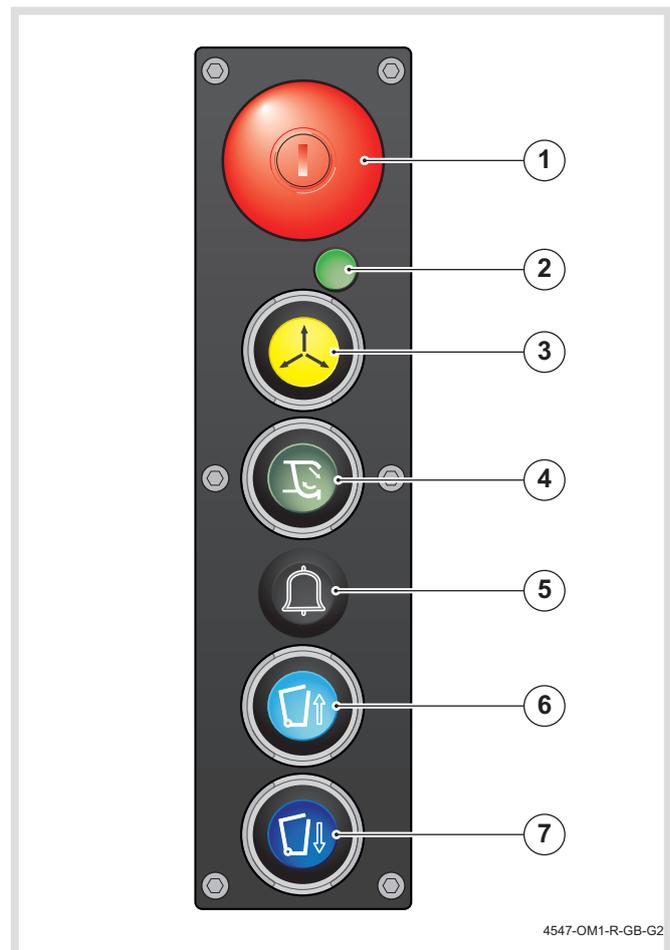


Le panneau de commande de la décharge extérieure se trouve à gauche de la benne (pour les véhicules avec la conduite à gauche) ou à droite (pour les véhicules avec la conduite à droite) à l'avant de la benne.

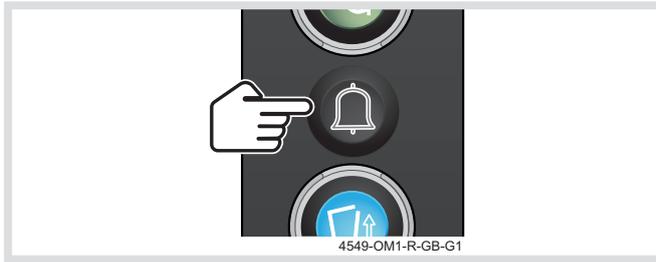
Un panneau de commande du mécanisme de compactage supplémentaire peut être installé en option pour pouvoir localiser des deux côtés du hayon.

Les boîtiers de commande intègrent les commandes suivantes:

1. Bouton d'arrêt d'urgence (rouge) (voir '4.6 Bouton d'arrêt d'urgence page 4-40).
2. Témoin lumineux (vert) d'activité du boîtier de commande.
3. Bouton-poussoir de secours (jaune) (see '4.5.2 Bouton-poussoir de secours (jaune) page 4-35).
4. Bouton-poussoir de démarrage du cycle d'emballage (vert). (Voir '4.5.3 Bouton-poussoir de démarrage du cycle d'emballage (vert) page 4-36).
5. Signal du bouton-poussoir (noir) (voir '4.5.1 Signal du bouton-poussoir (noir) page 4-35).
6. Bouton-poussoir du dispositif de levage (en bleu clair) (voir '4.5.4 Bouton-poussoir du dispositif de levage (en bleu clair) page 4-39).
7. Bouton-poussoir du dispositif de levage (en bleu foncé) (voir '4.5.5 Bouton-poussoir du dispositif de levage (en bleu foncé) page 4-39).



4.5.1 SIGNAL DU BOUTON-POUSOIR (NOIR)



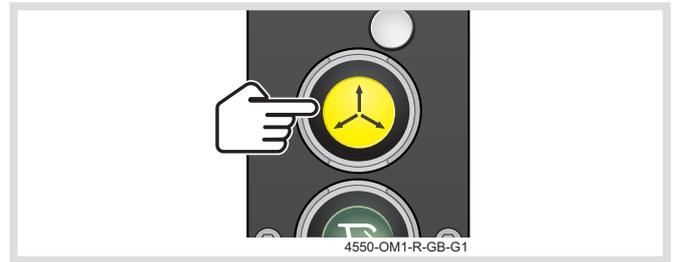
Le fait d'appuyer sur le bouton-poussoir de signal fait retentir le vibreur de signal en cabine. Ce vibreur retentit tant que le bouton reste enfoncé et s'arrête immédiatement lorsque le bouton est relâché.

En même temps, le pictogramme d'avertissement s'affichera sur l'écran du panneau de commande pendant que le bouton est appuyé (voir '4.4 Pictogrammes d'avertissement page 4-11).



L'avertisseur sonore ne sonnera pas si un bouton d'arrêt d'urgence est enfoncé.

4.5.2 BOUTON-POUSOIR DE SECOURS (JAUNE)



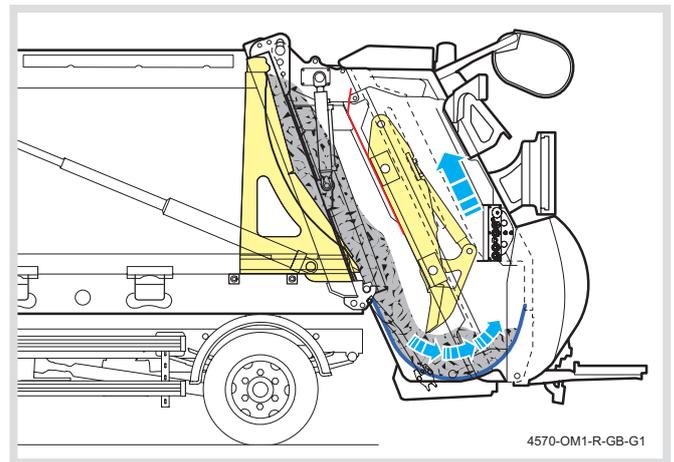
Le fait d'appuyer sur ce bouton-poussoir et de le maintenir enfoncé entraîne:

- L'ouverture de la pelle de compactage et la rétractation simultanée de la plaque de chariot du mécanisme de compactage, dans le but d'éloigner le mécanisme du plancher du hayon et de débayer les éventuels bourrages.
- L'affichage du pictogramme de Secours sur l'écran du pupitre de commande.

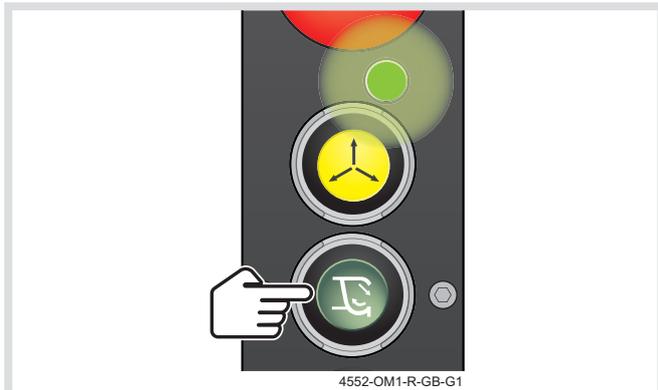
Le mécanisme continue de procéder tant que ce bouton est enfoncé.

Lorsque le bouton est relâché, le mécanisme s'arrête immédiatement.

Le mécanisme restera en position d'arrêt jusqu'à ce que le bouton principal de la benne soit appuyé pour désactiver la benne (en blanc). Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne (en vert). L'une des commandes du mécanisme doit ensuite être enfoncée pour démarrer le mécanisme.



4.5.3 BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE DU CYCLE D'EMBALLAGE (VERT)



Le bouton-poussoir du cycle de démarrage du compactage doit être réactivé pour achever le cycle du compactage.

En même temps, le voyant vert au-dessous du bouton activé auparavant s'éteindra pour confirmer la désactivation du bouton-poussoir.



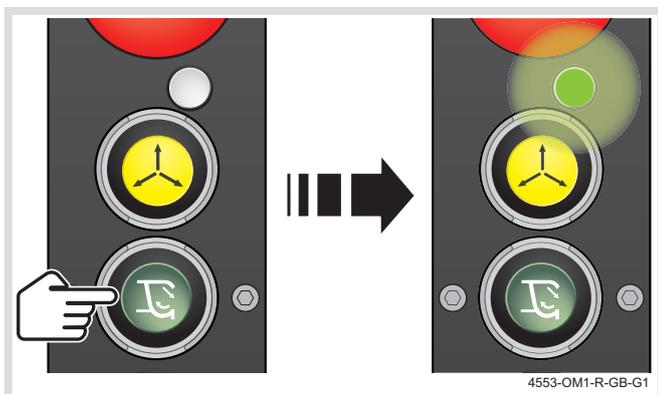
Lorsque les panneaux de commande du mécanisme de compactage sont installés des deux côtés du hayon.

Un seul bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage peut être activé à la fois.

En même temps, le voyant vert au-dessous du bouton activé auparavant s'éteindra pour confirmer la désactivation du bouton-poussoir.

Chaque fois que le bouton principal de la benne est enfoncé pour activer la benne, le bouton-poussoir de la gauche du véhicule est activé.

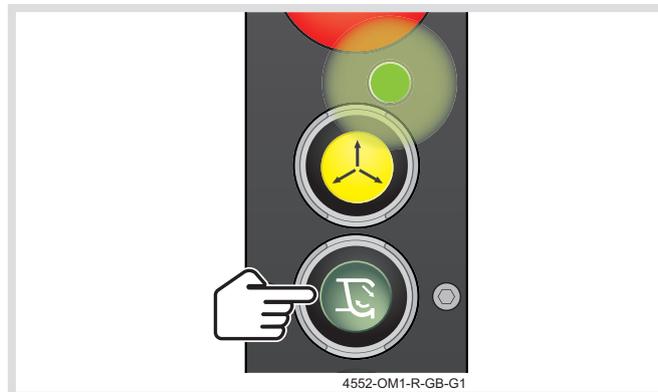
Pour activer le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage de l'autre côté, appuyez à une reprise sur le bouton désactivé. Le voyant vert au-dessous du bouton s'éclairera pour confirmer l'activation du bouton-poussoir.



En même temps, le voyant vert au-dessous du bouton activé auparavant s'éteindra pour confirmer la désactivation du bouton-poussoir.

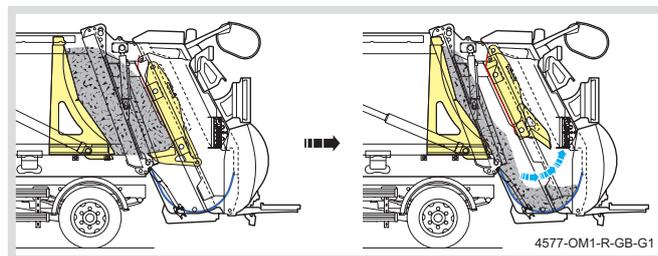
Système ouvert:

- Véhicules sans rideau lumineux.
- Les véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable sont en position abaissée.



Le fait d'appuyer brièvement sur ce bouton poussoir déclenche la séquence d'événements suivante:

- Le régime moteur augmente.
- La pelle de compactage du mécanisme de compactage s'ouvre puis s'arrête.
- Le moteur revient au ralenti.



Lorsque la pelle de compactage s'ouvre, le pictogramme de fermeture de la pelle de compactage, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande.



7054-OL1-D-GB-G1

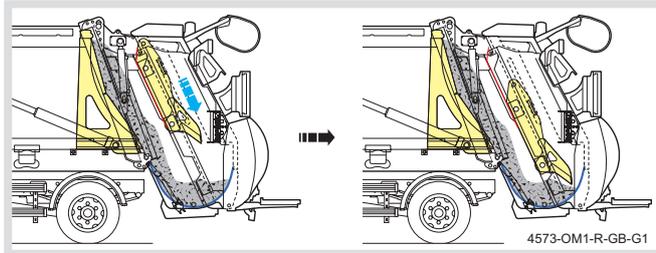
Le bouton-poussoir du cycle de démarrage du compactage doit être réactivé pour achever le cycle du compactage.

Si l'on appuie sur le bouton-poussoir une deuxième fois en le tenant appuyé jusqu'à l'arrêt du mécanisme, voici la séquence des événements que l'on observe:

Le régime moteur augmente.

Le chariot du mécanisme de compactage se déplacera vers le bas pour s'arrêter ensuite.

Le moteur revient au ralenti.



Au fur et à mesure que le chariot s'abaisse, le pictogramme correspondant s'affichera sur l'écran.

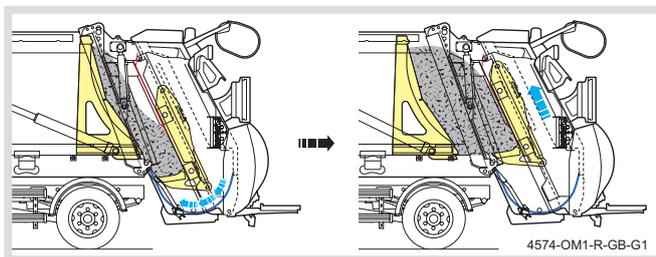


Le bouton-poussoir du cycle de démarrage du compactage doit être activé une troisième fois pour achever le cycle du compactage.

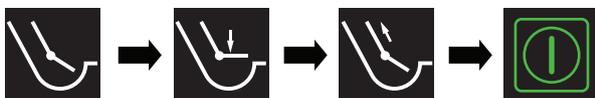
Le fait de maintenir ce bouton poussoir enfoncé déclenche la séquence d'événements suivante:

- Le régime moteur augmente.
- La pelle de compactage du mécanisme de compactage commencera à se fermer.

Si le bouton-poussoir est relâché alors que la pelle de compactage a commencé à se fermer, la pelle de compactage finit automatiquement de se fermer puis la plaque de chariot remonte pour s'arrêter en position de compactage complet.



Au fur et à mesure que la pelle de compactage se ferme et que le chariot se lève, le pictogramme de fermeture de la pelle de compactage s'affichera sur l'écran du panneau de commande.



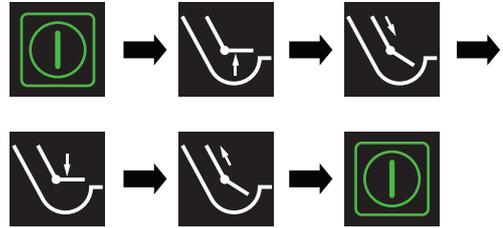
COMMANDES OPÉRATEUR

Véhicules à système fermé:

- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable en position relevée.
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail fixe (soudé).



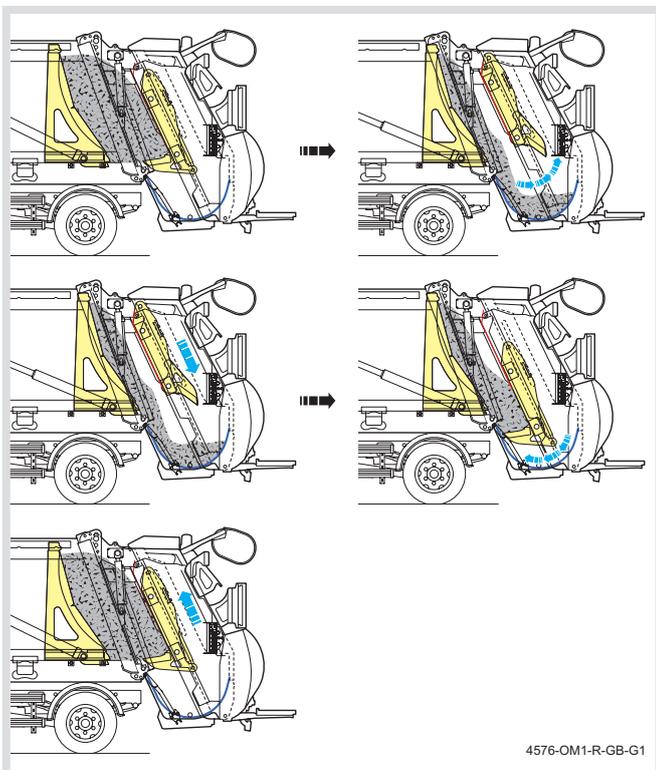
Tout comme les cycles de compactage, les pictogrammes pertinents s'afficheront sur l'écran du panneau de commande à chaque étape du cycle, à l'ouverture de la pelle de compactage, lorsque le chariot s'abaisse, lorsque la pelle de compactage se ferme et lorsque le chariot se relève.



7056-OL1-D-GB-G1

Le fait d'appuyer sur le bouton-poussoir et de le relâcher entraîne les événements suivants:

- Le régime moteur augmente.
- Le mécanisme de compactage réalisera un ou plusieurs cycles de compactage, selon la fonction qui aura été sélectionnée sur le panneau de commande de la cabine (voir '4.4.6 Choisissez/ajuster le taux de compactage page 4-23).
- Le moteur revient au ralenti.



4.5.4 BOUTON-POUSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU CLAIR)



Précaution:
Abaissér le (ou les) marchepied(s) avant de faire fonctionner le dispositif de levage du conteneur d'ordures.

Maintenir enfoncé le bouton-poussoir pour lever le dispositif de levage.

Si le bouton-poussoir est relâché pendant le levage d'un conteneur à déchets, le dispositif de levage s'arrêtera et restera dans cette position jusqu'à ce que le bouton-poussoir en position « Dispositif de levage relevé » ou « Dispositif de levage abaissé » soit enfoncé pour déplacer de nouveau le dispositif de levage.



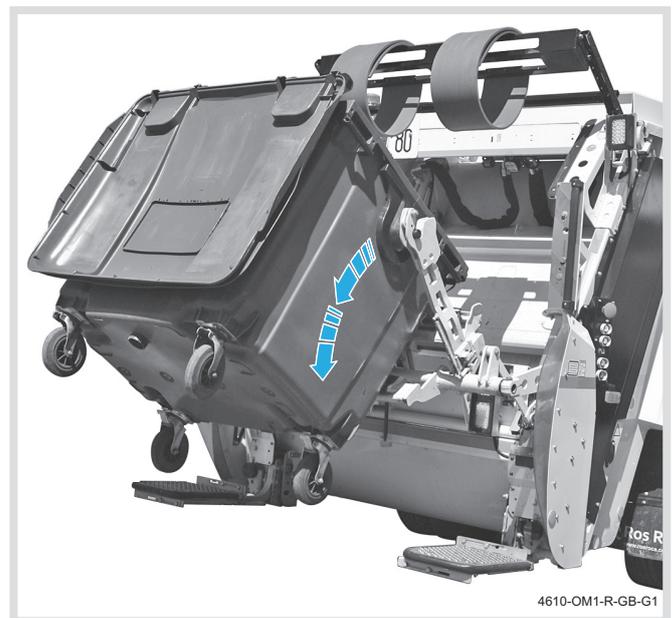
4.5.5 BOUTON-POUSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU FONCÉ)



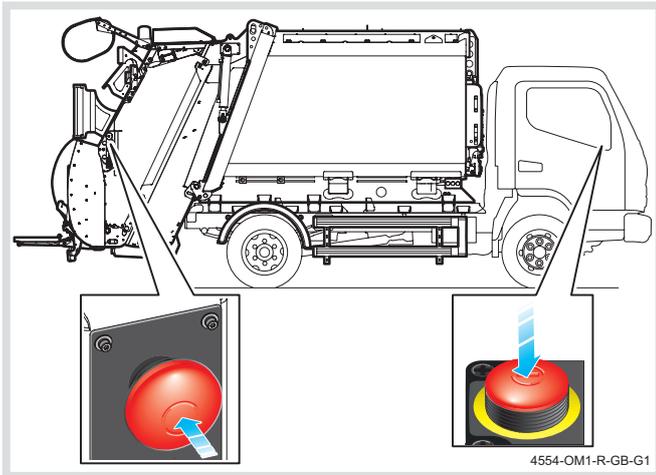
Précaution:
Abaissér le (ou les) marchepied(s) avant de faire fonctionner le dispositif de levage du conteneur d'ordures.

Maintenir enfoncé le bouton-poussoir pour lever le dispositif de levage.

Si le bouton-poussoir est relâché pendant le levage d'un conteneur à déchets, le dispositif de levage s'arrêtera et restera dans cette position jusqu'à ce que le bouton-poussoir en position « Dispositif de levage relevé » ou « Dispositif de levage abaissé » soit enfoncé pour déplacer de nouveau le dispositif de levage.



4.6 BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE



Les boutons-poussoirs d'arrêt d'urgence sont situés:

- Sur le pupitre de commande en cabine.
- Sur chacun des boîtiers de commande du mécanisme de compactage.

Le déclenchement d'un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence entraîne:

- Arrêt immédiat de toutes les opérations de ramassage des ordures à l'exception de la fonction de secours (dont le dispositif de levage du conteneur d'ordures s'il est installé).
- Le signal "Arrêt d'urgence actionné" retentit.
- Afficher le pictogramme de fermeture d'urgence sur le panneau de commande de la cabine (voir '4.4 Pictogrammes d'avertissement page 4-11).

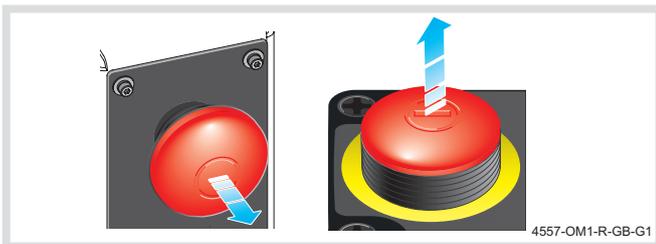


Les opérations ne peuvent reprendre avant que le bouton poussoir soit réinitialisé.

4.6.1 RÉINITIALISATION DU BOUTON-POUSSOIR D'ARRÊT D'URGENCE

Réinitialisation du bouton-poussoir d'arrêt d'urgence.

1. Tirez le bouton vers l'extérieur.



2. Appuyer sur le bouton principal de la benne pour désactiver la benne (en blanc) et réappuyez pour activer la benne (en vert).

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|------------|
| 5 | FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE | 5-3 |
| 5.1 | SURETÉ DU FONCTIONNEMENT | 5-3 |
| 5.1.1 | OUVERTURE DE LA PELLE DE COMPACTAGE | 5-3 |
| 5.1.2 | LA PLAQUE DE CHARIOT S'ABAISSÉ | 5-3 |
| 5.1.3 | FERMETURE DE LA PELLE DE COMPACTAGE | 5-4 |
| 5.1.4 | LA PLAQUE DE CHARIOT SE LÈVE | 5-4 |
| 5.2 | CHARGEMENT DES DÉCHETS | 5-4 |
| 5.2.1 | INTRODUCTION..... | 5-4 |
| 5.2.2 | CHARGEMENT DE LA TRÉMIE..... | 5-5 |
| 5.3 | COMMANDES DE L'OPÉRATEUR | 5-5 |
| 5.3.1 | INTRODUCTION..... | 5-5 |
| 5.3.2 | ACTIVATION DES BOÎTIERS DE COMMANDE | 5-5 |
| 5.4 | UTILISATION DU MARCHEPIED | 5-7 |
| 5.4.1 | RANGEMENT DU MARCHEPIED | 5-7 |
| 5.4.2 | CONDUITE SUR LE MARCHEPIED..... | 5-7 |
| 5.4.3 | DISPOSITIF D'ALERTE DU MARCHEPIED ET DISPOSITIF DE VERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC FONCTION FREIN AUTO..... | 5-9 |
| 5.4.4 | DISPOSITIF D'ALERTE DU MARCHEPIED ET DISPOSITIF DE VERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC FONCTION FREIN AUTO..... | 5-10 |
| 5.4.5 | NEUTRALISATION DU DISPOSITIF D'INTERVERROUILLAGE DE MARCHEPIED | 5-12 |
| 5.4.6 | ACTIVE LES COMMANDES DU MÉCANISME DE COMPACTAGE..... | 5-13 |
| 5.4.7 | CYCLE DE CHARGEMENT MANUEL | 5-14 |
| 5.4.8 | CYCLE DE CHARGEMENT MANUEL | 5-16 |
| 5.4.9 | SECOURS..... | 5-17 |
| 5.4.10 | BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE..... | 5-18 |
| 5.4.11 | FONCTIONNEMENT D'UN CYCLE COURT | 5-20 |
| 5.5 | OPTIONS DU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES..... | 5-21 |
| 5.5.1 | CONTENEUR À REBORDS..... | 5-21 |
| 5.5.2 | CONTENEURS D'ORDURES MUNIS DE TOURILLONS DIN..... | 5-24 |
| 5.5.3 | CONTENEURS DE DÉCHETS COULISSANTS | 5-27 |
| 5.6 | REJETS..... | 5-28 |

SOMMAIRE

| | | |
|--------|--|-------------|
| 5.6.1 | DÉCHARGE D'ORDURES UTILISANT DES COMMANDES INTERNES DANS LA CABINE..... | 5-28 |
| 5.6.2 | DÉCHARGE D'ORDURES UTILISANT DES COMMANDES INTERNES DANS LA CABINE..... | 5-33 |
| 5.7 | HAYON ÉTAYÉ/NON ÉTAYÉ | 5-37 |
| 5.7.1 | CHANDELLE..... | 5-37 |
| 5.7.2 | RETRAIT DE LA CHANDELLE | 5-37 |
| 5.7.3 | AVERTISSEURS DU SYSTÈME | 5-37 |
| 5.7.4 | AVERTISSEUR HYDRAULIQUE DE LA TEMPÉRATURE DE L'HUILE..... | 5-37 |
| 5.7.5 | BENNE PLEINE - RAMASSAGE EFFECTUÉ..... | 5-37 |
| 5.7.6 | BENNE NON PLEINE - BOURRAGE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE | 5-37 |
| 5.7.7 | ERREURS RÉCURRENTES | 5-37 |
| 5.7.8 | PANNE | 5-37 |
| 5.7.9 | PANNE DE LA BENNE DE RAMASSAGE DES ORDURES..... | 5-37 |
| 5.7.10 | PANNE DU CHÂSSIS-CABINE | 5-37 |

5 FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE



AVERTISSEMENT:
LES OPÉRATEURS DOIVENT DISPOSER D'UNE BONNE CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT DU MATÉRIEL.

5.1 SURETÉ DU FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENTS:
IMPORTANT - AVANT D'ACTIVER LE MECANISME DE RAMASSAGE DES ORDURES, LES OPERATEURS DOIVENT AVOIR LU ET COMPRIS TOUTES LES PRECAUTIONS DE SECURITE APPLICABLES, NOTAMMENT LE CODE DE PRATIQUE POUR UNE OPERATION SÛRE DES CHARGEURS ARRIERE ET DES VEHICULES DE RAMASSAGE DES ORDURES PUBLIE PAR LES CONSTRUCTEURS D'EQUIPEMENT DE MANUTENTION DES CONTENEURS (CHEM) ET LA SECTION 2 DU PRESENT MANUEL.

AVANT D'UTILISER LE VEHICULE, ASSUREZ-VOUS QU'AUCUN DECHET, PAPIER OU MATERIAU INFLAMMABLE NE SE TROUVE A PROXIMITE DU MOTEUR OU DE L'ECHAPPEMENT. ILS RISQUERAIENT DE PROVOQUER UN INCENDIE AU DÉMARRAGE DU MOTEUR. LE CAS ECHEANT, INCLINEZ LA CABINE (REPORTEZ-VOUS AU MANUEL D'UTILISATION DU CONSTRUCTEUR SUR LE CHÂSSIS-CABINE) POUR FAIRE UNE INSPECTION APPROFONDIE.

DE PLUS, DURANT LES DIVERSES PHASES DU CYCLE DE FONCTIONNEMENT DONT IL EST QUESTION DANS CETTE SECTION, LES CONSIGNES DE SECURITE SUIVANTES DOIVENT ETRE OBSERVEES.

5.1.1 OUVERTURE DE LA PELLE DE COMPACTAGE

1. Des déchets pouvant retomber à l'intérieur du hayon, les opérateurs doivent se tenir à l'écart de la zone de chargement durant l'intégralité du cycle de compactage.
2. NE surchargez PAS le hayon, car la pelle de compactage pourrait alors pousser des déchets hors de celui-ci, causant des dommages ou blessant les opérateurs.

5.1.2 LA PLAQUE DE CHARIOT S'ABAISSÉ

1. Quand vous abaissez la plaque de chariot sous la commande manuelle, assurez-vous toujours que la zone de chargement est dégagée.
2. En position abaissée la plaque de chariot, peut s'écraser et dévier un objet du hayon. Afin d'éviter tout risque de blessure, les opérateurs doivent se tenir largement à l'écart du hayon.
3. En cas d'utilisation des commandes manuelles pour déployer la plaque de chariot, utilisez la fonction de course réduite pour éviter que la pelle de compactage ne repousse les déchets hors de la trémie.

5.1.3 FERMETURE DE LA PELLE DE COMPACTAGE

1. Les opérateurs doivent être conscients qu'ils ne doivent jamais pénétrer dans le hayon pour intervenir, même si des déchets s'échappent par dessous ou par le côté de la pelle de compactage lors de sa fermeture.

5.1.4 LA PLAQUE DE CHARIOT SE LÈVE

1. Si des déchets ou du liquide s'échappent par l'espace présent entre la superstructure et le hayon, le joint d'étanchéité doit probablement être remplacé. Ceci doit être rapporté à votre superviseur.
2. Rapportez à votre superviseur tout signe de détérioration des verrous du hayon.
3. Du liquide pouvant parfois jaillir des interstices présents sur le mécanisme de compactage, les opérateurs doivent se tenir largement à l'écart durant le cycle de compactage.

5.2 CHARGEMENT DES DÉCHETS

5.2.1 INTRODUCTION

Le cycle de fonctionnement comprend les séquences de fonctionnement qui dépendent de la configuration du véhicule de ramassage des ordures et de son utilisation.

Systeme ouvert:

- Véhicules sans rideau lumineux.
- Les véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable sont en position abaissée.

Le cycle comprend cinq séquences opératoires:

1. Lancement du cycle de chargement (voir '5.4.7 Cycle de chargement manuel page 5-11).
2. Arrêt d'urgence (voir '5.4.10 Bouton d'arrêt d'urgence page 5-14).
3. Secours (voir '5.4.9 Secours page 5-13).
4. Cycle à course réduite (voir '5.4.11 Fonctionnement d'un cycle court page 5-16).

Véhicules à système fermé:

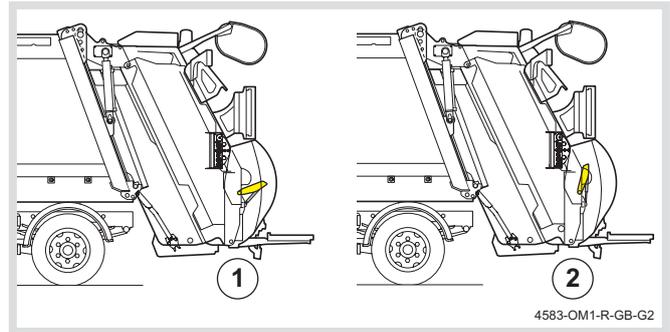
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable en position relevée.
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail fixe (soudé).

Le cycle comprend quatre séquences opératoires:

1. Cycle de démarrage du chargement (voir '5.4.8 Cycle de chargement manuel page 5-13).
2. Arrêt d'urgence (voir '5.4.10 Bouton d'arrêt d'urgence page 5-14).
3. Secours (voir '5.4.9 Secours page 5-13).
4. Cycle à course réduite (voir '5.4.11 Fonctionnement d'un cycle court page 5-16).

Modèles bi-mode

Certains dispositifs de levage du conteneur d'ordures présentent la possibilité de sélectionner un mode d'utilisation ouvert ou fermé en positionnant un rabat à charnières ou amovible qui a une position de fonctionnement basse ou élevée. Lorsque le rabat est en position basse (voir, 1), le mécanisme de compactage fonctionnera comme un système ouvert. Lorsque le rabat est en position haute (voir, 2), le mécanisme de compactage fonctionnera comme un système fermé.



- A. Rehausse de trémie en position basse.
- B. Rehausse de trémie en position haute.

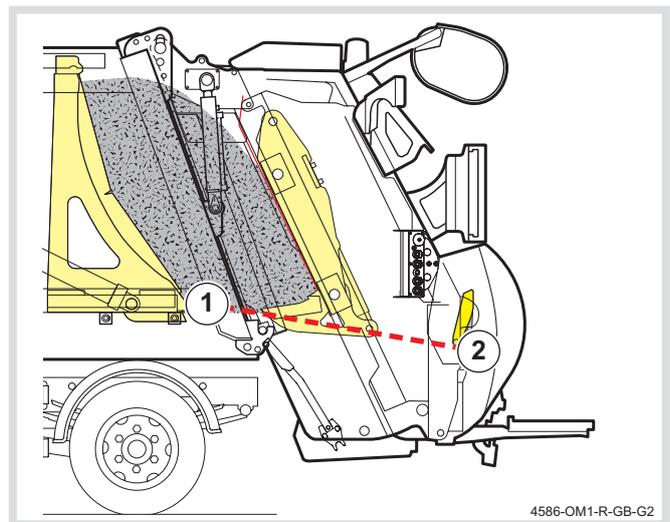
5.2.2 CHARGEMENT DE LA TRÉMIE



Précaution:

Ne surchargez pas la trémie lors du chargement des déchets.

Pendant le chargement, les ordures ne doivent pas s'accumuler pour dépasser le niveau du rail structural du hayon, c'est-à-dire au-dessus de la ligne où la trémie rejoint le sol de la benne (1) et le haut du rail structural (2).



La surcharge peut endommager la glissière de la benne d'ordures le ou dispositif de levage du conteneur d'ordures.

5.3 COMMANDES DE L'OPÉRATEUR

5.3.1 INTRODUCTION

Toutes les séquences de cycles opératoires du mécanisme de compactage sont contrôlées au moyen des boîtiers de commande situés sur les côtés du hayon.

La décharge des ordures se fait normalement en utilisant le panneau de commande de la cabine bien que des commandes extérieures puissent être ajoutées en option.



Précautions:

Lors de la mise du contact, laissez l'écran terminer sa séquence d'auto-test avant de sélectionner la marche arrière ou d'actionner l'une des fonctions du système de la benne.

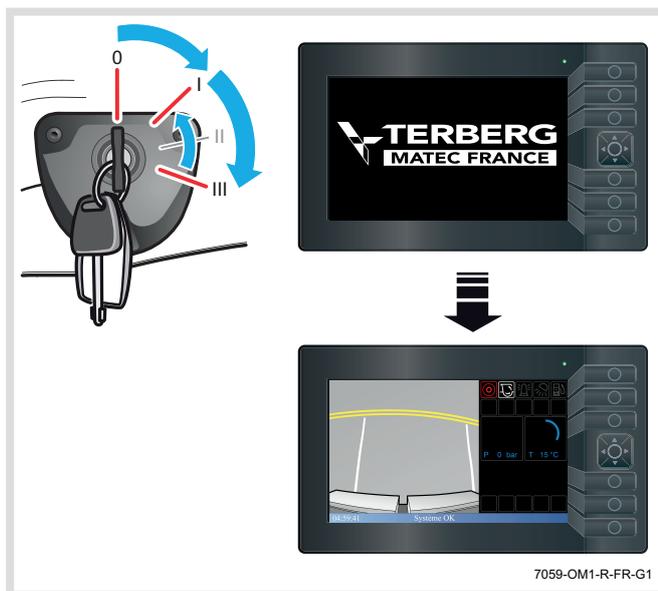
Toujours arrêter l'interrupteur principal de la benne quand les systèmes de commande de la benne ne sont pas utilisés.

5.3.2 ACTIVATION DES BOÎTIERS DE COMMANDE

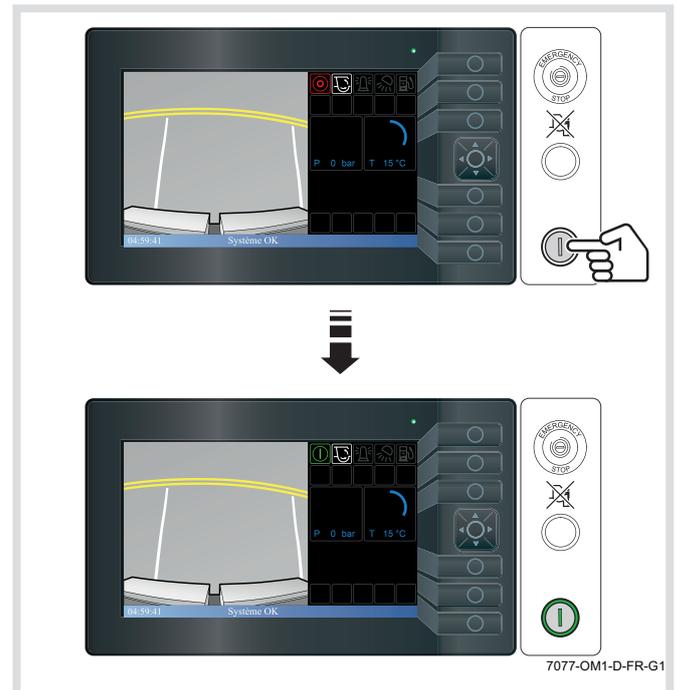
Afin de prévenir toute utilisation non autorisée, l'alimentation des commandes du mécanisme de compactage est soumise à l'action sur des commutateurs situés sur le pupitre de commande en cabine.

L'activation des boîtiers de commande se fait de la manière suivante:

1. Mettez le contact.
2. Engager la prise de force (voir le manuel d'utilisateur du châssis-cabine du constructeur).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner.
 - Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



4. Appuyer sur le bouton de marche de la benne pour activer les commandes du mécanisme de compactage.



L'écran indique le mode de fonctionnement du système de superstructure.

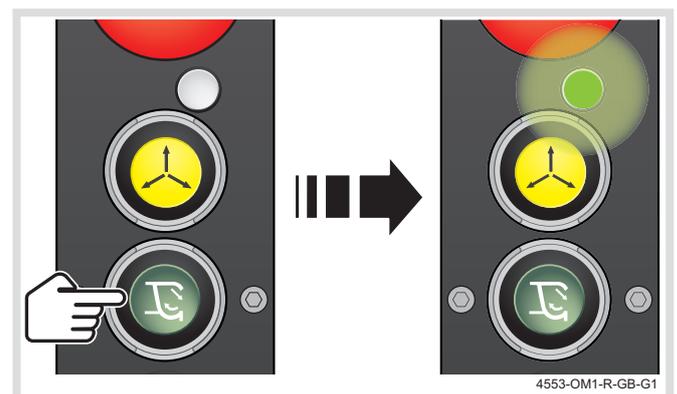
Vérifiez que le « système en marche » du pictogramme s'affiche sur l'écran du panneau de commande de la cabine.



AVERTISSEMENT:

SI UN PICTOGRAMME D'ALERTE S'AFFICHE DANS LA ZONE DE MESSAGES DE L'ECRAN, RECHERCHEZ ET CORRIGEZ LA CAUSE DE CETTE ALERTE AVANT D'UTILISER LE SYSTEME.

5. Les commandes du mécanisme de compactage sont maintenant activées.
6. Si besoin est, appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage pour l'activer.



UTILISATION DE LA MACHINE

5.4 UTILISATION DU MARCHEPIED



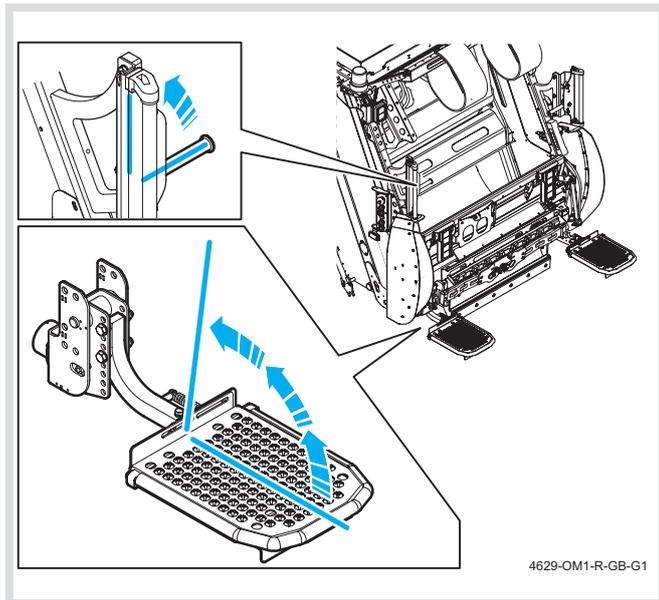
AVERTISSEMENT:
LA RESPONSABILITE D'UNE UTILISATION SURE DU MARCHEPIED EST PARTAGEE ENTRE LE CONDUCTEUR ET L'OPERATEUR QUI L'UTILISENT.



Précaution:
Si le dispositif de levage du conteneur d'ordures est fixé, abaisser le (ou les) marche pied(s) avant d'activer les dispositifs de levage du conteneur d'ordures.

5.4.1 RANGEMENT DU MARCHEPIED

Quand le véhicule parcourt de longues distances ou si le marche pied n'est pas utilisé, le marche pied et la poignée horizontale devraient être stockés en position droite.



5.4.2 CONDUITE SUR LE MARCHEPIED

Abaisser le marche pied pour qu'il soit en position de conduite.

Abaisser la poignée horizontale.

Placez-vous directement au centre du marche pied et tenez-vous avec les deux mains aux glissières verticales et horizontales. Ne vous penchez pas en dehors de la largeur du véhicule.



AVERTISSEMENTS:
MAINTENEZ LA SURFACE DU MARCHEPIED OULA FACE DU CAPTEUR PROPRE ET SANS DEBRIS.

UN SEUL OPERATEUR NE DOIT SE TENIR SUR CHAQUE MARCHEPIED.

L'OPERATEUR DOIT PORTER DES CHAUSSURES ADAPTEES.



AVERTISSEMENT:

L'OPÉRATEUR DOIT RESTER AU CENTRE DE LA SURFACE DU MARCHEPIED ET SE TENIR A LA GLISSIÈRE AVEC LES DEUX MAINS.

N'UTILISEZ JAMAIS LES MARCHEPIEDS SI LES VERROUILLAGES DE SECURITE NE FONCTIONNENT PAS.

LES OPÉRATEURS NE DOIVENT JAMAIS MARCHER SUR LES MARCHEPIEDS QUAND L'INTERRUPTEUR DE MAINTIEN DU VERROUILLAGE A ÉTÉ APPUYÉ ET QUAND LE MAINTIEN DU VERROUILLAGE EST ACTIF.

L'OPÉRATEUR NE DOIT PAS SAUTER SUR LE MARCHEPIED OU EN DEHORS DE CELUI-CI SI LE VÉHICULE EST EN MARCHÉ.

L'OPÉRATEUR NE DOIT PAS DISTRAIRE LE CONDUCTEUR PENDANT QU'IL CONDUIT LE VÉHICULE.

L'OPÉRATEUR NE DOIT PAS ACTIVER LES COMMANDES DE LA BENNE DE RAMASSAGE DES ORDURES OU DES DISPOSITIFS DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES À PART LES BOUTONS D'ARRÊT D'URGENCE PENDANT QU'IL SE TROUVE SUR LE MARCHEPIED.



AVERTISSEMENT:

L'OPÉRATEUR NE DOIT PAS ATTEINDRE, SE PENCHER OU LAISSER UNE PARTIE DE LA BENNE FAIRE SAILLIE À L'EXTÉRIEUR DE LA LARGEUR DU VÉHICULE LORSQU'IL SE TROUVE SUR LE MARCHEPIED.

LES OPÉRATEURS NE DOIVENT JAMAIS SE TROUVER SUR UNE AUTRE PARTIE DE LA BENNE DE RAMASSAGE DES ORDURES OU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES.

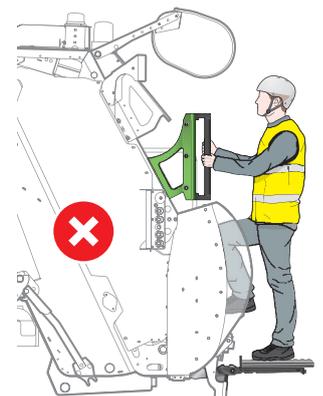
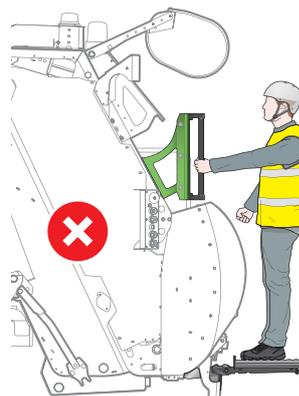
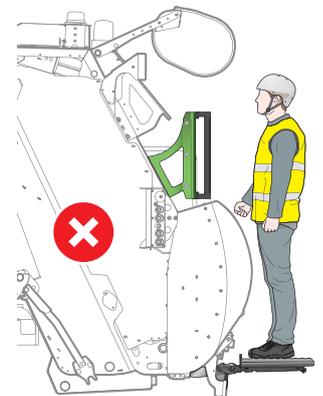
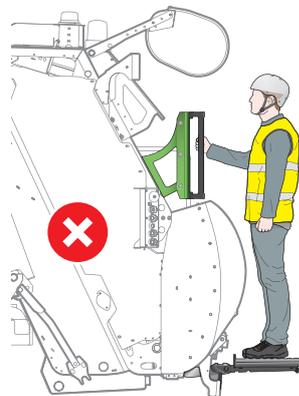
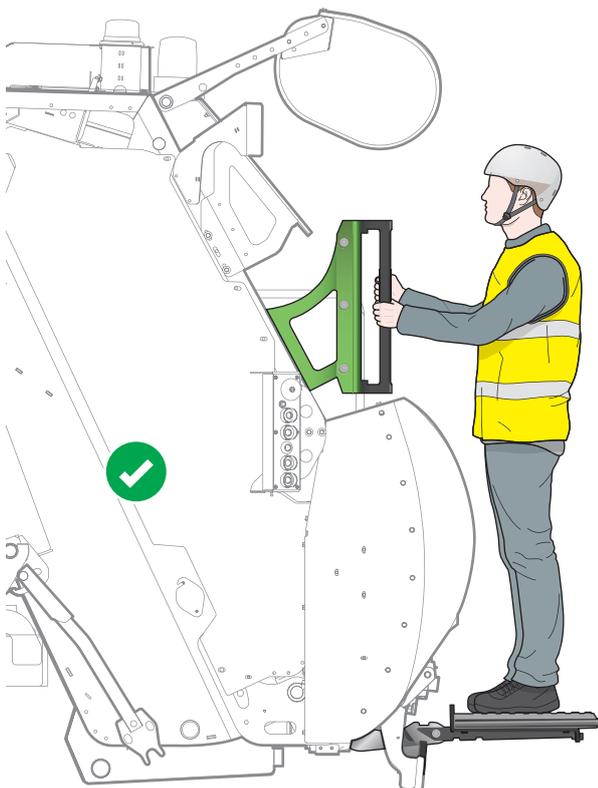
N'ESSAYEZ JAMAIS DE CONDUIRE À DES VITESSES SUPÉRIEURES À 30/H QUAND UN OPÉRATEUR SE TROUVE SUR LE MARCHEPIED.

N'UTILISEZ PAS LE VÉHICULE SUR DE LONGUES DISTANCES AVEC UN OPÉRATEUR SUR LE MARCHEPIED.

NE CONDUISEZ PAS LE VÉHICULE SUR DES ROUTES À GRANDE VITESSE (COMME DES AUTOROUTES) LORSQUE LE VERROUILLAGE À 30 KM/H EST EN FONCTIONNEMENT AVEC UN MARCHEPIED ACTIVE.

N'UTILISEZ PAS LES MARCHEPIEDS POUR TRANSPORTER DES OBJETS.

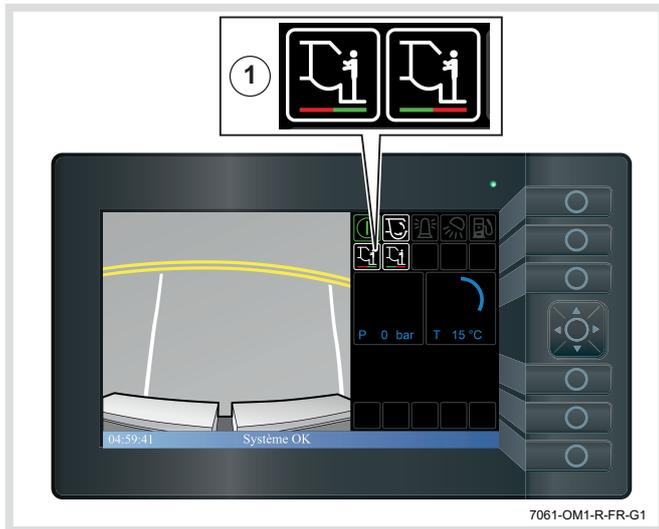
N'UTILISEZ PAS LES MARCHEPIEDS POUR CHARGER DES ORDURES DANS LA TRÉMIE.



5.4.3 DISPOSITIF D'ALERTE DU MARCHEPIED ET DISPOSITIF DE VERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC FONCTION FREIN AUTO

Exploitant sur un marchepied

Lorsqu'un exploitant est debout sur un marchepied, les dispositifs d'alerte et d'interverrouillage suivants sont activés.



- Le pictogramme indiquant que le marchepied est occupé (1) s'affiche sur l'écran de commande de la cabine.
- Le fonctionnement du mécanisme de compactage est inhibé (véhicules à hayon ouvert).
- Le fonctionnement du dispositif de levage du conteneur d'ordures peut être inhibé.
- La marche arrière est inhibée:
Sur les véhicules ayant un verrouillage de marche arrière de transmission, la marche arrière ne fonctionnera pas quand elle sera sélectionnée.
Sur les véhicules qui ne sont pas fournis avec un verrouillage de marche arrière de transmission, le moteur s'arrêtera quand la marche arrière est sélectionnée.
- Le limiteur de vitesse du véhicule sera actionné et le conducteur ne pourra pas rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h (25 km/h en France),



AVERTISSEMENTS:

LE LIMITEUR DE VITESSE DU VEHICULE N'EMPECHERA PAS QUE LA VITESSE DU VEHICULE DEPASSE 30 KM/H (OU 25 KM/H EN FRANCE) LORS DES ACCELERATIONS, NOTAMMENT DANS LA DESCENTE D'UNE PENTE RAIDE.

DANS CE CAS, LE SIGNAL SONORE EN CABINE RETENTIT POUR SIGNALER LE DANGER AU CONDUCTEUR. LE CONDUCTEUR DEVRAIT RALENTIR LE VEHICULE JUSQU'A CE QUE SA VITESSE SOIT INFERIEURE A 30 KM/H (OU 25 KM/H EN FRANCE), VITESSE A LAQUELLE L'AVERTISSEUR SONORE S'ARRETERA. LE LIMITEUR DE VITESSE RESTE ACTIF PENDANT UN TEL ÉVÉNEMENT.

Activation des capteurs du marchepied pendant que le véhicule roule à plus de 30 km/h (25 km/h en France)

Si le système détecte une occupation d'un ou de plusieurs marchepieds pendant que le véhicule roule déjà à une vitesse supérieure à 30 km/h (25 km/h en France):

- Un avertisseur sonore sonnera dans la cabine.
- Le pictogramme d'occupation du marchepied s'affichera sur l'écran de contrôle de la cabine.
- Le véhicule ralentira automatiquement jusqu'à ce que sa vitesse tombe en-dessous de 30 km/h (25 km/h en France).
- Pendant le ralentissement automatique, l'accélération du véhicule par la pédale d'accélérateur du conducteur ne sera pas possible.

En cas d'urgence, la commande de l'accélérateur peut être rétablie en actionnant le "commutateur de neutralisation du verrouillage du plancher" (voir '4.2.4 Commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied page 4-6).

- Une conduite sans restriction peut uniquement être reprise après que le véhicule a décéléré à une vitesse inférieure à 5 km/h et les marchepieds ne sont plus occupés, c.-à-d. que le pictogramme "Marchepied occupé" n'est plus visible sur l'écran du pupitre de commande en cabine.

Activation des capteurs du marchepied pendant que le véhicule est en marche arrière ou fait du « cabotage » en reculant tandis que le point mort est sélectionné

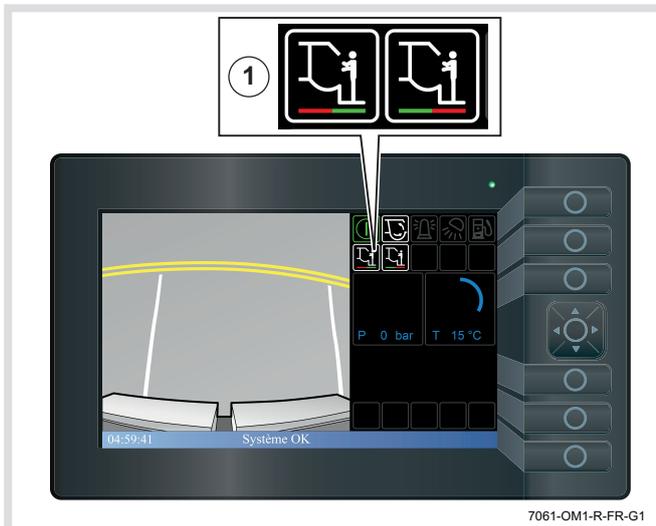
Si un exploitant monte sur un marchepied alors que le véhicule est en marche arrière, le moteur sera coupé.

La marche arrière peut alors être poursuivie uniquement si l'exploitant a démonté le marchepied et le conducteur a redémarré le véhicule.

5.4.4 DISPOSITIF D'ALERTE DU MARCHEPIED ET DISPOSITIF DE VERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC FONCTION FREIN AUTO

Exploitant sur un marchepied

Lorsqu'un exploitant est debout sur un marchepied, les dispositifs d'alerte et d'interverrouillage suivants sont activés:



Le pictogramme indiquant que le marchepied est occupé (1) s'affiche sur l'écran de commande de la cabine

- Le fonctionnement du mécanisme de compactage est inhibé (véhicules à hayon ouvert).
- Le fonctionnement du dispositif de levage du conteneur d'ordures peut être inhibé.
- La marche arrière est inhibée:
Sur les véhicules ayant un verrouillage de marche arrière de transmission, la marche arrière ne fonctionnera pas quand elle sera sélectionnée.
Sur les véhicules qui ne sont pas fournis avec un verrouillage de marche arrière de transmission, le moteur s'arrêtera quand la marche arrière est sélectionnée.
- Le limiteur de vitesse du véhicule sera actionné et le conducteur ne pourra pas rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h (25 km/h en France),



AVERTISSEMENTS:
LE LIMITEUR DE VITESSE DU VEHICULE N'EMPECHERA PAS QUE LA VITESSE DU VEHICULE DEPASSE 30 KM/H (OU 25 KM/H EN FRANCE) LORS DES ACCELERATIONS, NOTAMMENT DANS LA DESCENTE D'UNE PENTE RAIDE.

DANS CE CAS, LE SIGNAL SONORE EN CABINE RETENTIT POUR SIGNALER LE DANGER AU CONDUCTEUR. LE CONDUCTEUR DEVRAIT RALENTIR LE VEHICULE JUSQU'A CE QUE SA VITESSE SOIT INFÉRIEURE A 30 KM/H (OU 25 KM/ EN FRANCE), VITESSE A LAQUELLE L'AVERTISSEUR SONORE S'ARRÊTERA. LE LIMITEUR DE VITESSE RESTE ACTIF PENDANT UN TEL ÉVÉNEMENT.

Activation des capteurs du marchepied pendant que le véhicule roule à plus de 30 km/h (25 km/h en France)

Si le système détecte une occupation d'un ou de plusieurs marchepieds pendant que le véhicule roule déjà à une vitesse supérieure à 30 km/h (25 km/h en France):

- Un avertisseur sonore sonnera dans la cabine.
- Le pictogramme d'occupation du marchepied s'affichera sur l'écran de contrôle de la cabine.
- Le véhicule ralentira automatiquement jusqu'à ce que sa vitesse tombe en-dessous de 30 km/h (25 km/h en France).
- Pendant le ralentissement automatique automatique au-dessous de 30 km/h (25 km/h en France), l'accélération du véhicule par la pédale d'accélérateur du conducteur ne sera pas possible.

En cas d'urgence, la commande de l'accélérateur peut être rétablie en actionnant le "commutateur de neutralisation du verrouillage du plancher" (voir '4.2.4 Commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied page 4-6).

- Une conduite sans restriction peut uniquement être reprise après que le véhicule a décéléré à une vitesse inférieure à 5 km/h et les marchepieds ne sont plus occupés, c.-à-d. que le pictogramme "Marchepied occupé" n'est plus visible sur l'écran du pupitre de commande en cabine.

Activation des capteurs du marchepied pendant que le véhicule est en marche arrière ou fait du cabotage en reculant tandis que le point mort est sélectionné

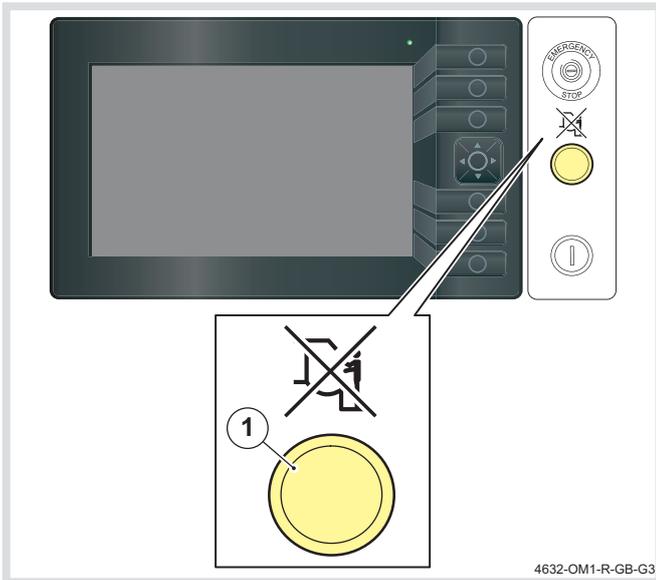
Si un opérateur monte sur un marchepied pendant que le véhicule est en marche arrière ou fait du cabotage en reculant tandis que le point mort est sélectionné, le frein de stationnement se mettra en marche automatiquement.

Pour libérer le frein de stationnement:

- soit, sélectionner une vitesse avant si le marchepied est occupé,
- soit
- sélectionner la marche arrière après que l'opérateur a démonté le marchepied.

UTILISATION DE LA MACHINE

5.4.5 NEUTRALISATION DU DISPOSITIF D'INTERVERROUILLAGE DE MARCHEPIED



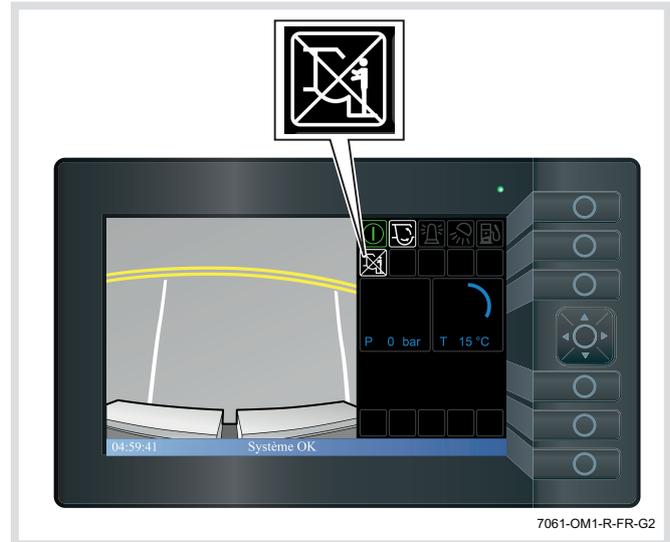
AVERTISSEMENT:
EN CAS D'URGENCE SEULEMENT.
LES MARCHEPIEDS NE DEVRAIENT PAS ETRE UTILISES PAR DES OPERATEURS QUAND CET INTERRUPTEUR EST ACTIVE ET QUAND LES VERROUILLAGES ONT ETE DESACTIVES.

En cas d'urgence, il est possible de neutraliser le limiteur de vitesse de 30 km/h (25 km/h pour le marchepied étroit) et le verrouillage de marche arrière en activant l'interrupteur de neutralisation de verrouillage du marchepied comme suit:

1. Arrêtez le véhicule.
2. Passez au point mort.
3. Appuyer sur le bouton de neutralisation de l'interrupteur de verrouillage de marchepied (1).

Quand le commutateur de neutralisation du dispositif de verrouillage de marchepied est activé:

- Un signal sonore retentit.
- Le pictogramme "Commutateur de neutralisation du dispositif d'interverrouillage de marchepied" s'affiche à l'écran.



- Le verrouillage de limitation de vitesse à 30 km/h (25 km/h en France) est neutralisé: la conduite normale du véhicule est activée.
- Le verrouillage de marche arrière est neutralisé: la conduite normale du véhicule est activée.
- Le fonctionnement de la benne de ramassage des ordures et les mécanismes de bascule sont inhibés.
- Le fonctionnement dispositif de levage du conteneur d'ordures peut être inhibé.

Réinitialisation du commutateur de neutralisation du dispositif d'interverrouillage de marchepied

1. Arrêtez le véhicule et serrez le frein de stationnement.
2. Appuyer sur le bouton de neutralisation de l'interrupteur de verrouillage de marchepied (1).

Quand l'interrupteur de verrouillage de marchepied est réinitialisé, un retard de 5 minutes au moins intervient avant la reprise du compactage du véhicule de ramassage des ordures, des mécanismes de bascule et du dispositif de levage du conteneur.

Pendant ce temps, le pictogramme "Temporisateur du commutateur de surpassement du dispositif d'interverrouillage de marchepied" s'affiche à l'écran.

Ce retard ne s'opère pas tant que le véhicule n'est pas arrêté, le frein de stationnement serré avec le moteur en marche.

Ce retard ne peut pas être neutralisé par un cycle d'allumage (arrêt du système d'allumage du véhicule et redémarrage) ni par une activation de l'interrupteur d'isolation de la batterie.

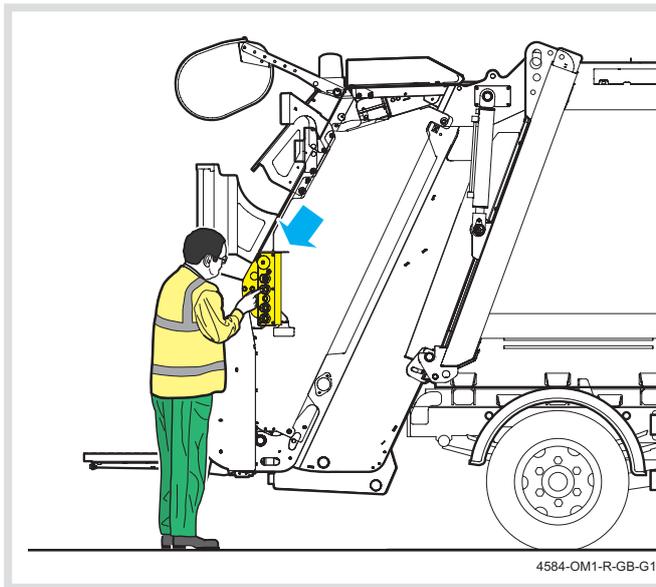


5.4.6 ACTIVE LES COMMANDES DU MÉCANISME DE COMPACTAGE

Lorsque vous utilisez les commandes du mécanisme de compactage, tenez-vous à côté du panneau de commande et observez le fonctionnement du mécanisme de compactage.



AVERTISSEMENT:
LES OPÉRATEURS DOIVENT TOUJOURS SE TENIR À L'ÉCART DE LA ZONE DE CHARGEMENT PENDANT LE CYCLE DE COMPACTAGE CAR LES ORDURES PEUVENT RETOMBER DANS LE HAYON.



5.4.7 CYCLE DE CHARGEMENT MANUEL

Système ouvert:

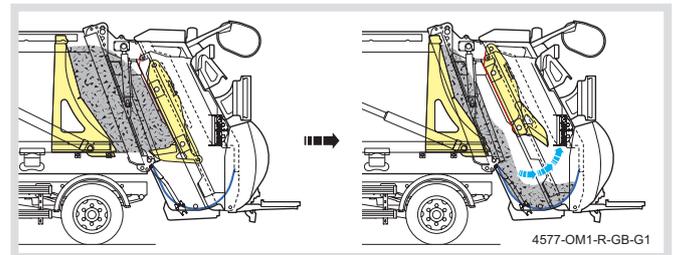
- Véhicules sans rideau lumineux.
- Les véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable sont en position abaissée.

Pour lancer un cycle de chargement:

1. Vérifiez que les abords du hayon sont dégagés.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir du « Cycle de compactage » du panneau de commande du mécanisme de compactage et relâchez-le.



- Le régime moteur augmente.
- La pelle de compactage du mécanisme de compactage s'ouvre puis s'arrête.
- Le moteur revient au ralenti.



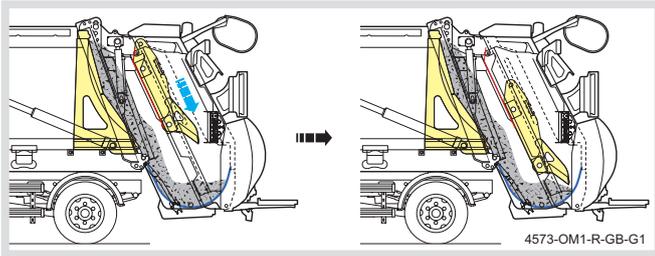
3. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et maintenez-y la pression jusqu'à ce que le mécanisme s'arrête.



- Le régime moteur augmente.

UTILISATION DE LA MACHINE

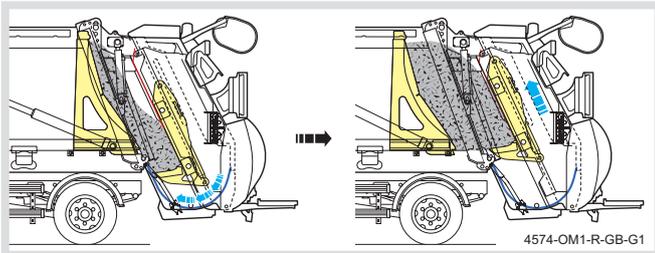
- La plaque de chariot descend puis s'arrête.



- Appuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage et maintenez-le enfoncé.

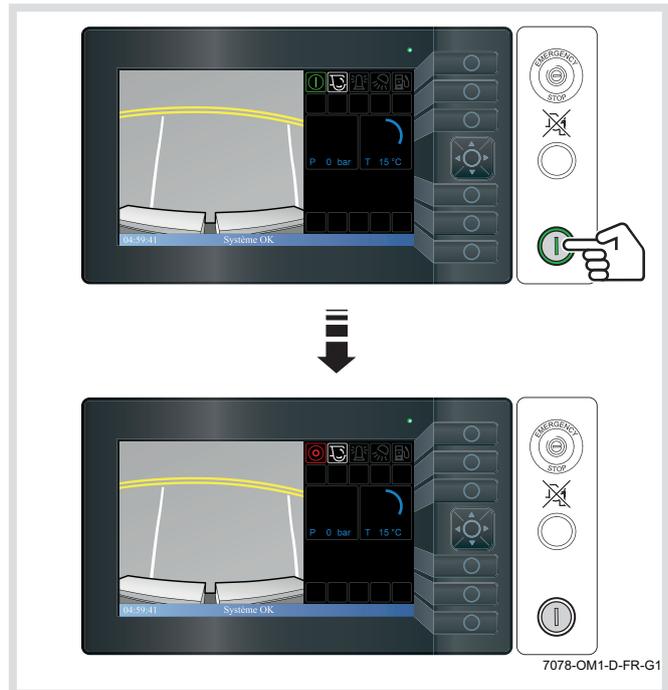


- Lorsque la pelle de compactage commence à se fermer, relâchez le bouton de lancement du cycle de compactage.
 - La plaque de compactage continue à se fermer et la plaque de support remonte automatiquement.



Précautions:

Bien qu'il soit possible de conduire le véhicule entre les arrêts durant la partie automatique du cycle de chargement, le conducteur **NE** contrôle **PAS** la vitesse minimum du véhicule car celle-ci est imposée par le fonctionnement du mécanisme de compactage. En cas d'urgence, arrêter le bouton principal de la benne pour ramener la vitesse du moteur au ralenti.



Autrement, si le véhicule comporte une boîte de vitesse manuelle, débrayez et utilisez les freins.

5.4.8 CYCLE DE CHARGEMENT MANUEL

Véhicules à système fermé seulement:

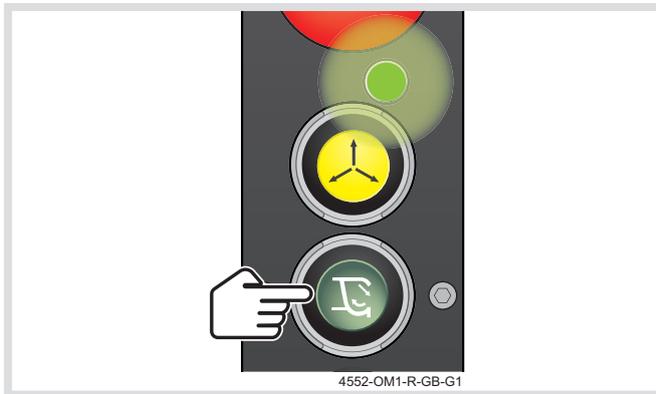
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable en position relevée.
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail fixe (soudé).

Variantes du dispositif fermé de levage du conteneur d'ordures seulement

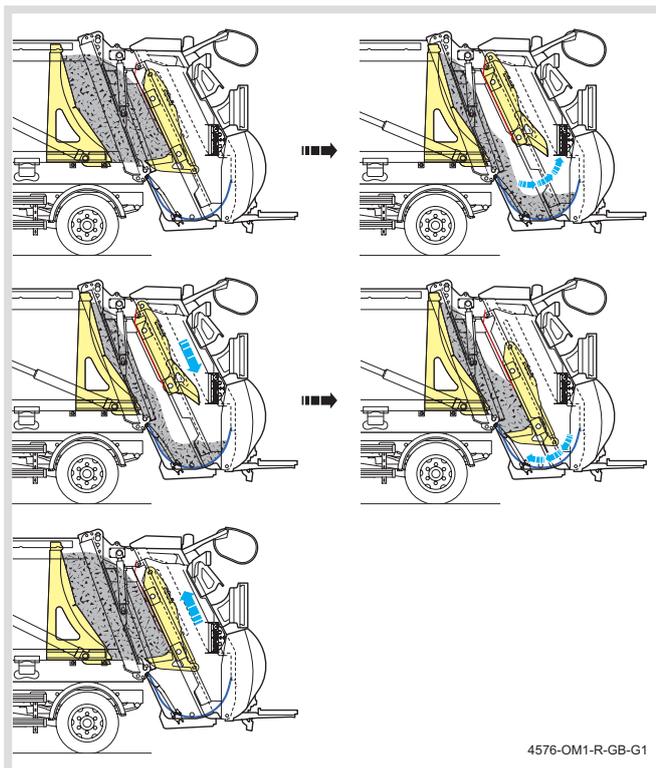
Pour lancer un cycle de chargement:

Vérifiez que les abords du hayon sont dégagés.

Appuyez sur le bouton-poussoir du « Cycle de compactage » du panneau de commande du mécanisme de compactage et relâchez-le.



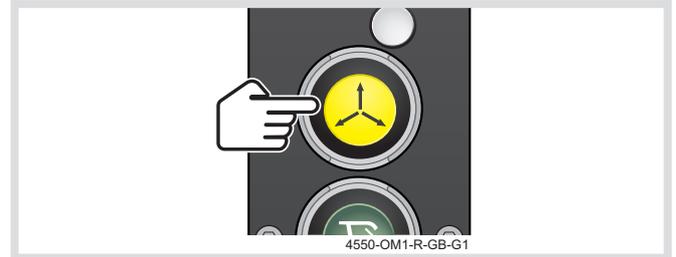
- Le régime moteur augmente. Le mécanisme de compactage réalisera un ou plusieurs cycles de compactage, selon la fonction qui aura été sélectionnée sur le panneau de commande de la cabine. Le moteur revient au ralenti.



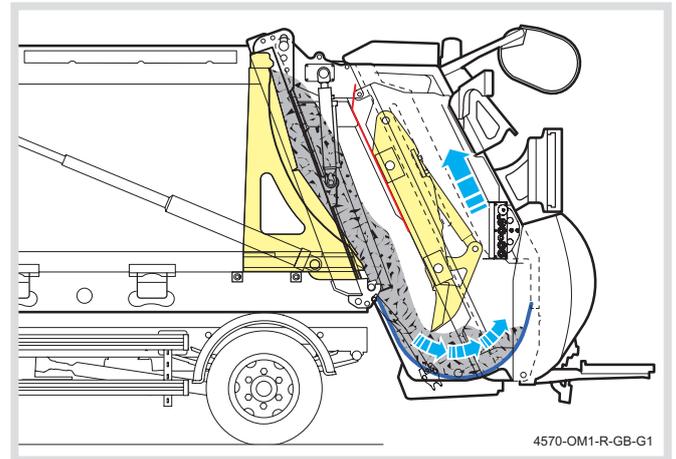
5.4.9 SECOURS

Pour inverser le mécanisme:

1. Pressez et maintenez le bouton-poussoir de Secours situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage.



- La pelle de compactage s'ouvre en même temps que la plaque de chariot remonte, quelle que soit leur position d'origine.



- Le pictogramme d'alerte "Secours" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



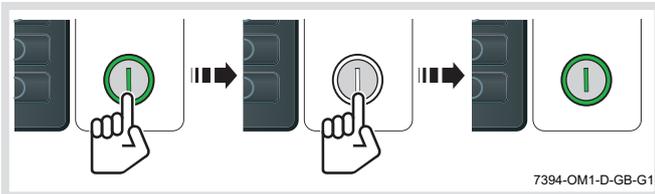
UTILISATION DE LA MACHINE



Il n'est pas nécessaire d'arrêter le mécanisme avant d'appuyer sur le bouton-poussoir de Secours; cela peut être fait à n'importe quel moment du cycle de chargement. Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de Secours, le cycle de chargement s'arrête automatiquement. Cette fonction est aussi opérationnelle lorsqu'un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence a été actionné ou lorsque la marche avant ou la marche arrière est sélectionnée sur la transmission automatique du véhicule. Cette fonction ne fait pas augmenter le régime moteur.

Lorsque le bouton est relâché, le mécanisme s'arrête immédiatement.

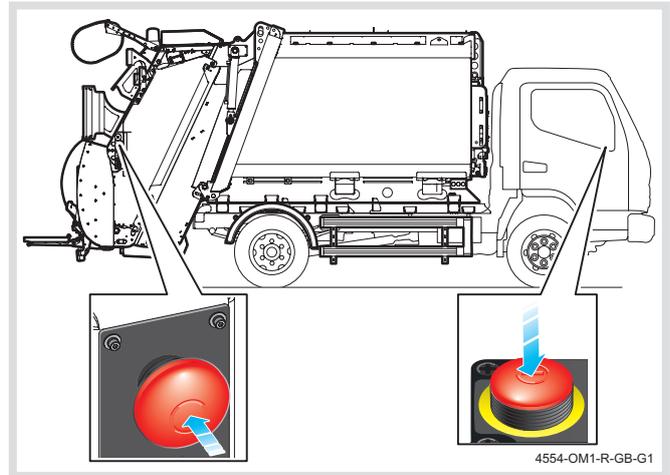
Appuyez sur le bouton principal de la benne pour arrêter la benne puis appuyez de nouveau sur ce même bouton pour activer la benne.



5.4.10 BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE

En cas d'urgence, pour stopper le mécanisme:

1. Appuyez sur n'importe quel bouton d'arrêt d'urgence.



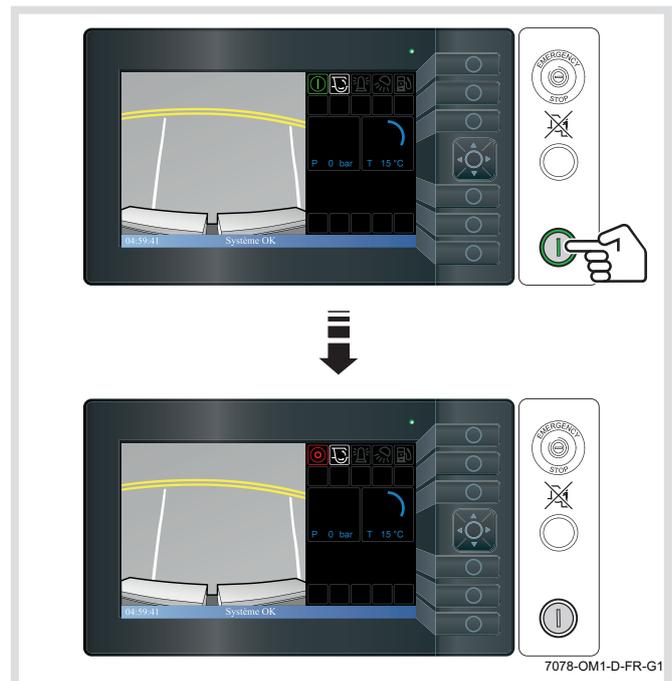
- Le signal d'arrêt d'urgence retentit.
- Le pictogramme "Arrêt d'urgence actionné" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



- Toutes les opérations de rejet des déchets (dont les fonctions dispositif de levage du conteneur d'ordures) à l'exception de la fonction de secours, s'arrêteront immédiatement.

ou:

2. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.

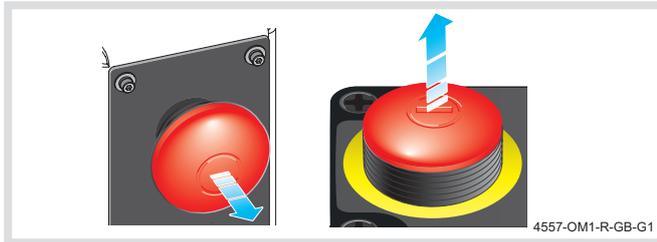


- L'écran indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).

UTILISATION DE LA MACHINE

Pour reprendre le cycle de chargement:

1. Relâchez le bouton d'arrêt d'urgence puis appuyez sur le bouton principal de la benne pour arrêter la benne. Appuyez de nouveau sur le bouton pour activer la benne.

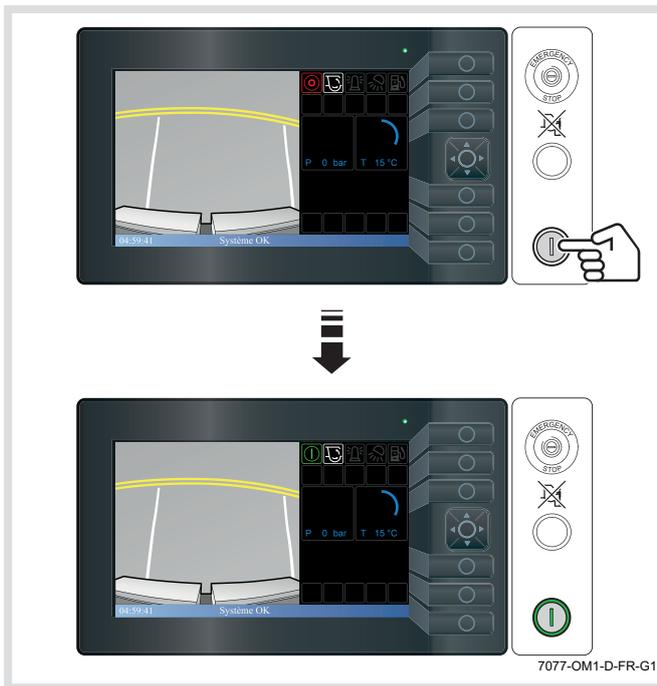


- Le pictogramme "Système Marche" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



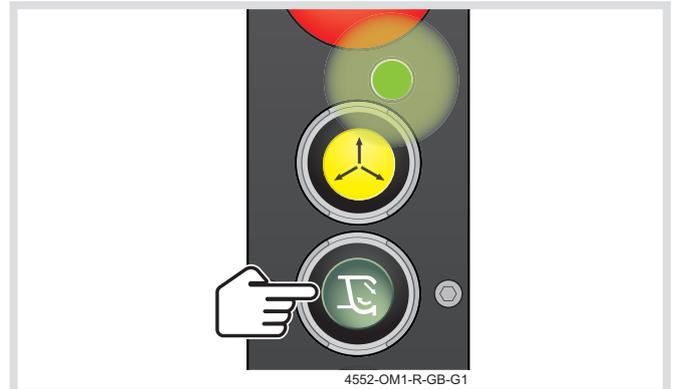
ou bien (si le mécanisme a été stoppé en arrêtant l'interrupteur principal de la benne);

2. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.



- L'écran indique le mode de fonctionnement du système de superstructure.

3. Appuyez sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage situé sur le boîtier de commande du mécanisme de compactage.



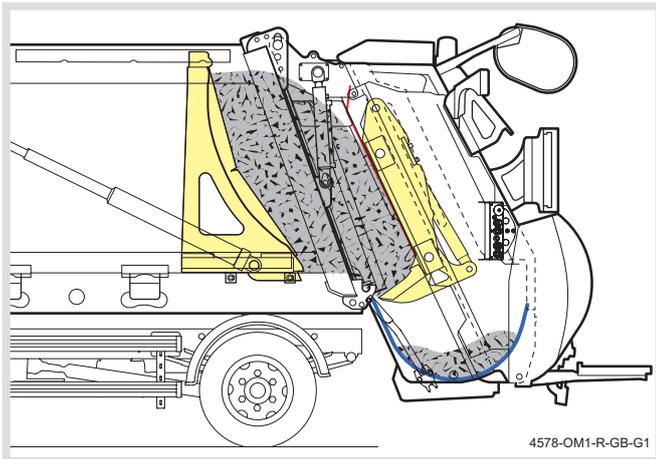
UTILISATION DE LA MACHINE

5.4.11 FONCTIONNEMENT D'UN CYCLE COURT

Véhicules à système fermé seulement:

- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail pliable en position relevée.
- Véhicules ayant un rideau lumineux et un rail fixe (soudé).

Si le hayon est surchargé, la plaque de chariot et la pelle de compactage ne peuvent pas incorporer tous les déchets en descendant.



Il se peut alors que la pelle de compactage repousse des déchets hors du hayon.

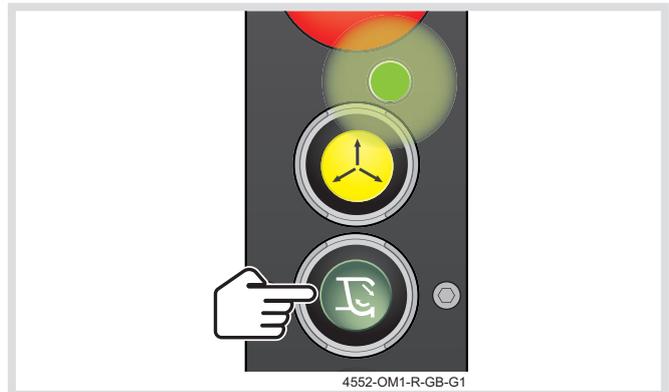
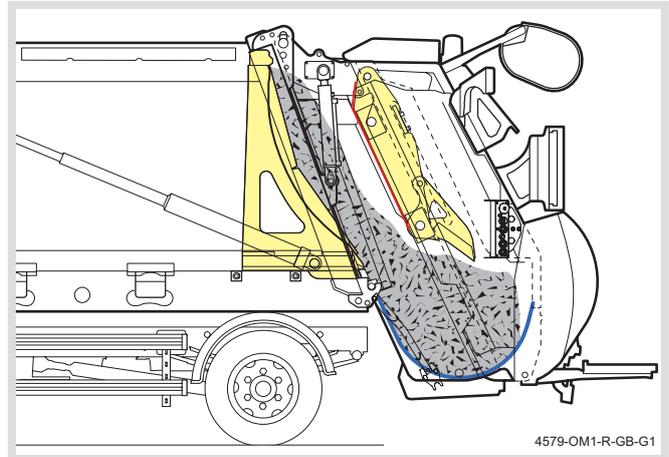
Dans ce cas, un cycle à course réduite peut être effectué de la manière suivante:

1. Appuyez sur le bouton-poussoir du « Cycle de compactage » du panneau de commande du mécanisme de compactage et relâchez-le.

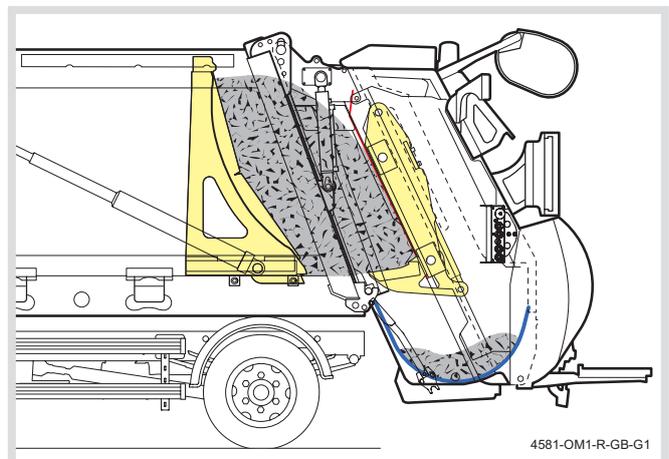


- La pelle de compactage s'ouvre.
- La plaque de chariot descend.

2. Lorsque la pelle de compactage entre en contact avec les déchets, à tout moment de la course de décompactage, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton-poussoir de lancement du cycle de compactage.



- La pelle de compactage commence à se fermer aussitôt et la plaque de chariot remonte normalement.



3. Répétez cette opération jusqu'à ce que le hayon soit vide.

5.5 OPTIONS DU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES

5.5.1 CONTENEUR À REBORDS



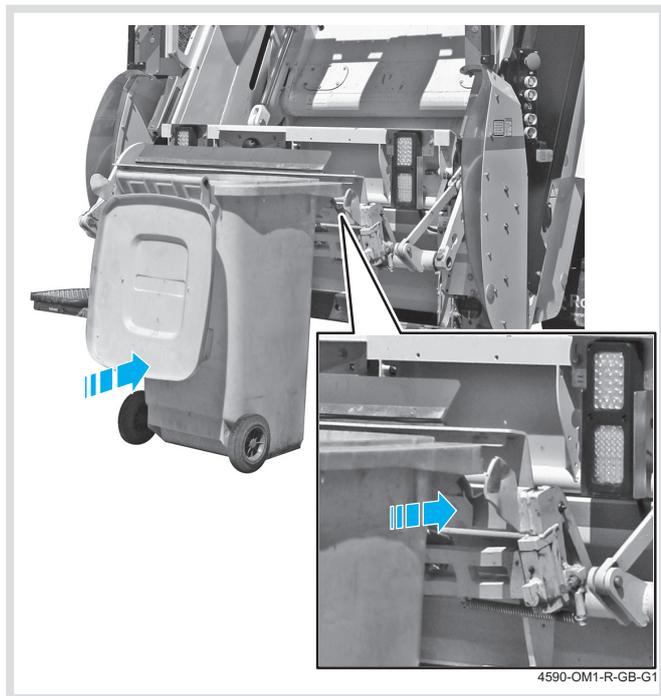
Précautions:

Si le conteneur d'ordures a un couvercle à charnières, ouvrez le couvercle avant de le charger sur le dispositif de levage du conteneur d'ordures.

Si le couvercle est fermé, il ne s'ouvrira pas sans doute complètement quand le conteneur est levé et évite que le contenu ne se décharge dans la trémie.

Si le dispositif de levage du conteneur d'ordures est fixé, abaissez le (ou les) marchepied(s) avant d'activer les dispositifs de levage du conteneur d'ordures.

1. Si le conteneur d'ordures a un couvercle à charnières, ouvrez le couvercle.
2. Si le véhicule a des marchepieds, abaissez-les.
3. Placez le conteneur d'ordures avec son couvercle au-dessus du peigne de levage.



4. Actionnez le bouton de dispositif de levage vers le haut pour relever ce dispositif jusqu'à ce que les dents du peigne entraînent le rebord du conteneur.



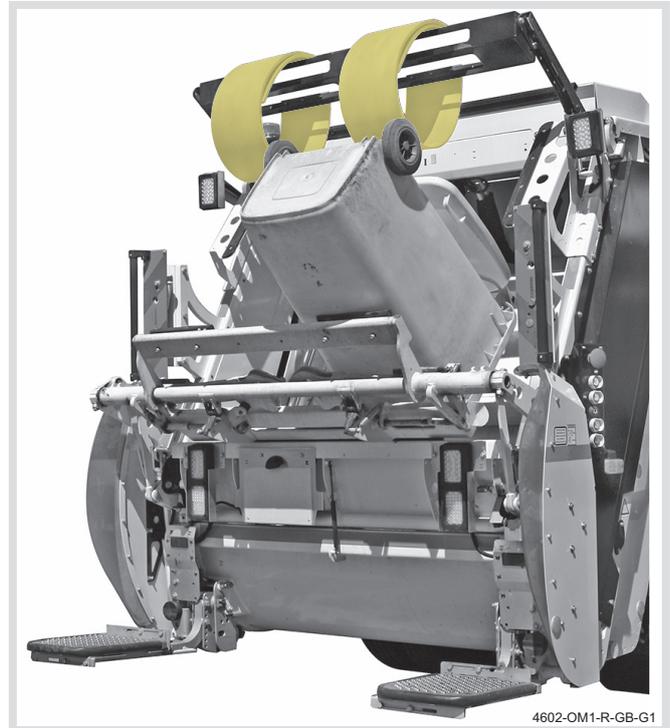
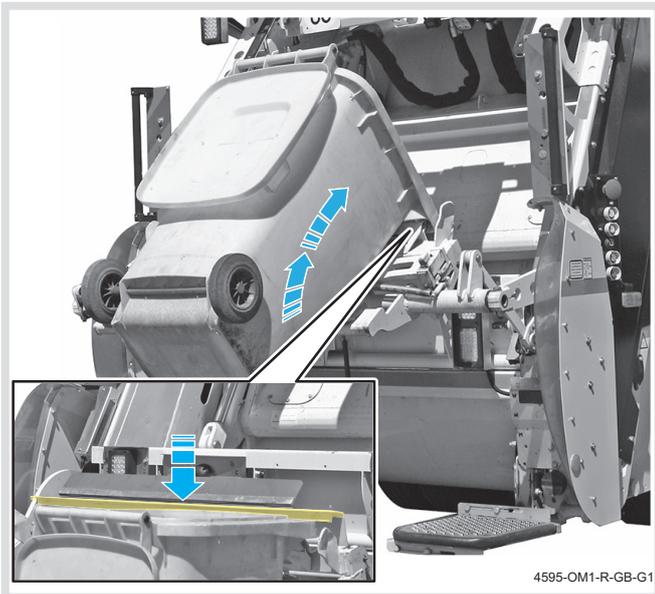
AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE LE REBORD DU CONTENEUR DE DECHETS S'EST BIEN ACCROCHE AU PEIGNE.

UTILISATION DE LA MACHINE

5. Actionnez le bouton de dispositif de levage vers le haut pour relever ce dispositif jusqu'à ce que les dents du peigne entraînent le rebord du conteneur.



- L'attache-couvercle se serrera automatiquement à 30° de levage.



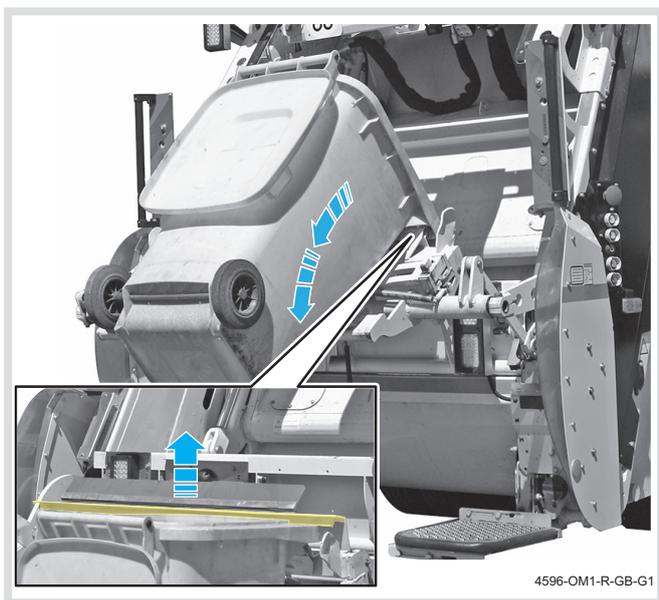
AVERTISSEMENTS:
ASSUREZ-VOUS QUE L'ATTACHE-COVERCLE A FONCTIONNE ET QUE LE CONTENEUR D'ORDURES EST BIEN TENU AVANT D'EFFECTUER UNE ROTATION DU DISPOSITIF DE LEVAGE.
EN CAS DE DOUTE, ABAISSEZ LE DISPOSITIF DE LEVAGE ET REMPLACEZ LE CONTENEUR D'ORDURES.

TENEZ-VOUS A L'ECART DU MECANISME EN MOUVEMENT.

6. Activez le bouton d'abaissement du dispositif de levage pour abaisser celui-ci jusqu'à ce que le conteneur d'ordures atteigne le sol et que le rebord du conteneur soit relâché du peigne du dispositif de levage.



- L'attache-couvercle se desserrera automatiquement au fur et à mesure que le conteneur d'ordures atteindra 30° de la verticale.



7. Retirez le conteneur d'ordures.
8. Activez le bouton d'abaissement du dispositif de levage pour abaisser complètement le dispositif de levage avant d'amener le véhicule au prochain point de collecte.



UTILISATION DE LA MACHINE

5.5.2 CONTENEURS D'ORDURES MUNIS DE TOURILLONS DIN



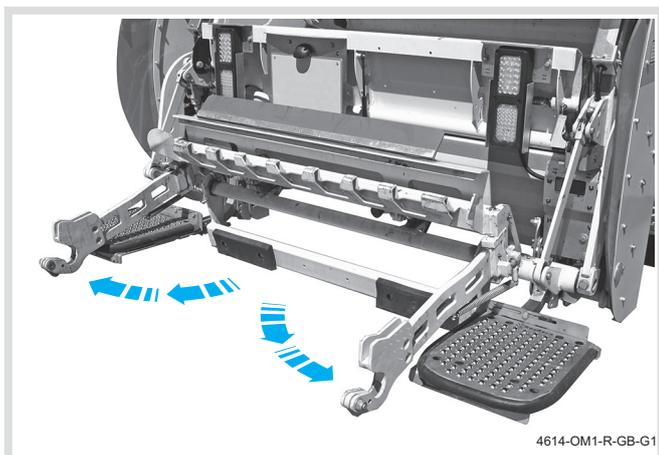
Précautions:

Si le conteneur d'ordures a un couvercle à charnières, ouvrez le couvercle avant de le charger sur le dispositif de levage du conteneur d'ordures.

Si le couvercle est fermé, il ne s'ouvrira pas sans doute complètement quand le conteneur est levé et évite que le contenu ne se décharge dans la trémie.

Abaissez le (ou les) marchepied(s) avant de faire fonctionner le dispositif de levage du conteneur d'ordures.

1. Abaissez les marchepieds (option).
2. Activez le bouton d'élévation du dispositif de levage pour relever le chariot du dispositif à la hauteur à laquelle les bras DIN sont juste au-dessous des tourillons placés sur le conteneur d'ordures et ouvrez les bras DIN.



3. Ouvrez le couvercle du conteneur d'ordures.

4. Placez le conteneur d'ordures entre les bras DIN de manière à ce que les tourillons qui se trouvent sur le côté du conteneur d'ordures s'alignent sur les crochets des bras.



5. Actionnez le bouton de dispositif de levage vers le haut pour relever ce dispositif jusqu'à ce que les tourillons entraînent les crochets des bras.



AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE LE REBORD DU CONTENEUR DE DECHETS S'EST BIEN ACCROCHE AU PEIGNE.

6. Actionnez le bouton de dispositif de levage vers le haut pour relever ce dispositif jusqu'à ce que les dents du peigne entraînent le rebord du conteneur.



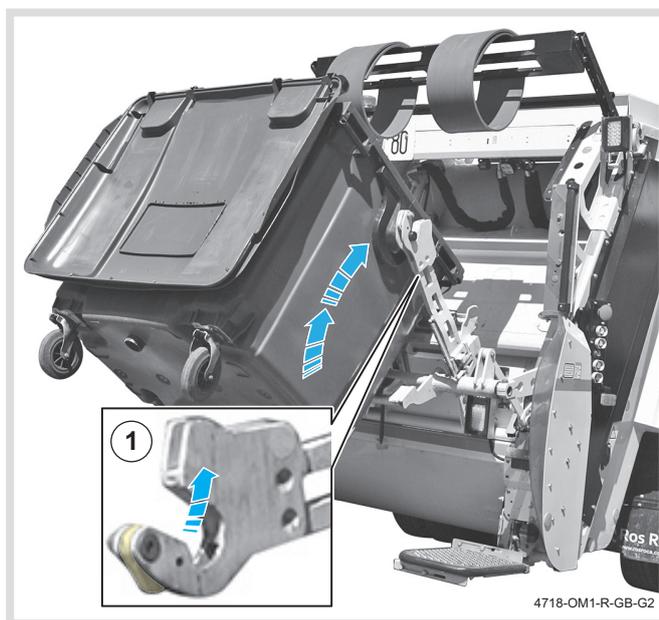


**AVERTISSEMENTS:
TENEZ-VOUS A L'ECART DU MECANISME
EN MOUVEMENT.**

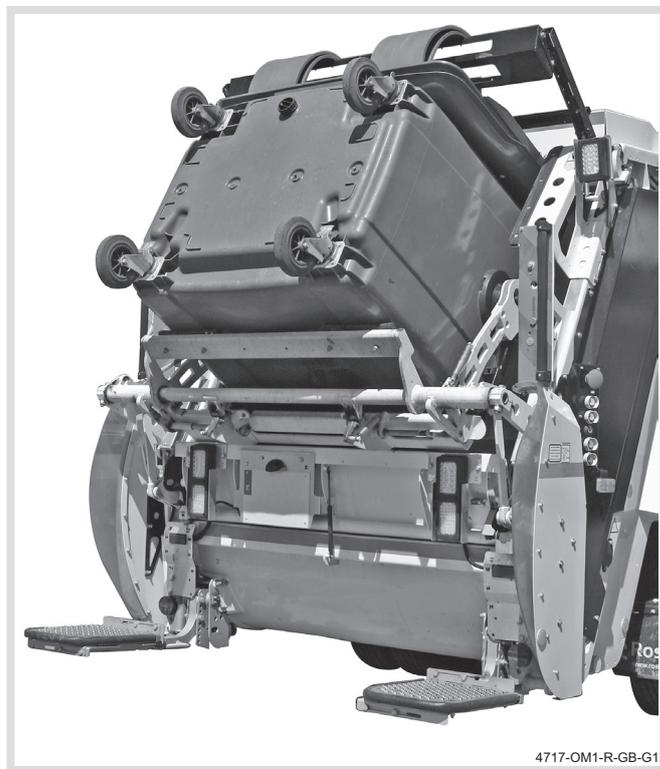
**ASSUREZ-VOUS QUE LE CONTENEUR
D'ORDURES EST BIEN VERROUILLE AUX
BRAS DIN LORSQUE LE DISPOSITIF DE
LEVAGE SE LEVE.**

**EN CAS DE DOUTE, ABAISSEZ LE
DISPOSITIF DE LEVAGE ET REPLACEZ LE
CONTENEUR D'ORDURES.**

- Lorsque le conteneur d'ordures commence à tourner, les plaques de verrouillages des crochets des bras DIN tournent sous l'effet de la gravité pour bloquer les tourillons des crochets (1).

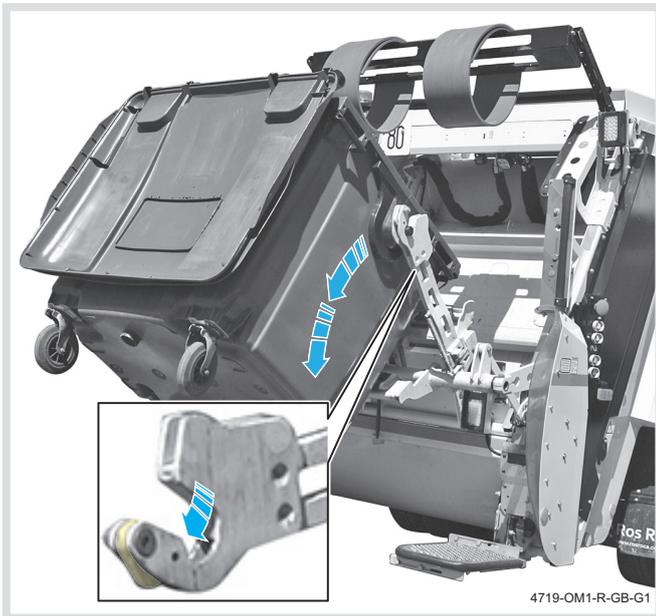


- Le côté du conteneur d'ordures se heurtera à la barre de stabilisation quand le conteneur d'ordures atteindra le haut de son cycle pour déloger tout le contenu qui reste dans le conteneur de déchets.



UTILISATION DE LA MACHINE

7. Activez le bouton d'abaissement du dispositif de levage pour abaisser celui-ci jusqu'à ce que le conteneur d'ordures atteigne le sol et que le rebord du conteneur soit relâché des bras DIN.
 - Lorsque le conteneur d'ordures s'abaisse, les plaques de verrouillages des crochets des bras DIN tournent sous l'effet de la gravité pour s'écarter des tourillons des crochets (1).



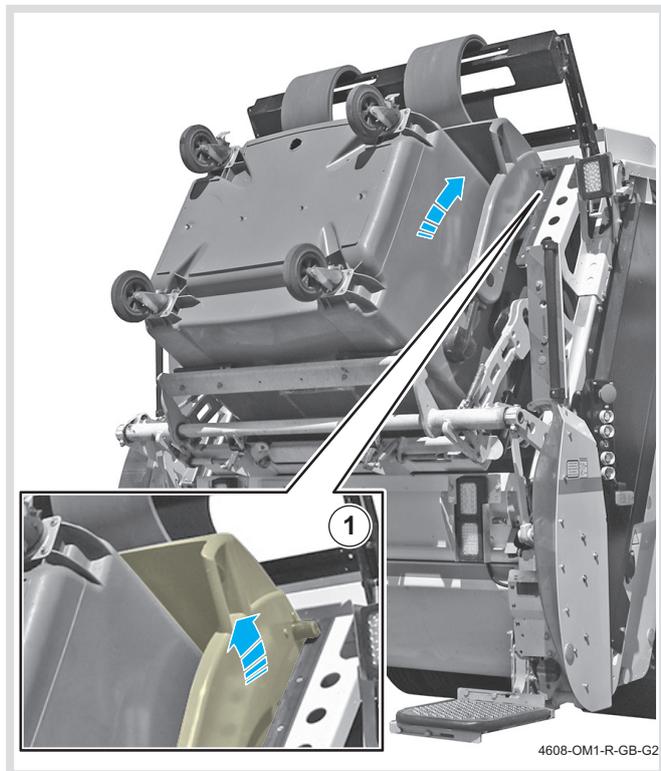
- Les tourillons placés sur le côté du conteneur de déchets se détacheront automatiquement des bras DIN lorsque le conteneur de déchets atteindra le sol.



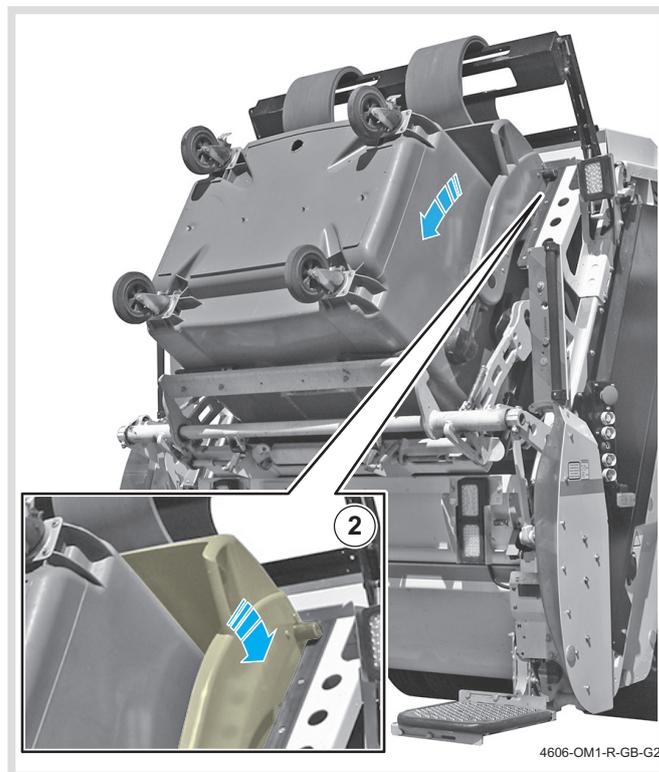
8. Retirez le conteneur d'ordures et fermez son couvercle.
9. Rangez les bras DIN.
10. Activez le bouton d'abaissement du dispositif de levage pour abaisser complètement le dispositif de levage avant d'amener le véhicule au prochain point de collecte.

5.5.3 CONTENEURS DE DÉCHETS COULISSANTS

Les conteneurs de déchets coulissants ont des couvercles coulissants qui ne s'ouvrent pas sous l'effet de la gravité lorsque le conteneur de déchets est vidé par le dispositif de levage.



- Lorsque le conteneur de déchets atteint le haut de son cycle, la clé de chaque côté du couvercle du conteneur de déchets s'attachera sur l'ouvre-boîte et ouvrira automatiquement le couvercle (1), et le côté du conteneur de déchets se heurtera à la barre de stabilisation pour déloger tout le contenu restant dans le conteneur de déchets.



- Lorsque le conteneur de déchets s'abaisse, les clés du couvercle du conteneur de déchets se détacheront de l'ouvre-boîte pour permettre aux ressorts de fermer le couvercle (2).

UTILISATION DE LA MACHINE

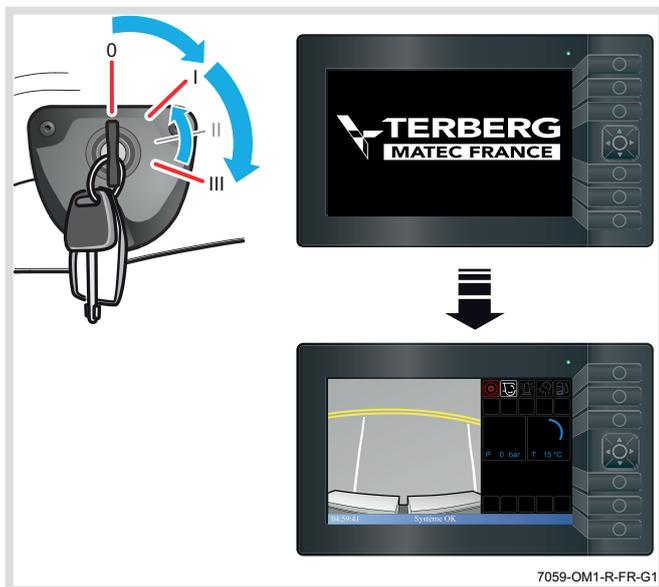
5.6 REJETS



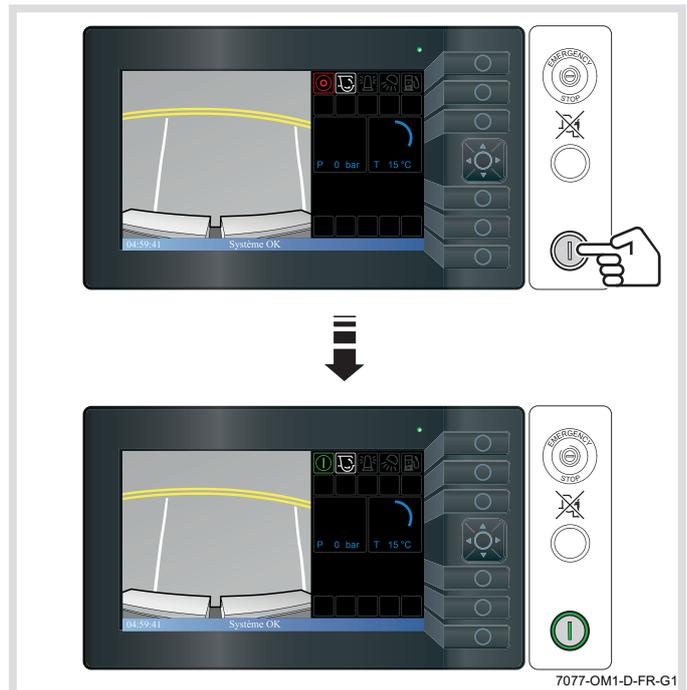
AVERTISSEMENT:
APRES AVOIR DECHARGE LES DECHETS,
ASSUREZ-VOUS QU'AUCUN DECHET,
PAPIER OU MATERIAU INFLAMMABLE
NE SE TROUVE A PROXIMITE DU
MOTEUR OU DE L'ECHAPPEMENT.
ILS RISQUERAIENT DE PROVOQUER
UN INCENDIE AU DÉMARRAGE DU
MOTEUR. LE CAS ECHEANT, INCLINEZ LA
CABINE (REPORTEZ-VOUS AU MANUEL
D'UTILISATION DU CONSTRUCTEUR SUR
LE CHÂSSIS-CABINE) POUR FAIRE UNE
INSPECTION APPROFONDIE.

5.6.1 DÉCHARGE D'ORDURES UTILISANT DES COMMANDES INTERNES DANS LA CABINE

1. Assurez-vous que le véhicule est bien positionné sur un sol stable et que l'arrière du véhicule est dégagé.
2. Mettez le contact.
3. Engager la prise de force (voir le manuel d'utilisateur du châssis-cabine du constructeur).
4. Démarrez le moteur et laissez-le tourner.
 - Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



5. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.



- L'écran indique le mode de fonctionnement du système de superstructure.

Vérifiez que le « Système en marche » du pictogramme s'affiche sur l'écran du panneau de commande de la cabine.



6. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement En option. Lorsque le menu de déchargement est mis en évidence, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.

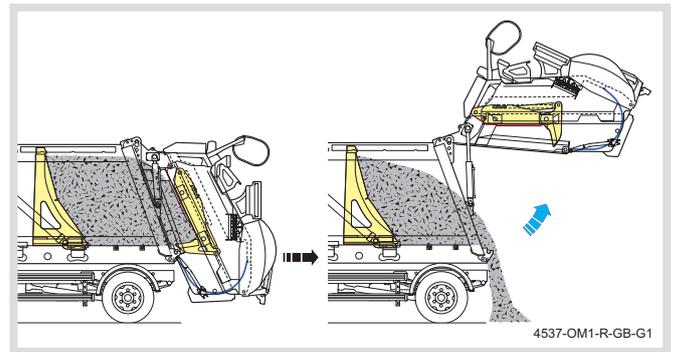


7. Utiliser les flèches à gauche et à droite du curseur pour afficher les de commande externes de la benne placées dans la cabine. Le choix des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert.



AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS DE CONNAÎTRE LA HAUTEUR DE VOTRE VÉHICULE HAYON RELEVÉ.

8. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence l'icône de déblayage du hayon. Quand l' icône de levage du hayon est mis en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour relever le hayon. Quand le hayon est pleinement relevé, relâchez le bouton.

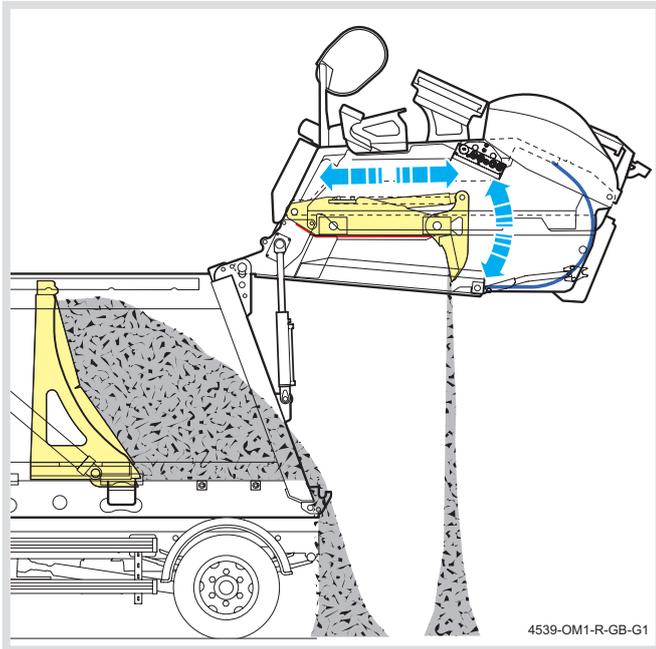


- Pendant le levage du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement relevé, le pictogramme associé s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.

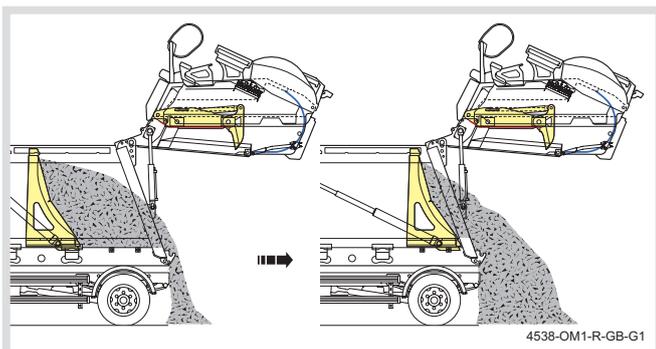
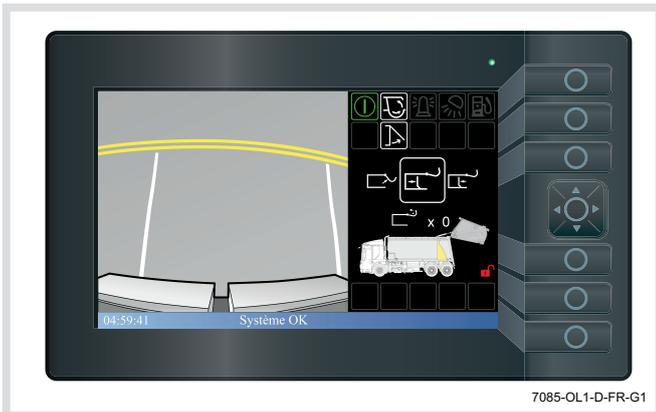


UTILISATION DE LA MACHINE

- Si la fonction de déblayage du hayon a été activée, le mécanisme de compactage effectue un ou plusieurs cycles de compactage pour déblayer les déchets restant dans le hayon.

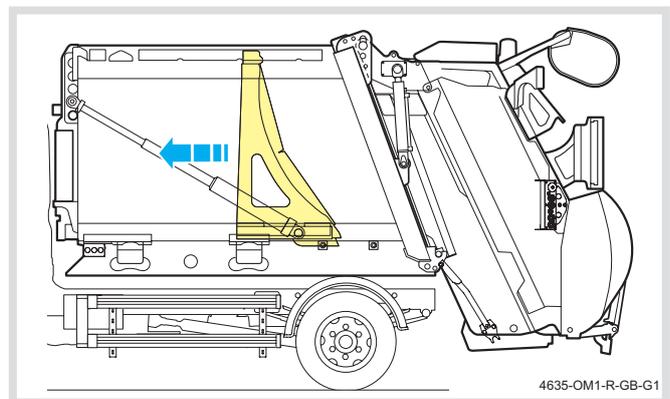
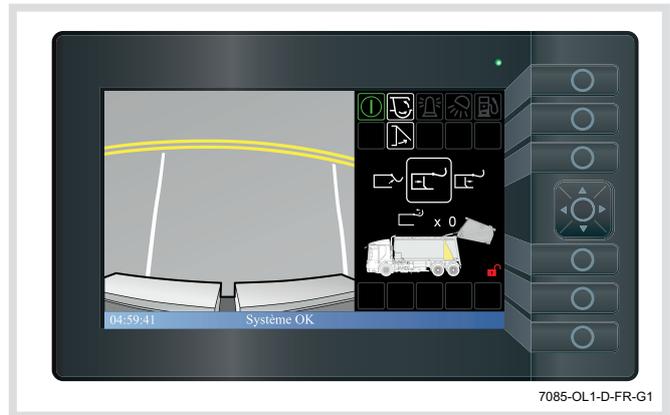


9. Quand les commandes d'extracteur de la cabine ont été sélectionnées, utiliser les flèches gauches et droites du curseur pour mettre en évidence l'icône de la plaque d'extracteur. Quand l'extraction est mise en évidence, tenez le bouton abaissé au milieu du curseur pour relever le hayon.

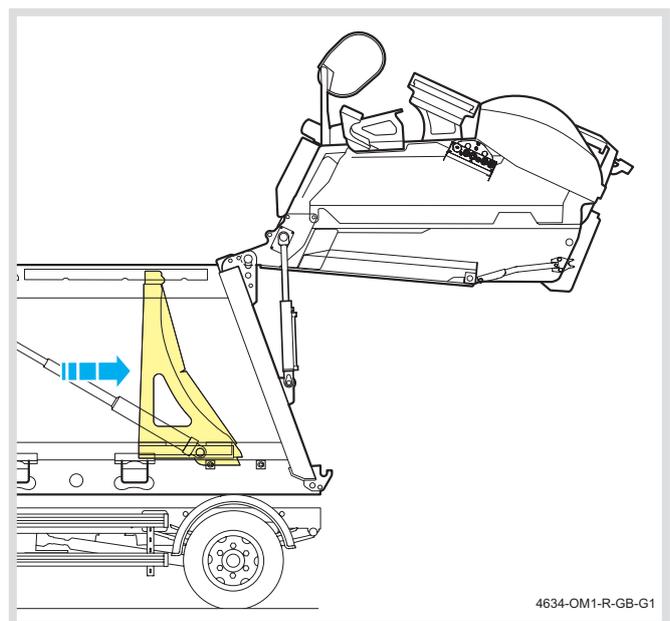


Laissez l'extracteur à l'arrière de la benne près pour le prochain ramassage.

10. En cas de long trajet, appuyez sur la commande d'extraction et maintenez-la enfoncée pour positionner l'extracteur à l'avant de la benne, afin d'éviter tout effet de rebond sur le vérin hydraulique.



Au premier point de collecte, repositionnez l'extracteur à l'arrière de la benne.



Le hayon doit être relevé jusqu'à ce que l'avertisseur sonore du déverrouillage du hayon résonne avant que l'extracteur ne puisse être enlevé.



AVERTISSEMENTS:
VERIFIEZ QUE PERSONNE NE SE TROUVE
A PROXIMITE DU HAYON.

**ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ
LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC
LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE
DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVE S'IL
EST MONTE.**

11. Stationnez le véhicule dans une zone sûre.

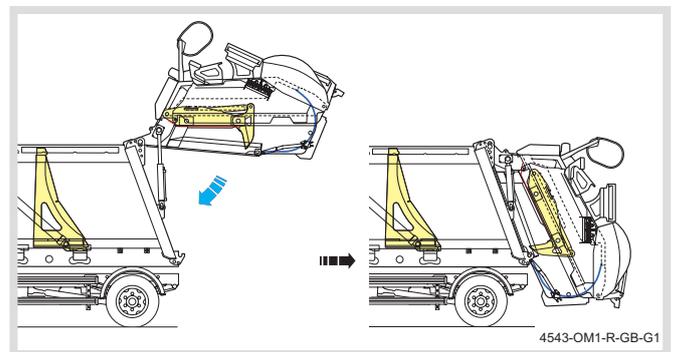
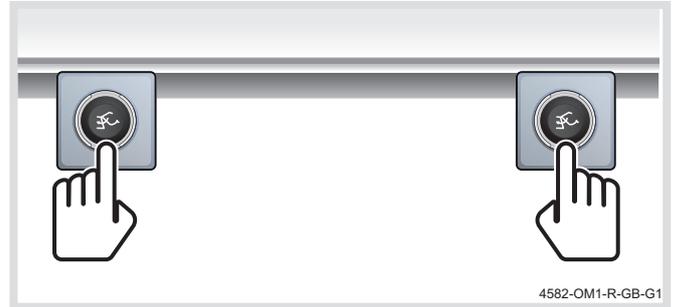


AVERTISSEMENTS:
AVANT D'ABAISSE LE HAYON, VERIFIEZ
QU'AUCUN DEBRIS NE SE TROUVE DANS
LE HAYON OU AU NIVEAU DU JOINT
BENNE / HAYON.

**SI LE NETTOYAGE NECESSITE DE
TRAVAILLER SOUS LE HAYON, INSTALLEZ
TOUJOURS LES CHANDELLES PREVUES
POUR SOUTENIR CELUI-CI.**

**LE JOINT DU HAYON DOIT ETRE
MAINTENU EN BON ETAT ET REMPLACE SI
ENDOMMAGE.**

12. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes d'abaissement du hayon pour abaisser le hayon et l'engager dans ses verrous.



- Le régime moteur augmente.
- Pendant l'abaissement du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement abaissé et verrouillé, le pictogramme "Système Marche" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.
- Lorsque le hayon s'engage dans ses verrous, à la fin de cette descente, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière s'arrête.

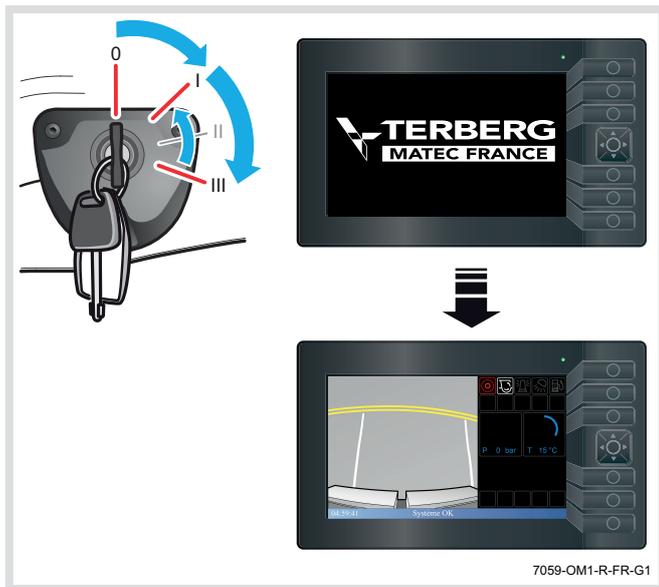


2805-OM1-D-GB-G1

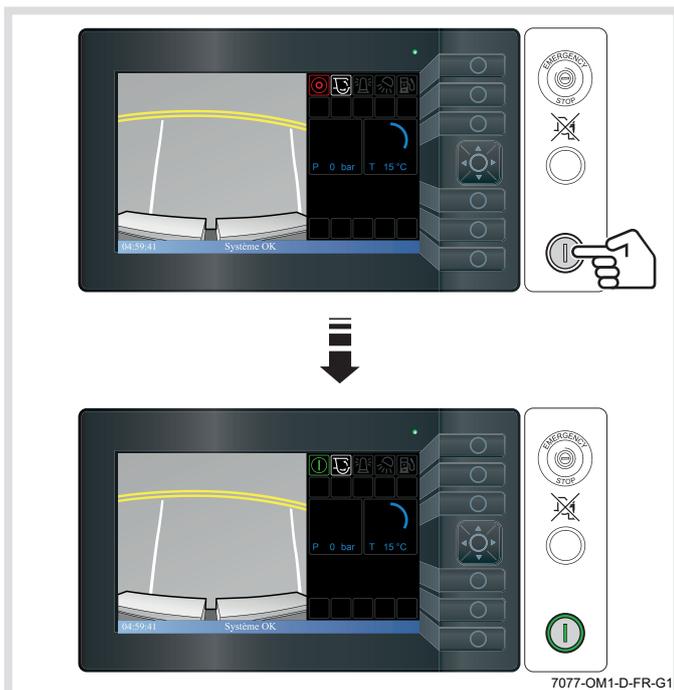
UTILISATION DE LA MACHINE

5.6.2 DÉCHARGE D'ORDURES UTILISANT DES COMMANDES INTERNES DANS LA CABINE

1. Assurez-vous que le véhicule est bien positionné sur un sol stable et que l'arrière du véhicule est dégagé.
2. Branchez l'interrupteur d'allumage.
3. Engager la prise de force (voir le manuel d'utilisateur du châssis-cabine du constructeur).
4. Démarrez le moteur et laissez-le tourner.
 - Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



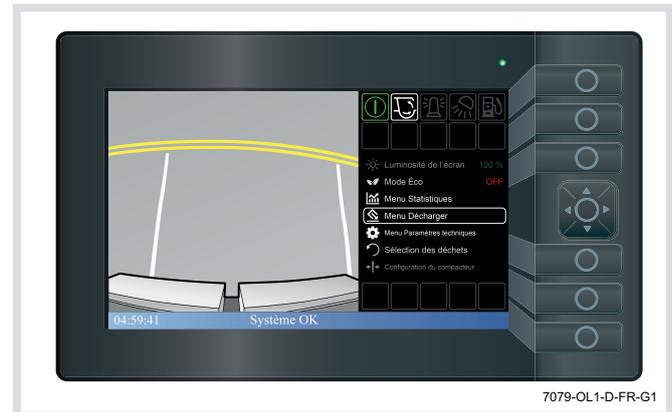
5. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.



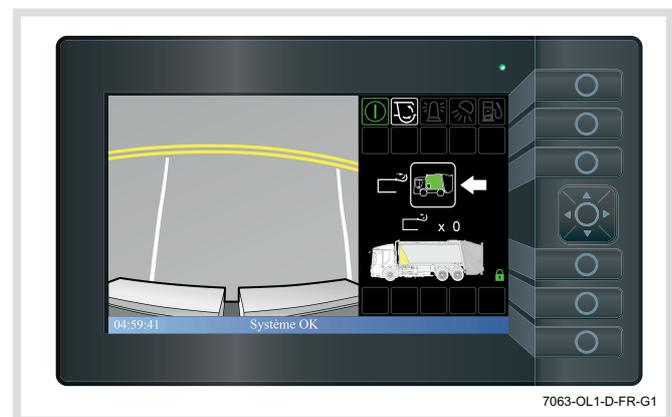
Vérifiez que le « Système en marche » du pictogramme s'affiche sur l'écran du panneau de commande de la cabine.



6. Utilisez les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement. Lorsque le menu de déchargement apparaîtra, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



7. Appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le choix requis. Quand la benne s'affiche en vert, les commandes externes fonctionneront.



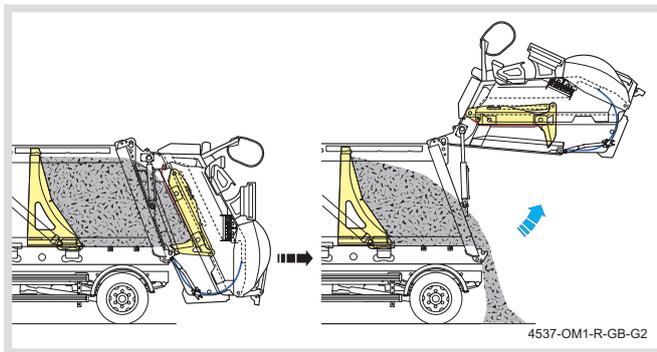
L'écran passe en mode de "Déchargement de la benne par commandes extérieures".



AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVÉ S'IL EST MONTE.

L'écran indique le mode de fonctionnement du système de.

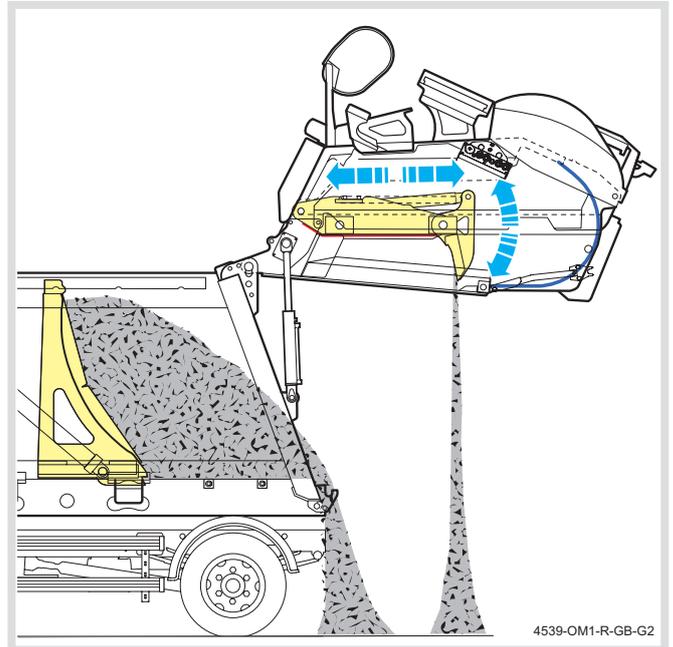
8. Appuyez sur le bouton-poussoir de levage du hayon situé sur le boîtier extérieur de commandes de déchargement et maintenez celui-ci jusqu'à ce que le hayon soit entièrement relevé; relâchez alors le bouton.



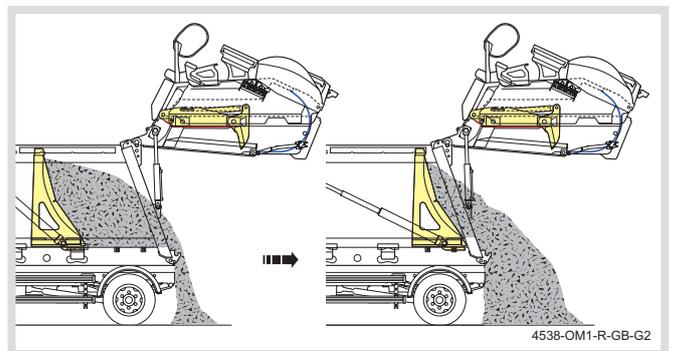
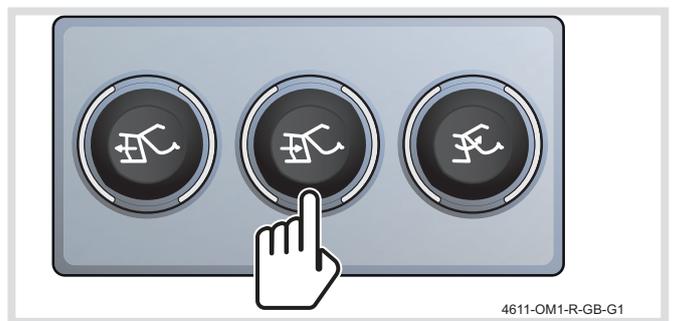
- Pendant le levage du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement relevé, le pictogramme associé s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



- Si la fonction de déblayage du hayon a été activée, le mécanisme de compactage effectue un ou plusieurs cycles de compactage pour déblayer les déchets restant dans le hayon.



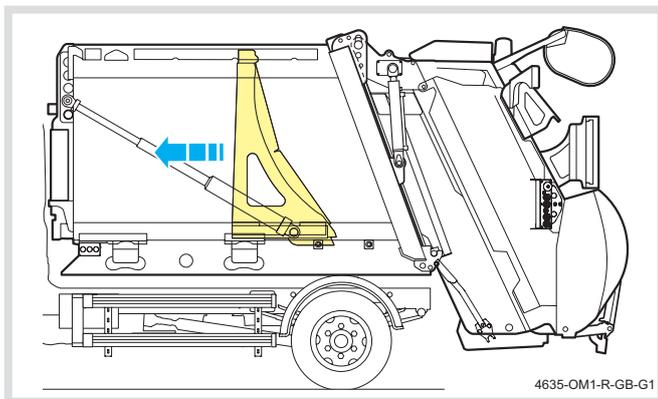
9. Appuyez sur le bouton poussoir de sortie de l'extracteur situé sur le boîtier extérieur de commandes de déchargement afin de décharger le contenu de la benne, puis relâchez le bouton poussoir.



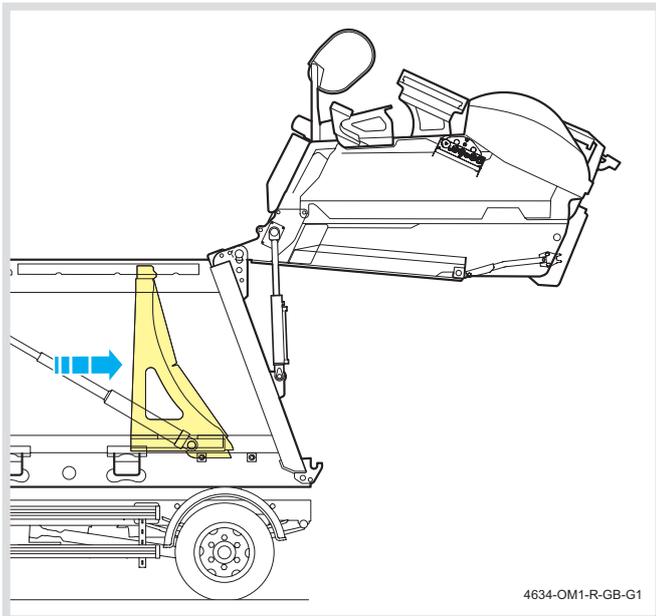
Laissez l'extracteur à l'arrière de la benne, prêt pour la prochaine collecte.

UTILISATION DE LA MACHINE

10. En cas de long trajet, appuyez sur le bouton-poussoir de rétraction situé sur le boîtier extérieur de commandes de déchargement pour positionner l'extracteur à l'avant de la benne.



Au premier point de collecte, repositionnez l'extracteur à l'arrière de la benne.



Le hayon doit être relevé jusqu'à ce que l'avertisseur sonore du déverrouillage du hayon résonne avant que l'extracteur ne puisse être enlevé.



AVERTISSEMENTS:
VERIFIEZ QUE PERSONNE NE SE TROUVE A PROXIMITE DU HAYON.

ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVÉ S'IL EST MONTE.

11. Stationnez le véhicule dans une zone sûre.

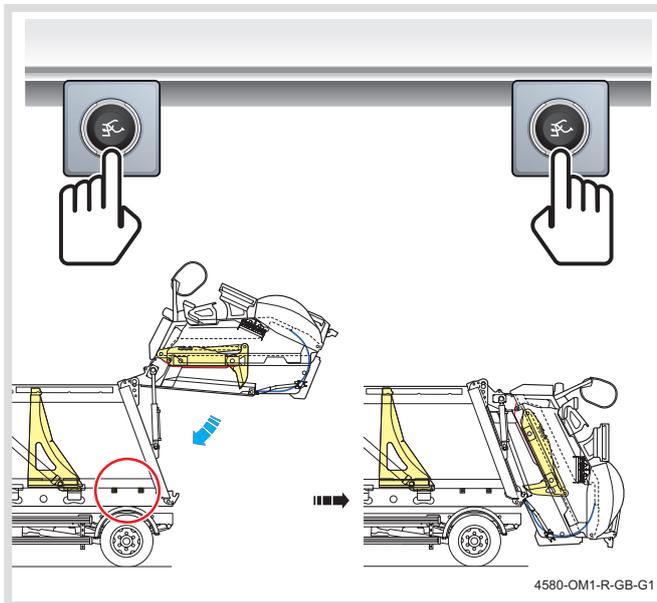


AVERTISSEMENTS:
ASSUREZ-VOUS QUE LA ZONE DU HAYON ET LE SCEAU DE LA BENNE/DU HAYON SOIENT SANS DEBRIS AVANT D'ABAISSE LE HAYON.

SI LE NETTOYAGE NECESSITE DE TRAVAILLER SOUS LE HAYON, INSTALLEZ TOUJOURS LES CHANDELLES PREVUES POUR SOUTENIR CELUI-CI.

LE JOINT DU HAYON DOIT ETRE MAINTENU EN BON ETAT ET REMPLACE SI ENDOMMAGE.

12. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes d'abaissement du hayon pour abaisser le hayon et l'engager dans ses verrous.



- Le régime moteur augmente.
 - Si la plaque d'éjection est toujours en position d'éjection, elle s'escamotera dans la benne avant que le hayon ne commence à s'abaisser.
- Pendant l'abaissement du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement abaissé et verrouillé, le pictogramme "Système Marche" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.
- Lorsque le hayon s'engage dans ses verrous, à la fin de cette descente, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière s'arrête.



2805-OM1-D-GB-G1

UTILISATION DE LA MACHINE

5.7 HAYON ÉTAYÉ/NON ÉTAYÉ



AVERTISSEMENT:
NE MARCHEZ PAS SOUS LE HAYON
RELEVE S'IL N'EST PAS SOUTENU PAR SA
OU SES CHANDELLE(S).

5.7.1 CHANDELLE



Les bennes sont normalement équipées d'une chandelle; deux chandelles sont disponibles en option.

Une seule chandelle correctement positionnée suffit à maintenir le hayon.

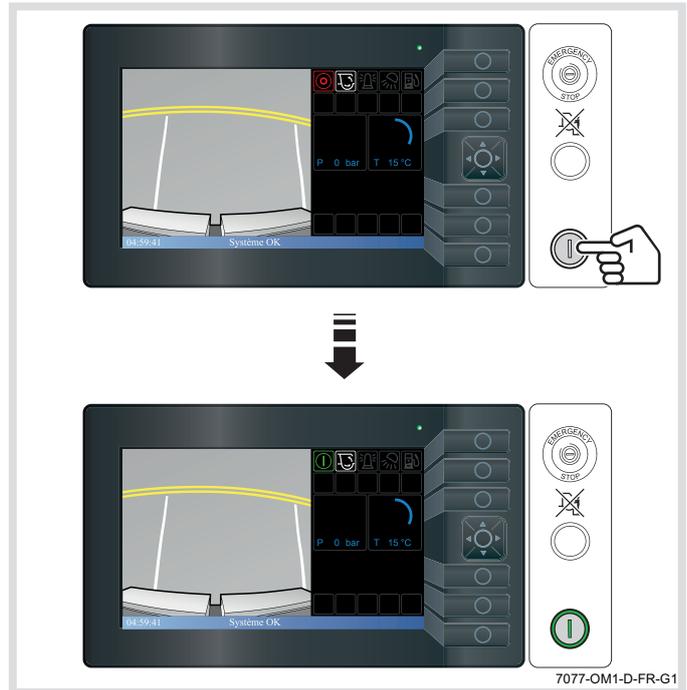
1. Placez le véhicule sur une surface propre, plane et stable.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Passez au point mort.



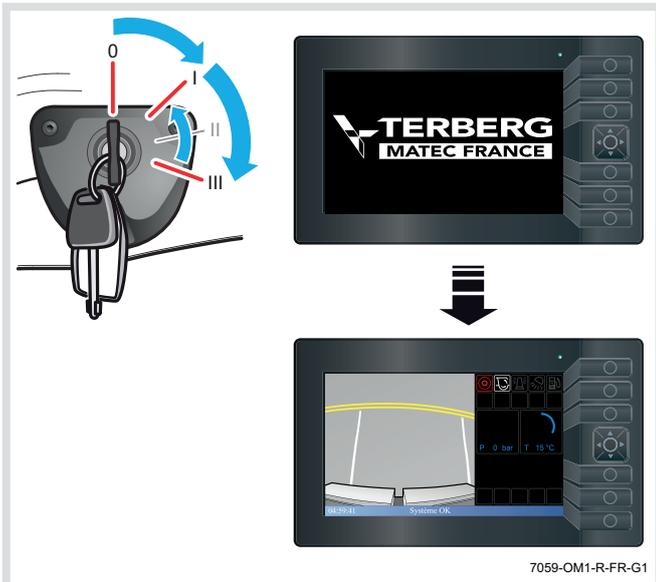
AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ
LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC
LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE
DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVE S'IL
EST MONTE.

4. Branchez l'interrupteur d'allumage.
5. Engager la prise de force (voir le manuel d'utilisateur du châssis-cabine du constructeur).
6. Démarrez le moteur et laissez-le tourner.

7. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.



L'écran indique le mode de fonctionnement du système de
Vérifiez que le « Système en marche » du pictogramme
s'affiche sur l'écran du panneau de commande de la cabine.



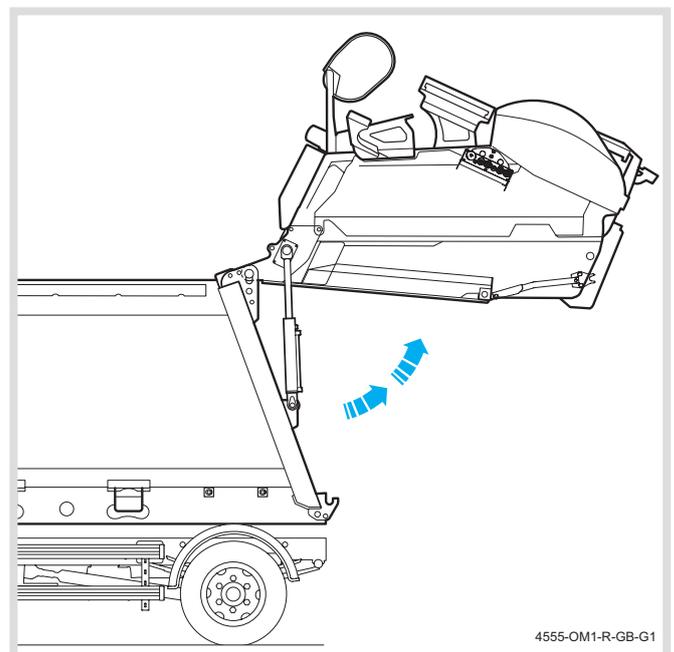
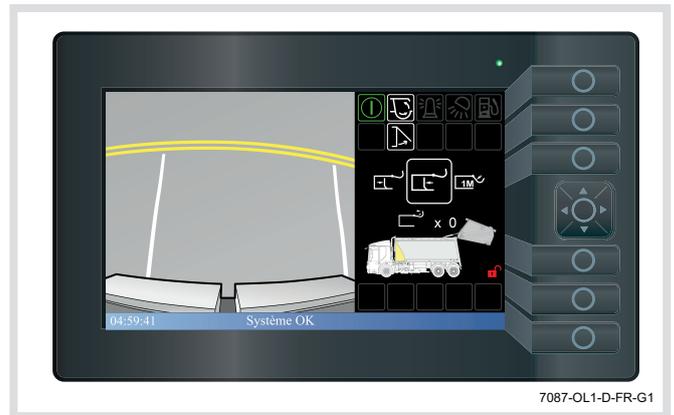
- Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).

8. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement en option. Lorsque le menu de déchargement est mis en évidence, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.
9. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence les commandes de la cabine. L'option des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert.



AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVÉ S'IL EST MONTE.

10. Appuyez sur le bouton de relevée du hayon que vous tenez appuyé pour délester l'étaï, puis relâchez le bouton.

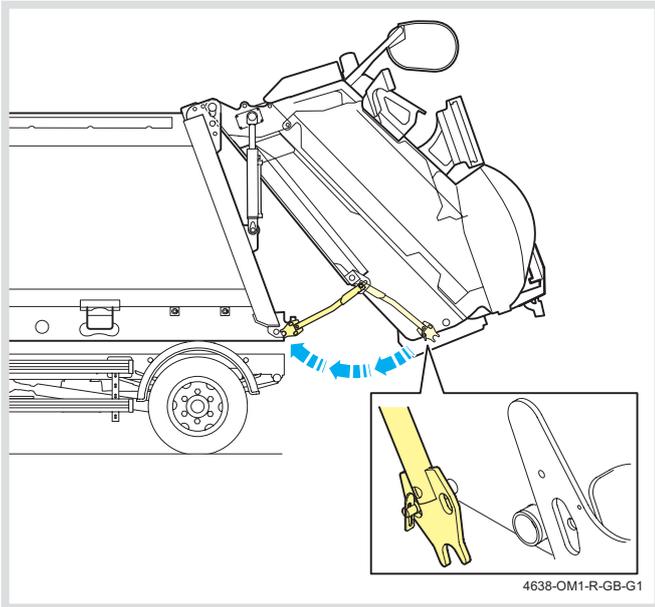


- Pendant le levage du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement relevé, le pictogramme associé s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



UTILISATION DE LA MACHINE

11. Relâchez la chandelle du hayon en tournant la bride anti-relâchement et mettez la chandelle en position en utilisant l'oeillet fendu de l'extrémité de la chandelle du hayon pour bien engager la chandelle sur le train d'atterrissage à l'arrière de la benne.



12. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes d'abaissement du hayon pour abaisser le hayon, jusqu'à ce que le poids du hayon repose entièrement sur la chandelle.



- Lorsque le hayon est entièrement relevé, le pictogramme associé s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.



13. Coupez le moteur.

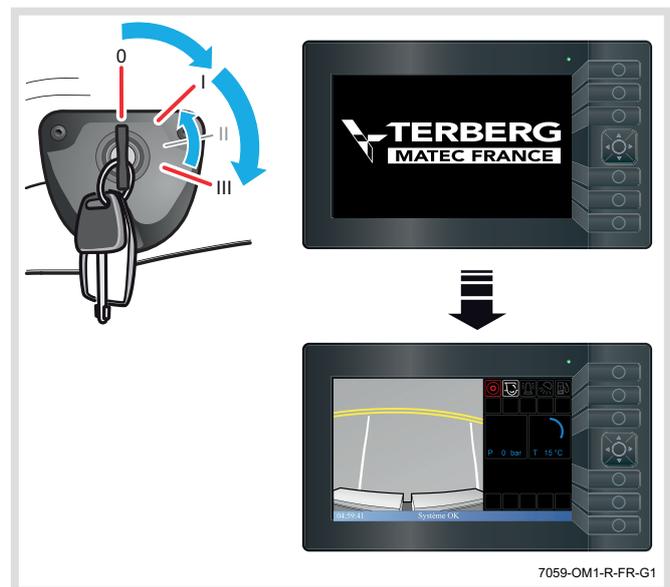
5.7.2 RETRAIT DE LA CHANDELLE

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez au point mort.

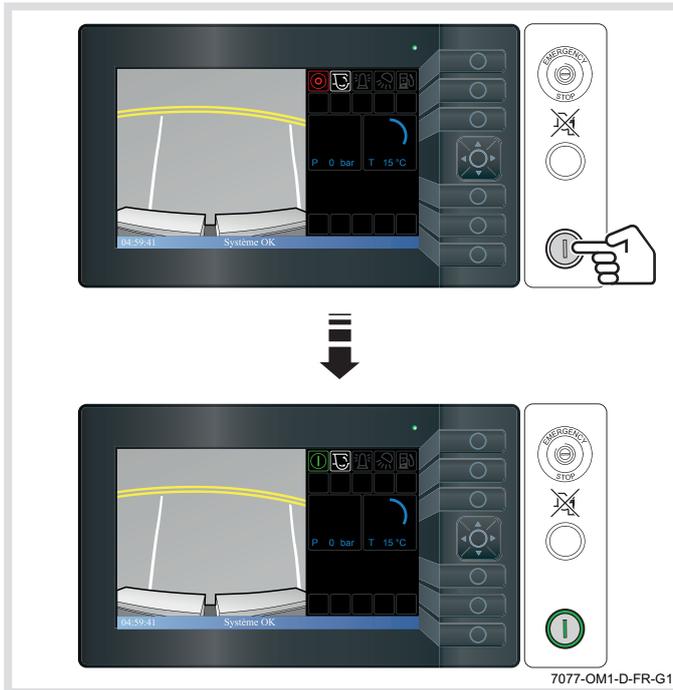


AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVÉ S'IL EST MONTE.

3. Branchez l'interrupteur d'allumage.
4. Engager la prise de force (voir le manuel d'utilisateur du châssis-cabine du constructeur).
5. Démarrez le moteur et laissez-le tourner.
 - Le pupitre de commande en cabine s'initialise puis indique que le système de la benne est en mode Arrêt (Off).



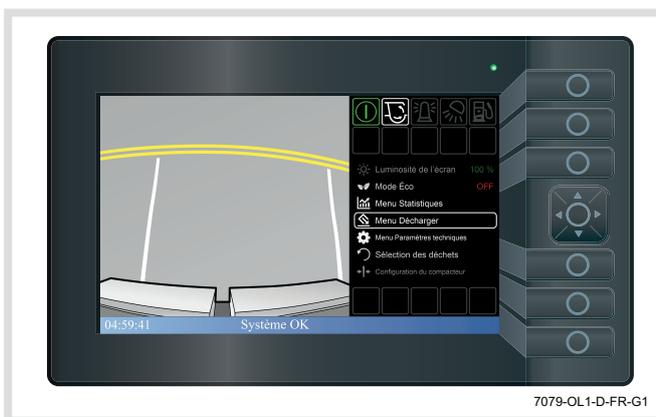
6. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.



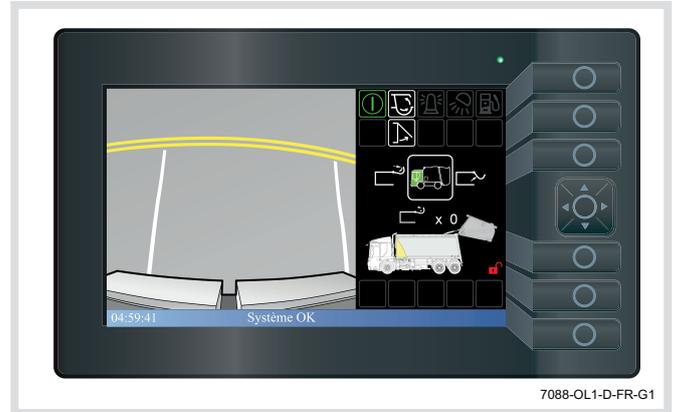
L'écran indique le mode de fonctionnement du système de Vérifiez que le « Hayon déverrouillé » du pictogramme s'affiche sur l'écran.



7. Utiliser les flèches vers le haut et le bas du curseur pour afficher le menu de déchargement en option. Lorsque le menu de déchargement est mis en évidence, appuyer sur le bouton au milieu du curseur pour sélectionner le menu de déchargement.



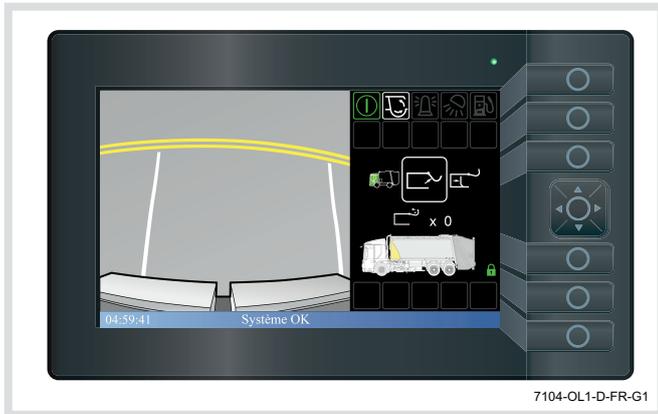
8. Utiliser les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en évidence les commandes de la cabine. Le choix des commandes internes de déchargement est sélectionné quand la cabine s'affiche en vert.



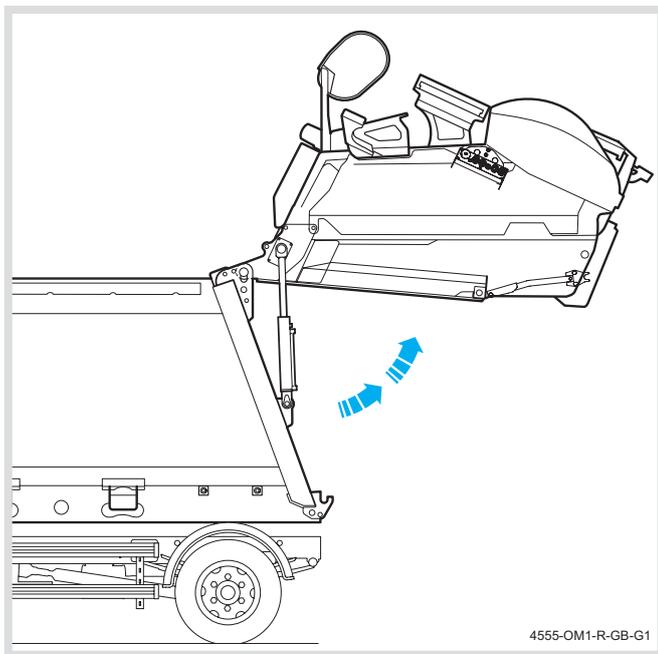
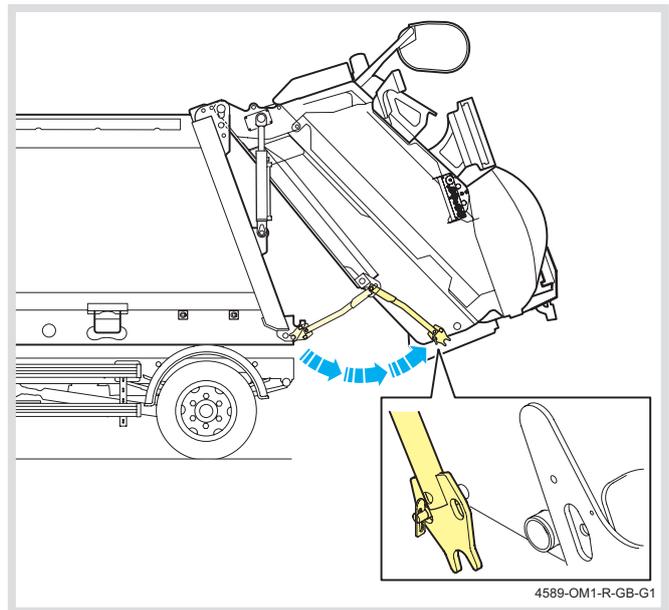
AVERTISSEMENT:
ASSUREZ-VOUS QUE VOUS CONNAISSEZ LA HAUTEUR DE VOTRE VEHICULE AVEC LE HAYON ET LE DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES RELEVÉ S'IL EST MONTE.

UTILISATION DE LA MACHINE

9. Utilisez les flèches gauche et droite du curseur pour mettre en surbrillance l'icône "Relever le hayon", puis appuyez et maintenez enfoncé le bouton au milieu du curseur pour relever le hayon d'environ 1 mètre afin de soulager le poids de l'étau, puis relâchez le bouton



Libérez la chandelle de la goupille présente sur le hayon, faites la pivoter en position de stockage et fixez-la à l'aide de l'attache de sécurité.

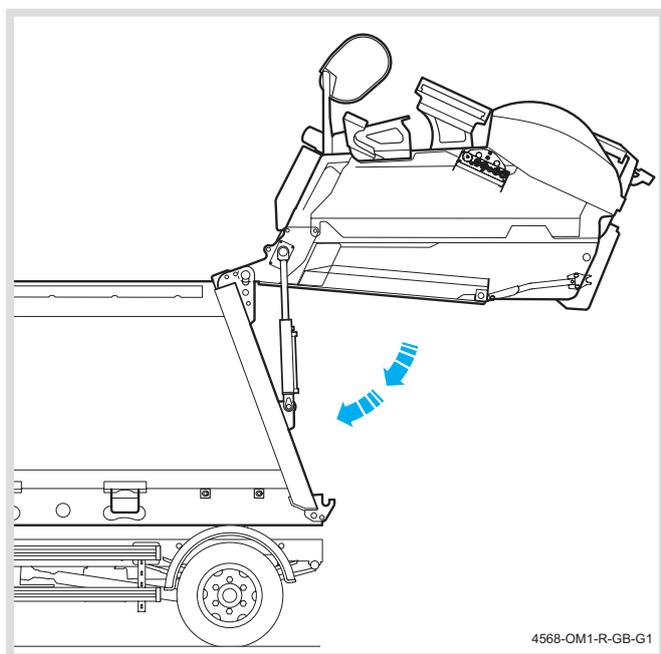
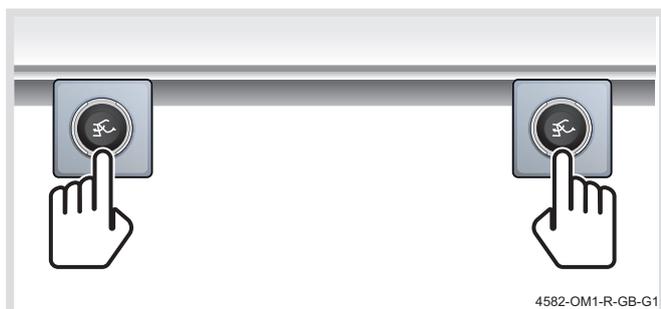


- Pendant le levage du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon se lève, le pictogramme de levage du hayon s'affichera sur l'écran du panneau de commande.



10. Appuyez simultanément sur les deux boutons-poussoirs situés sur le boîtier de commandes d'abaissement du hayon pour abaisser le hayon et l'engager dans ses verrous.

- Vérifiez que le hayon s'abaisse et s'enclenche de la même manière dans les deux verrous.



- Le régime moteur augmente.
- Pendant l'abaissement du hayon, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière retentit.
- Lorsque le hayon est entièrement abaissé et verrouillé, le pictogramme "Système Marche" s'affiche sur l'écran du pupitre de commande en cabine.
- Lorsque le hayon s'engage dans ses verrous, à la fin de cette descente, le signal sonore indiquant que le véhicule est en marche arrière s'arrête.



11. Vérifiez que le hayon repose uniformément sur la benne.

UTILISATION DE LA MACHINE

5.8 AVERTISSEURS DU SYSTÈME

5.8.1 AVERTISSEUR HYDRAULIQUE DE LA TEMPÉRATURE DE L'HUILE

Le système hydraulique est muni d'un interrupteur servant à détecter la température qui affichera un pictogramme d'avertissement de chauffage de l'huile hydraulique sur l'écran du panneau de la cabine si l'huile hydraulique est trop chaude.



Cela peut se produire lorsque le véhicule est plein et toujours en train de compacter, ou bien en cas de défaillance du système hydraulique. Si le pictogramme d'alerte de surchauffe de l'huile hydraulique s'affiche, prenez les mesures suivantes :

5.8.2 BENNE PLEINE - RAMASSAGE EFFECTUÉ

1. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour désactiver la benne (en blanc), ou appuyez sur n'importe quel bouton d'arrêt d'urgence.
 - Lorsqu'un bouton d'arrêt d'urgence est actionné, le signal d'arrêt d'urgence du pupitre de commande situé en cabine retentit.
2. Rendez-vous sur le site de déchargement et videz la benne.

5.8.3 BENNE NON PLEINE - BOURRAGE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE



AVERTISSEMENT:
N'ENTREZ PAS LA BENNE TANT QUE LE VEHICULE N'EST PAS COMPLETEMENT ABAISSE, QUE LA BENNE N'A PAS ETE DESACTIVEE ET QUE LES CLES D'ALLUMAGE N'ONT PAS ETE RETIREES DU VEHICULE.

Pour réparer le bourrage d'un mécanisme de compactage, suivez les étapes ci-après :

1. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne.
2. Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
3. Verrouiller la portière de la cabine et retirer la clé.
4. Conservez la clé d'allumage et la clé de la porte de la cabine jusqu'à ce que le bourrage soit réparé.
5. Décoincez le mécanisme
6. Assurez-vous que tout le personnel soit sorti de la benne du véhicule et que toutes les portes d'accès soient fermées et sécurisées.
7. Redémarrez le véhicule et faites fonctionner le système de compactage normalement.
8. Le voyant d'avertissement devrait s'éteindre au bout de 2 à 3 minutes.
9. Continuez la collecte.

5.8.4 ERREURS RÉCURRENTES

En cas d'anomalie provoquant une élévation continue de la température et si le témoin lumineux de l'huile hydraulique reste allumé, un second contacteur coupe automatiquement le mécanisme de compactage.

Simultanément, le pictogramme d'alerte "Interruption - surchauffe de l'huile hydraulique" s'affiche.



Pour redémarrer le mécanisme :

1. Enfoncer de nouveau le bouton principal de la benne pour activer la benne (en vert).
2. Attendez l'extinction du témoin lumineux d'interruption pour cause de surchauffe de l'huile hydraulique (la durée dépend de la température de l'air ambiant).
3. Redémarrez le mécanisme.
4. Si le mécanisme de compactage se coupe une seconde fois à cause d'une élévation de la température, signalez l'incident / la machine à votre superviseur.

5.9 PANNE

5.9.1 PANNE DE LA BENNE DE RAMASSAGE DES ORDURES

En de panne de la benne de ramassage des ordures, il convient d'activer le mécanisme de compactage ou le déchargement de la benne/ et d'apporter la benne à un atelier de réparation.

5.9.2 PANNE DU CHÂSSIS-CABINE

Consulter les parties pertinentes du manuel d'utilisation du châssis-cabine pour savoir comment réparer le ramassage des ordures après une panne du châssis-cabine

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|------------|
| 6 | EQUIPEMENT EN OPTION..... | 6-3 |
| 6.1 | FAISCEAU LUMINEUX DE SÉCURITÉ (OPTION)..... | 6-3 |
| 6.1.1 | INTRODUCTION..... | 6-3 |
| 6.1.2 | DESCRIPTION..... | 6-3 |
| 6.1.3 | FONCTIONNEMENT..... | 6-4 |
| 6.2 | RADIATEUR À HUILE HYDRAULIQUE | 6-5 |
| 6.2.1 | INTRODUCTION..... | 6-5 |
| 6.2.2 | FONCTIONNEMENT - POUR CONNECTER LE RADIATEUR D'HUILE | 6-5 |
| 6.2.3 | FONCTIONNEMENT - POUR DÉBRANCHEZ LE RADIATEUR D'HUILE..... | 6-5 |
| 6.3 | KIT POUR CONTENEUR ENTERRÉ..... | 6-6 |
| 6.3.1 | INTRODUCTION..... | 6-6 |
| 6.3.2 | FONCTIONNEMENT..... | 6-6 |

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT

6 EQUIPEMENT EN OPTION

6.1 FAISCEAU LUMINEUX DE SÉCURITÉ (OPTION)

6.1.1 INTRODUCTION

Un faisceau lumineux de sécurité en option (voir Fig. 6-1) permet au cycle continu de palettisation d'être utilisé.

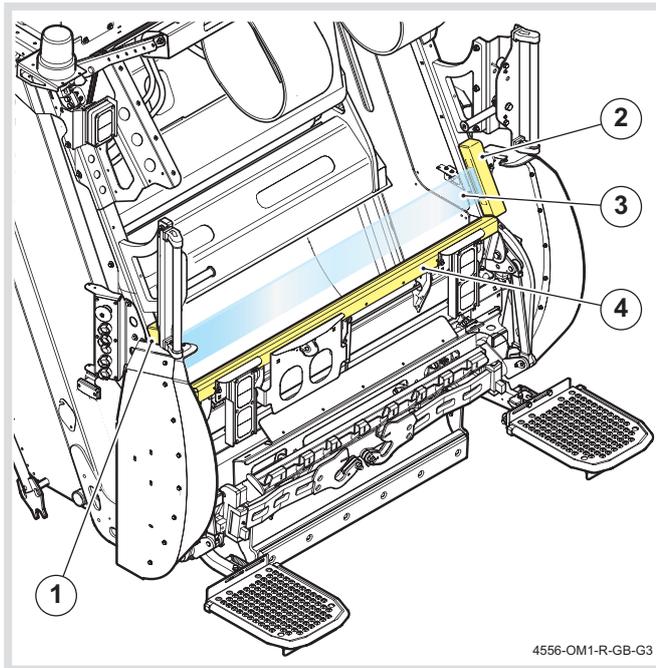


Fig. 6-1 Faisceau lumineux de sécurité

1. Emetteur.
2. Récepteur.
3. Barrière immatérielle.
4. Bord de trémie.

6.1.2 DESCRIPTION

Un émetteur et un récepteur (voir Fig. 6-1, 1, & 2), montés sur chaque côté du hayon au-dessus de la glissière, font partie du circuit électrique qui commande le fonctionnement du mécanisme de compactage de la benne de ramassage des ordures.

L'émetteur et le récepteur sont activés chaque fois que les panneaux de commande du mécanisme de compactage sont activés et créent une barrière immatérielle verticale et étroite (voir Fig. 6-1, 3) sur la zone de chargement du hayon.

Cette barrière immatérielle n'est active que lorsque la plaque de chariot descend, permettant de poursuivre le chargement à travers la barrière immatérielle lors de toutes les autres phases, c'est-à-dire lorsque la pelle de compactage se ferme et lorsque la plaque de chariot remonte.

Si la barrière immatérielle est interrompue par l'introduction d'un objet lorsque la plaque de chariot descend, le mécanisme de compactage s'arrête immédiatement.

Si la barrière immatérielle est interrompue par l'introduction d'un objet lorsque la pelle de compactage se ferme ou lorsque la plaque de chariot remonte, le mécanisme de compactage continue de fonctionner normalement.

Le fonctionnement du faisceau lumineux est inhibé quand le dispositif de levage du conteneur d'ordures est pleinement levé.

Toutes les autres fonctions de commande de la machine restent inchangées.

Si la barrière ne fonctionne pas, la machine retournera simplement à la commande d'abaissement du chariot ouvert.

6.1.3 FONCTIONNEMENT

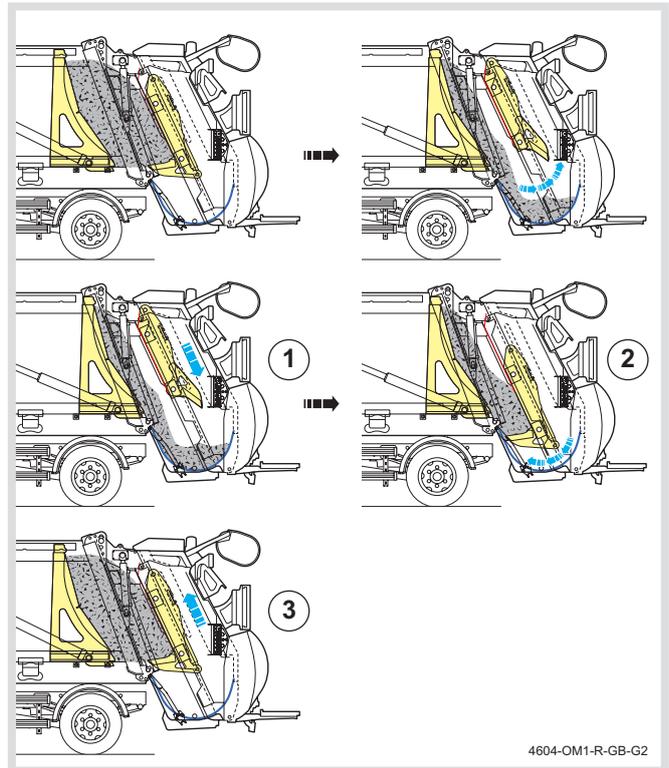
1. Activez des boîtiers de commande.
2. Vérifiez que les abords du hayon sont dégagés.
3. Appuyez brièvement sur le bouton poussoir de lancement du cycle de compactage.



- Le mécanisme de compactage poursuit son cycle en continu.

4. Activez le dispositif de levage du conteneur d'ordures pour décharger le conteneur d'ordures dans la trémie.

- Si le dispositif de levage du conteneur d'ordures interrompt le faisceau lumineux quand le chariot s'abaisse (1) le mécanisme de compactage s'arrêtera immédiatement et redémarrera automatiquement quand le dispositif de levage du conteneur d'ordures sera abaissé sans le faisceau lumineux de sécurité.
- Si le dispositif de levage du conteneur d'ordures interrompt le faisceau lumineux quand l'extracteur se ferme (2) et quand le chariot se lève (3) le mécanisme de compactage continue de fonctionner normalement.



6.2 RADIATEUR À HUILE HYDRAULIQUE

6.2.1 INTRODUCTION

Si le véhicule de ramassage des ordures doit être utilisé dans des environnements à basse température, un radiateur à huile à commande électrique thermostatique (1) peut être installé pour chauffer l'huile hydraulique du réservoir pendant le stationnement du véhicule.



**AVERTISSEMENTS:
RISQUE D'ELECTROCUTION.**

**ASSUREZ-VOUS QUE LES CONNEXIONS
ELECTRIQUES SONT SECHES QUAND
VOUS BRANCHEZ ET DEBRANCHEZ LA
PRISE DU RADIATEUR D'HUILE.**

**ASSUREZ-VOUS QUE LE CÂBLE
ELECTRIQUE N'EST PAS ENDOMMAGE
AVANT DE CONNECTER LA PRISE DU
RADIATEUR D'HUILE.**

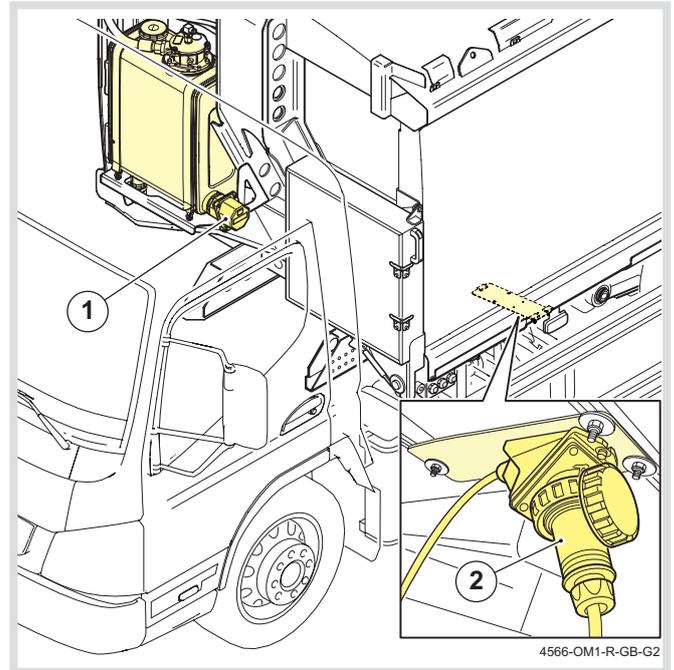
**DEBRANCHEZ LE CÂBLE DU RADIATEUR
D'HUILE AVANT DE ROULER.**

6.2.2 FONCTIONNEMENT - POUR CONNECTER LE RADIATEUR D'HUILE

1. Garez le véhicule de ramassage des ordures, arrêtez l'allumage et retirez la clé de l'allumage.
2. Assurez-vous que l'alimentation électrique est débranchée.
3. Connectez l'alimentation électrique de la prise (2) à la gauche de la benne.
4. Branchez l'alimentation électrique.

6.2.3 FONCTIONNEMENT - POUR DÉBRANCHEZ LE RADIATEUR D'HUILE

1. Débranchez l'alimentation électrique.
2. Débranchez l'alimentation électrique de la prise à la gauche de la benne.



ÉQUIPEMENT EN OPTION

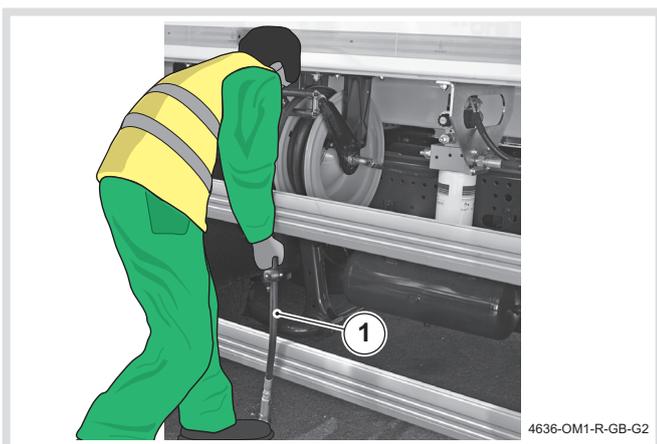
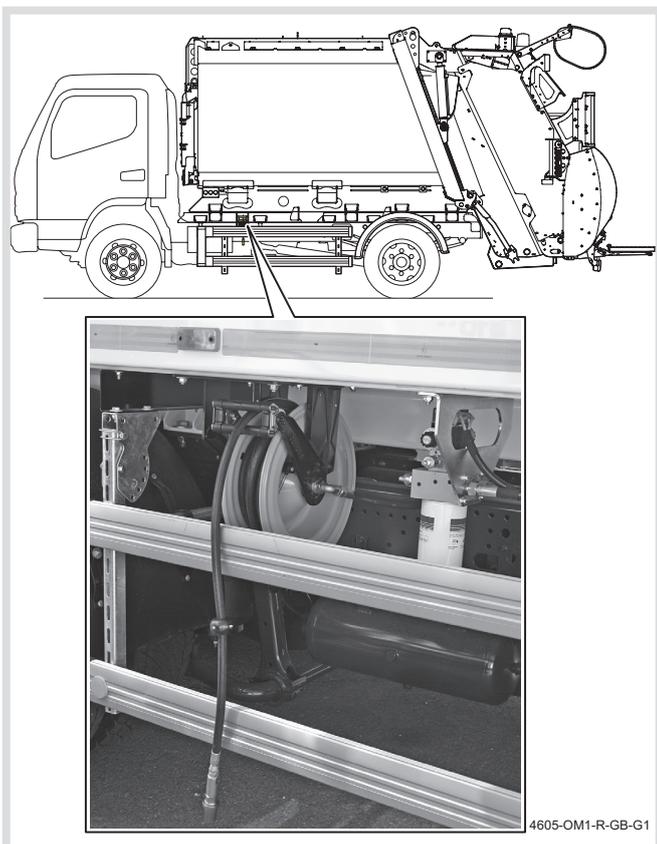
6.3 KIT POUR CONTENEUR ENTERRÉ

6.3.1 INTRODUCTION

Un tuyau hydraulique exclusif en option (1) et un interrupteur peuvent être installés pour lever et abaisser des conteneurs enterrés.

6.3.2 FONCTIONNEMENT

Reportez-vous aux instructions d'utilisation.



SOMMAIRE

| | | |
|---|----------------------------------|-----|
| 7 | INFORMATION COMPLÉMENTAIRE | 7-2 |
|---|----------------------------------|-----|

7 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Informations complémentaires / Notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée blanche délibérément afin de permettre l'ajout d'informations à ce manuel, ou pour permettre à l'utilisateur de prendre des notes.

Informations complémentaires / Notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée blanche délibérément afin de permettre l'ajout d'informations à ce manuel, ou pour permettre à l'utilisateur de prendre des notes.

Informations complémentaires / Notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée blanche délibérément afin de permettre l'ajout d'informations à ce manuel, ou pour permettre à l'utilisateur de prendre des notes.

Informations complémentaires / Notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée blanche délibérément afin de permettre l'ajout d'informations à ce manuel, ou pour permettre à l'utilisateur de prendre des notes.

Informations complémentaires / Notes de l'utilisateur

Cette page a été laissée blanche délibérément afin de permettre l'ajout d'informations à ce manuel, ou pour permettre à l'utilisateur de prendre des notes.

A

- ABAISSEMENT DU HAYON À 1 MÈTRE — 4-31**
- ACTIVATION DES BOÎTIERS DE COMMANDE — 5-5**
- ACTIVATION DU SYSTÈME — 4-25**
- AJUSTEMENT DE LA LUMINOSITÉ DE L'ÉCRAN — 4-22**
- ALERTES DU SYSTÈME — 5-38**
 - Alerte température d'huile hydraulique — 5-38
 - Anomalie récurrente — 5-38
 - Benne non pleine - bourrage du mécanisme de compactage — 5-38
 - Benne pleine - collecte achevée — 5-38
- À PROPOS DE CE MANUEL DE L'OPÉRATEUR — III**
- ARRÊT D'URGENCE — 5-14**
- ARRÊT DU SYSTÈME — 4-25**

B

- BENNE — 3-3**
- BOÎTIER DE COMMANDE DU MÉCANISME DE COMPACTAGE — 4-34**
- BOÎTIER DE COMMANDES D'ABAISSEMENT DU HAYON — 4-33**
- BOÎTIER EXTÉRIEUR DE COMMANDES DE DÉCHARGEMENT (OPTION) — 4-27**
- BOUTON DE LA LAMPE DE TRAVAIL — 4-21**
- BOUTON POUSSOIR DE LANCERMENT DU CYCLE DE COMPACTAGE (VERT) — 4-36**
- BOUTON-POUSSOIR DE SECOURS (JAUNE) — 4-35**
- BOUTON-POUSSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU CLAIR) — 4-39**
- BOUTON-POUSSOIR DU DISPOSITIF DE LEVAGE (EN BLEU FONCÉ) — 4-39**
- BOUTON PRINCIPAL DE LA BENNE — 4-5**
- BOUTONS DU SYSTÈME — 4-19**
- BOUTONS-POUSSOIRS D'ARRÊT D'URGENCE — 4-40**
 - Réinitialisation du bouton poussoir d'arrêt d'urgence — 4-40

C

- CERTIFICATION CE — 1-6**
- CHARGEMENT DE LA TRÉMIE — 5-4**
- CHARGEMENT DES DÉCHETS — 5-4**
- COMMANDES DE DÉCHARGEMENT EN CABINE — 4-26**
- COMMANDES DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE BENNE — 4-9**
- COMMANDES EXTERNES DE LA BENNE — 4-25**
- COMMANDES OPÉRATEUR — 4-3**
- CONSIGNES DE SÉCURITÉ — 2-3**
 - Avant de quitter le dépôt — 2-6
 - Avant de quitter le site de déchargement — 2-9
 - Barrière immatérielle de sécurité (option) — 2-8
 - Collecte des déchets — 2-7
 - Généralités — 2-5
 - Hygiène personnelle — 2-4
 - Introduction — 2-3
 - Sur le site de déchargement — 2-8
 - Trajet vers le point de collecte — 2-6
 - Trajet vers le site de déchargement — 2-8
 - Vêtements de protection — 2-5
- CONSOLE DE COMMANDE — 4-7**
- CONVENTIONS- DROITE ET GAUCHE DU VÉHICULE — VII**
- CYCLE À COURSE RÉDUITE — 5-16**
- CYCLE DE CHARGEMENT AUTOMATIQUE — 5-13**
- CYCLE DE CHARGEMENT MANUEL — 5-11**
- CYCLE DE DÉBLAYAGE DU HAYON — 4-28**
- CYCLE DE FONCTIONNEMENT — 3-4**
- CYLINDRES HYDRAULIQUES — 3-8**

D

DÉCHARGEMENT DES DÉCHETS — 5-24

Déchargement des déchets au moyen des commandes en cabine — 5-24

Déchargement des déchets au moyen des commandes extérieures — 5-28

DÉPLOIEMENT DE LA PLAQUE DE CHARIOT — 5-3

DIMENSIONS ET CAHIER DES CHARGES — VII

DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES — 1-6

DISPOSITION DE L'ÉCRAN — 4-10

E

ECLAIRER L'AFFICHAGE DE L'ÉCRAN — 4-22

EMPLACEMENT DES BOÎTIERS DE COMMANDE — 4-3

EMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX — 1-4

ÉQUIPEMENT EN OPTION — 6-3

Barrière immatérielle de sécurité (option) — 6-3

Description — 6-3

Intervention — 6-4

Kit pour conteneur enterré — 6-6

Radiateur à huile hydraulique — 6-5

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA BENNE — IV

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT ET D'INFORMATION — 2-10

EU DECLARATION DE CONFORMITE — V

EVACUATION — 4-29

F

FONCTIONNEMENT — 3-3

H

HAYON — 3-3

HYGIÈNE PERSONNELLE — 2-4

I

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES — 7-2

INFORMATIONS PROPRIÉTAIRE — VI

INSTALLATION / RETRAIT DE LA CHANDELLE DU HAYON — 5-32

Enlèvement de la chandelle — 5-34

Installation de la chandelle — 5-32

INTERVERROUILLAGE DU POINT MORT — 4-5

INTRODUCTION — 1-3

L

LEVAGE DU HAYON — 4-27

M

MARCHEPIEDS — 3-8

MÉCANISME DE COMPACTAGE — 3-3

MESSAGES D'ERREUR — 4-15

O

OPÉRATION DE DÉCHARGEMENT — 3-5

OPTIONS DU DISPOSITIF DE LEVAGE DU CONTENEUR D'ORDURES. — 1-6

P

PANNE — 5-38

Panne de la benne de ramassage des ordures — 5-38

Panne du châssis-cabine — 5-38

PICTOGRAMMES D'ALERTE — 4-11

POMPE HYDRAULIQUE — 3-8

PRÉCAUTIONS — 2-4

PUBLICATIONS ASSOCIÉES — VII

PUPIRE DE COMMANDE EN CABINE — 4-4, 4-7

Panneau de commande de l'interrupteur de cabine en marche — 4-8

R

RÉSERVOIR HYDRAULIQUE ET RÉGULATEUR
— 3-8

RÉTRACTATION — 4-30

S

SÉCURITÉ D'UTILISATION — 5-3

Déploiement de la plaque de chariot — 5-3

Fermeture de la pelle de compactage — 5-3

Ouverture de la pelle de compactage — 5-3

Rétractation de la plaque de chariot — 5-3

SÉLECTION DU DÉBLAYAGE DU HAYON — 4-32

SERVICE APRÈS-VENTE — IV

SIGNAL DU BOUTON-POUSSOIR (NOIR) — 4-35

SIGNAUX SONORES D'ALERTE — 4-5

**SYMBOLES DE SÉCURITÉ, AVERTISSEMENTS,
PRÉCAUTIONS ET NOTES** — VIII, 2-4

SYSTÈME HYDRAULIQUE — 3-8

T

TAILLES DE BENNES OLYMPUS — 1-3

U

UTILISATION DE LA MACHINE — 5-3

UTILISATION DES COMMANDES — 5-5

**UTILISATION DES COMMANDES DU
MÉCANISME DE COMPACTAGE** — 5-11

V

VÉHICULE DE COLLECTE DES DÉCHETS — 1-3

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE DÉLIBÉRÉMENT